

CONSEIL COMMUNAL
GEMEENTERAAD

Séance publique du mercredi 27 mai 2015 à 19h00
Openbare zitting van woensdag 27 mei 2015 te 19u00

M. le Président, Michel Eylenbosch :

La séance publique est ouverte.
De openbare zitting is open.

Etant donné la mise à l'ordre du jour du budget et vu la complexité ou, du moins, les difficultés qu'il y a eu à le mettre en œuvre, je précise, pour votre information, que ce matin j'ai envoyé un mail et un SMS aux chefs de groupes pour leur signifier que j'allais leur donner à chacun un temps de parole de 15 minutes ainsi que 5 minutes supplémentaires pour chaque Conseiller qui souhaiterait intervenir.

Madame la Bourgmestre m'a fait part de sa volonté de laisser la parole plus longtemps aux Conseillers. Aussi, s'agissant du budget et pendant la totalité de cette séance du Conseil communal, la parole sera libre.

Merci. Nous sommes au point 1 relatif au rapport annuel.

1. Secrétariat communal - Dépôt du rapport annuel de l'exercice 2013 - 2014.
Gemeentelijk secretariaat - Neerlegging van het jaarverslag van het dienstjaar 2013 - 2014.

M. le Président :

Nous en prenons acte.

Monsieur Ikazban, vous avez la parole.

M. Ikazban :

Monsieur le Président, juste un commentaire. Quand je me suis rendu à l'Administration communale pour prendre les documents relatifs au budget, on n'a pas voulu me donner le rapport, j'avoue que je n'ai pas osé dire pourquoi, j'ai cru comprendre qu'on voulait absolument corriger, mais ce n'est pas ça le problème. Néanmoins est-il normal qu'il manque le chapitre relatif aux Travaux publics ?

M. le Président :

Il n'a pas été introduit par le service concerné.

M. le Président :

Merci Monsieur Ikazban.

Le Conseil prend connaissance.
De Raad neemt kennis.

2. Finances - Convention entre le FRBRTC, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, la Commune et le Centre Public d'Action sociale de Molenbeek-Saint-Jean.

Financiën - Overeenkomst tussen het BGHGT, de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, de Gemeente en het Openbaar Centrum voor Maatschappelijk Welzijn van Sint-Jans-Molenbeek.

3. Finances - Budget communal de l'exercice 2015.

Financiën - Gemeentebegroting voor het dienstjaar 2015.

M. le Président :

M. Vossaert ? Non, attendez, il y a Monsieur Haouari qui souhaite d'abord prendre la parole...

M. Vossaert :

J'avais une remarque par rapport à l'ordre des travaux, etc. Je souhaite poser une question d'actualité sur l'occupation du stade Edmond Machtens par le RWDM, n'ayant pas reçu de réponse...

M. le Président :

J'ai répondu mais je me suis trompé parce que j'ai cru que c'est Monsieur Ikazban qui l'avait introduite. Et je lui ai répondu en disant que, comme on a le point 12 d l'ordre du jour qui va aborder toute cette problématique, l'idée était de faire passer les questions d'actualité à ce moment-là pour que ce soit traité en une seule fois sur la totalité du dossier et ne pas y revenir une deuxième fois, de sorte à éviter des redondances. C'était ainsi le moyen le plus simple, le budget étant le point le plus important avec les taxes. Je proposais d'ailleurs de lier les taxes et le budget pour pouvoir travailler de façon adéquate. C'était ma proposition et je suis désolé de n'être pas revenu vers vous, mea culpa, mea culpa...

M. Vossaert :

Sans vouloir faire de polémique, je vous posais la question sur la recevabilité - et vous m'avez répondu qu'elle était recevable; et je ne la retire pas. Par contre, en disant qu'on va aborder le point 12, rien ne garantit qu'il ne sera pas retiré de l'ordre du jour, comme cela est arrivé lors de précédentes séances. Si cela arrive, ma question d'actualité serait alors caduque. Je demande simplement de ne pas retirer cette question d'actualité, et donc que ce point ne sera pas retiré de l'ordre du jour du Conseil communal du 27 mai.

M. le Président :

En tant que Président du Conseil communal, je ne peux pas vous dire ce que sont les intentions du Collège par rapport à ce point-là.

Je donne donc la parole à Madame la Bourgmestre.

Mme la Bourgmestre :

Je suis Conseillère communale et je m'étonne fortement que vous vous fiiiez aux rumeurs qui peuvent courir. J'espère qu'elles ne viennent pas de vous; mais il est entendu que ce point doit faire l'objet d'un débat et qu'il sera donc discuté comme le prévoit l'ordre du jour du Conseil communal, je vous rassure.

M. Ikazban :

Monsieur le Président, excusez-moi, je partage votre remarque sur le fait que le budget est un dossier extrêmement important qu'on doit pouvoir aborder le plus vite possible. Néanmoins j'avais aussi introduit une question d'actualité. Je peux comprendre que le R.O.I. prévoie effectivement qu'on ne pose pas de question d'actualité sur un sujet déjà prévu à l'ordre du jour, mais si je le fais c'est parce qu'il n'y avait aucune garantie - et il y a deux séances qui se suivent - que le point sera abordé ce soir. Néanmoins, vu que le budget est important, j'accepte que cette question d'actualité devienne plutôt une interpellation à joindre au point 12, que ce soit ce soir ou demain, de façon à sortir de l'ornière. Mais il y a quand même un petit vide juridique dont certains pourraient profiter, faites attention !

M. le Président :

O.K. Tout le monde est d'accord pour que les points de la présentation de la convention avec le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, à savoir le budget et les taxes qui en sont les moyens, soient traités en une seule fois dans les interpellations et les réponses aux questions qui sont posées ?

Débat, mais vote séparé. O.K.? Merci.

Je cède d'abord la parole à Madame la Bourgmestre.

Mme la Bourgmestre :

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil, je ne vais pas revenir longuement sur la présentation du budget 2015 dans la mesure où nous avons déjà eu l'occasion d'en parler à diverses reprises au sein de cette assemblée. Je vais néanmoins introduire ce point qui, je dirais, est le plus important de notre année et ce, afin de vous expliquer combien l'accouchement de ce budget 2015 a été difficile et a pris du temps, puisque nous venons vers vous à la fin du mois de mai. Mais le chantier d'assainissement des finances communales auquel se livre le Collège est nécessaire. En effet, comme je vous l'avais expliqué lors d'un précédent Conseil, le budget 2015 que nous vous présentons est un budget-vérité. Il n'est donc pas question de cacher sous le tapis les irrécouvrables, les subsides non perçus, des dettes et autres dépassements budgétaires. Là-dessus il faut être clair, il faut une réaction énergique, sinon notre Commune foncera droit dans le mur. Le Collège des Bourgmestre et Echevins assume ses responsabilités et affronte la vérité des chiffres pour apporter des remèdes aux défis budgétaires. Nous devons stopper la spirale négative des comptes et éponger les dettes accumulées au fil du temps. Ainsi, pour vous donner un aperçu, rien que dans les comptes communaux 2014 nous avons dû inscrire 4 500.000 euros en perte pour des irrécouvrables remontant jusqu'en 2009. Il en est de même au CPAS, pour un montant de 5.000.000 euros. D'autres mauvaises surprises ont également fait leur apparition, comme le coût supplémentaire à charge de notre Commune des Contrats de quartier, puisqu'il s'agit là aussi d'un montant important de 15.000.000 euros. Il faut ajouter à cela les retards de paiement du PRI et de l'IPP en provenance du Ministère Fédéral ainsi que les engagements qui ont été réalisés durant la fin de l'année 2012.

Er moet dringend orde gezet worden in de financiën. De gemeente heeft beslist om zich tot het Gewest te wenden en te onderhandelen over een begeleidingsplan. Er zijn verschillende strenge maatregelen genomen maar dat raakt niet aan de dienstverlening naar de bevolking toe. Voorbeelden, het moratorium op de aanwervingen van het personeel, de vermindering van de uitgaven voor de werking van de diensten ook het OCMW en de gemeentelijke VZWS nemen deel aan de inspanningen.

Je précise que la Région accordera des dérogations en matière d'engagement de personnel pour que nous puissions assurer nos missions et respecter les normes dans les crèches et dans les écoles. Il n'y aura pas de licenciement de personnel pour des raisons économiques et tous les avantages seront maintenus. J'insiste sur cet aspect car je veux que là encore notre personnel communal soit rassuré et qu'il ne prête pas le flanc à des rumeurs. Je vous l'ai dit, le Collège prend ses responsabilités. Dans ce contexte difficile, nous sommes contraints d'augmenter les additionnels au précompte immobilier. A partir de 2016, ils passeront de 2.848 à 3.350. Les recettes du PRI augmenteront ainsi de 29.150.000 à 34.290.000 euros, soit une croissance de 5.100.000 euros. Afin de ne pas léser les personnes que l'on désigne comme de petits propriétaires, par exemple les personnes qui sont pensionnées, qui vivent seules dans leur domicile, le Collège crée une prime communale qui compensera totalement la hausse du précompte immobilier. Ainsi, plus d'un tiers des propriétaires molenbeekois bénéficieront de cette prime autrement plus avantageuse qu'une baisse de l'impôt des personnes physiques. Cet impôt qui est d'ailleurs peu élevé à Molenbeek par rapport à la moyenne régionale restera, lui, à hauteur de 6,5 %. Comme vous pouvez le constater dans le plan d'accompagnement, les efforts pour maîtriser nos dépenses et les recettes en croissance devraient permettre à la Commune d'arriver progressivement à l'équilibre à l'exercice propre de 2017. C'est un objectif ambitieux, vu le contexte socio-économique, mais nécessaire pour repartir sur des bases nouvelles. L'effort budgétaire n'empêchera pas la Commune de poursuivre ses missions sociales, éducatives et sportives ni d'investir dans les quartiers. Ainsi, avec une somme de 35.400.000 euros, le budget extraordinaire 2015 reste assez conséquent pour Molenbeek. Dans ces grandes lignes nous avons 5.970.000 euros pour la construction de bâtiments scolaires et des millions pour l'aménagement des bâtiments existants. L'effort dans le domaine de l'éducation se maintient donc. Il y aura 3.250.000 euros pour la bibliothèque francophone, 4.750.000 euros pour les travaux de voirie et encore 2.500.000 euros pour l'équipement et la maintenance des bâtiments communaux. Ainsi, la vie continue à Molenbeek malgré les difficultés que le Collège entend surmonter et notre Commune va continuer à se développer. L'assainissement des finances communales est une nécessité et un objectif fondamental qui doivent dépasser les clivages politiques. Si c'est notre majorité qui réalise ce chantier, nous espérons que tous, Conseillers de l'opposition comme de la majorité, vous apporterez votre contribution à l'édifice.

M. le Président :

Merci Madame la Bourgmestre.

Je donne la parole à Monsieur Haouari.

M. l'Echevin Haouari :

Merci Monsieur le Président.

Chères Conseillères, chers Conseillers, en complément de ce que vient de dire Madame la Bourgmestre, je vais vous présenter les grands axes du budget 2015 qui est le premier d'une série de trois budgets qui s'inscrivent dans le cadre d'un plan d'accompagnement financier négocié avec la Région de Bruxelles-Capitale dans le but de redresser les finances communales et parvenir à un équilibre financier à l'exercice 2017. Le déficit à l'exercice propre pour 2015 reste important. Il s'élève à 9.646.515 euros. Les recettes ordinaires atteignent pour ce budget - personnel enseignant inclus - un montant de 153.061.583 euros. Quant aux dépenses ordinaires, elles sont de l'ordre de 162.708.098. Les dépenses d'investissement s'élèvent à 35.530.505 euros couvertes en grande partie, c'est-à-dire à concurrence de 20.115.540 euros par des subsides. Le solde est financé par des fonds d'emprunt.

Pour l'élaboration de ce budget et des suivants, des mesures structurelles ont dû être prises afin de parvenir à l'équilibre au budget 2017, année où les recettes de la Commune devront couvrir l'ensemble des dépenses annuelles inscrites au budget, ce qui veut dire qu'on arrivera à un taux de suffisance, à un équilibre budgétaire et, en principe, au compte; ce qui n'a pas été le cas à l'exercice propre depuis 2007, au compte 2007, la dernière année où la Commune a présenté un compte en équilibre à l'exercice propre.

Les mesures dont il est question entreront progressivement en vigueur, et notamment à partir du budget 2016 pour avoir leur plein effet en 2017. Ceci concerne aussi bien les postes de dépenses que de recettes. Cela peut être résumé de la manière suivante : en matière de dépenses, il y aura notamment le non-remplacement des départs à la pension. Si le remplacement est nécessaire, il se fera via des agents en interne, cela ne nécessitera donc pas des engagements externes, donc pas de dépense supplémentaire à inscrire au budget. La deuxième mesure porte sur la réduction de certains frais de fonctionnement, à concurrence de 250.000 euros pour 2015, 500.000 euros pour 2016 et 500.000 euros pour 2017, la réduction des dotations facultatives notamment pour 2017, pour un montant de 133.470 euros; en recettes il y aura l'augmentation de certaines taxes notamment celles visant les établissements bancaires et les self-bankings, et l'augmentation des centimes additionnels, comme vient de le mentionner Madame la Bourgmestre, visant uniquement les multipropriétaires et ce, à partir de 2016. Pour ce dernier point, il convient de préciser que l'augmentation des centimes additionnels ne peut se faire que de manière généralisée. Et afin de neutraliser l'effet de cette augmentation pour les mono-propriétaires occupant leur bien, une prime correspondant au montant de l'augmentation des centimes communaux sera remboursée aux propriétaires qui en feront la demande, bien sûr.

Le fil conducteur de ce plan ainsi que de ce budget est, bien sûr, le retour à l'équilibre financier sans toucher aux services sociaux, aux citoyens et à la population et, surtout, il sera fait en sorte d'éviter ou de créer ou d'augmenter des taxes à charge des Molenbeekois faibles et moyens.

Il est enfin important de signaler que l'approbation de ce plan permettra à la Commune de percevoir des moyens financiers importants de la Région bruxelloise s'élevant à 13.700.000 euros, montant qui doit servir à effacer une grosse partie du passif de la Commune. Pour ce qui est de la trésorerie communale, en grande difficulté pour le moment, un prêt de 15.000.000 euros devra être contracté dans les jours suivants puisque le point est inscrit à l'ordre du jour de ce Conseil et permettra de financer les investissements réalisés sur fonds propres dans les années antérieures. L'addition de ces montants permettra à notre trésorerie de se doter de quelque 29.000.000 euros, ce qui la ramènera à des proportions normales pour une Commune de la taille de Molenbeek.

Merci.

M. le Président :

Merci Monsieur Haouari.

Qui veut prendre la parole ?

M. Ikazban :

Merci Monsieur le Président.

Je remercie la Bourgmestre et l'Echevin de nous avoir fait leur exposé. J'espère que vous en n'êtes pas au point d'aller chercher de l'eau dans les étangs pour remplir nos cruches, car, franchement, je vous invite à venir sentir l'eau qu'on vient de boire ici ...!

M. le Président :

...C'est la même que celle d'hier...

M. Ikazban :

Molenbeek-Saint-Jean est une Commune jeune qui compte au 1er janvier de cette année 96346 habitants. Les femmes y sont plus nombreuses et sont 48.318 pour 48.028 hommes. Donc, contrairement aux préjugés et aux apparences, il y a plus de femmes que d'hommes à Molenbeek-Saint-Jean. Selon les chiffres de 2013, 6,5 % de femmes bénéficiaient du RIS pour 4,8 % d'hommes - un chiffre qui fait moins rigoler évidemment. Le taux d'activité féminine est de 53 %. Il est de 70,2 % pour les hommes. Le taux de chômage féminin est de 33,1 %, celui des hommes étant de 28,5 %. Dans certains quartiers le taux de chômage des jeunes atteint même jusqu'à 50 %. C'est une Commune densément peuplée avec 16.357 habitants au kilomètre carré, soit le double de la moyenne bruxelloise et qui connaît donc un boom démographique particulièrement important. Une population très jeune donc dont l'âge moyen est de 34 ans et 9 mois pour une moyenne régionale de 37 ans et 7 mois. D'après les derniers chiffres, la croissance annuelle moyenne de la population de Molenbeek-Saint-Jean est de 1,8 % pour un taux régional de 1,2 %. L'indice de richesse plutôt bas dans cette Commune demande des efforts particuliers et une adaptation minutieuse du budget communal. Cela démontre que la gestion de cette Commune est un exercice particulièrement difficile. Néanmoins nous avons été élus pour œuvrer à l'amélioration du bien-être général des citoyens molenbeekoïses que nous représentons.

Le premier constat qui coule de source qu'on pourrait faire suite à la présentation ce soir de ce budget est l'incapacité de la majorité actuelle à faire son budget 2015. Il faut le dire et le rappeler, car c'est un élément historique. De plus, c'est un aveu de faiblesse de cette majorité, une majorité MR, cdh, Ecolo - dois-je rajouter GIC ou pas, je ne sais pas, je ne sais plus, je le saurai peut-être à la fin de la soirée... Il est à remarquer que lors de la préparation des budgets 2013 et 2014 nous vous avons prévenus en vous disant que vous alliez tout droit dans le mur si vous ne changez pas de méthode. C'est ainsi que, pour la toute première fois dans l'histoire de Molenbeek-Saint-Jean, le Collège a demandé une intervention de la Région de Bruxelles-Capitale pour l'élaboration de son budget 2015. Je dois reconnaître que Molenbeek n'est pas la seule Commune qui se retrouve sous plan d'assainissement mais si je reprends les déclarations de l'échevin des finances de l'époque, l'éviter était possible, comme quoi il faut savoir tourner sa langue sept fois dans la bouche avant de parler, c'est important pour l'avenir. Il est prévu que le Fonds régional pour la trésorerie octroie un prêt de 24 000 000 euros, s'il y a respect de ce plan, comme cela a été expliqué précédemment. Dans ce cas ce montant sera non remboursable. Donc, la Commune sollicite la Région grâce à laquelle elle fait son budget. La Région donne 24.000.000 euros à la Commune, à condition qu'elle respecte son plan, il faut le dire et le rappeler. Je me souviens encore de Madame Schepmans, chef de groupe de l'opposition MR, qui reprochait à l'ancien Bourgmestre de prendre autant de subsides. C'est assez drôle de constater qu'aujourd'hui c'est la Région et ses subsides qui vont vous sauver du naufrage...

M. l'Echevin El Khannouss :

...La situation n'est pas la même ...

M. Ikazban :

...Je ne vais pas me lancer dans une analyse chiffrée et détaillée de toutes les mesures, je ne suis pas un spécialiste, loin de là et je laisse le soin à mes collègues Abdallah Achaoui et Ahmed Gjanaj de le faire certainement mieux que moi. Néanmoins, si la mise sous plan d'assainissement financier est conditionnée pour obtenir le refinancement des 24.000.000 dont je parlais, sans recouvrement, contrairement à ce qui a été annoncé en grandes pompes dans les médias, ici c'est toujours le Collège qui décide de ses choix et de l'orientation politique qu'il prend, pas la Région; j'insiste sur ce point extrêmement important. Il a été dit à plusieurs reprises dans les médias et dans cette assemblée que c'est la Région qui va imposer ce plan et des mesures difficiles. Ce n'est pas vrai, c'est faux, c'est la Commune qui propose son plan et c'est à la Région de l'accepter, de venir en aide à la Commune pour se redresser, mais les orientations et les choix politiques relèvent du Collège qui les a d'ailleurs pris sans le Conseil communal. Quand le Collège décide, par exemple, de proposer l'augmentation du précompte immobilier PRI pour les propriétaires molenbeekoïses, c'est sa seule et unique décision, la Région ne l'ayant pas obligé à prendre ce genre de décision. Donc, le Collège nous propose d'augmenter de 500 centimes d'additionnels le précompte immobilier; on passe de 2.848 à 3.350 points, soit 17 % d'additionnels au PRI.

Mes chers collègues de la majorité et de l'opposition - et là je m'adresse aux simples Conseillers communaux comme moi, pas aux membres du Collège qui ont déjà décidé -, si, aujourd'hui, vous adoptez ce budget, eh bien ! Vous adoptez automatiquement, pas cette augmentation mais cette explosion du précompte immobilier, vous devez le savoir ! Quand on adopte un budget comme celui-ci, il est prévu une explosion du précompte. C'est pour ça, Monsieur le Président, que nous avons aussi des amendements à introduire. Nous en avons cinq à proposer. Alors, je m'excuse à l'avance, mais avant d'arriver ici, j'ai eu un bug informatique et je n'ai pas pu dactylographier aussi joliment que j'aurai voulu les amendements. Mais je les ai rédigés, photocopiés, j'ai 45 exemplaires que je ne distribuerai qu'après, de sorte qu'on m'écouterait jusqu'au bout.

La première demande que nous formulons en guise de proposition d'amendement c'est de séparer le vote du budget de celui de l'augmentation du précompte immobilier. On veut deux votes distincts, on veut donner la possibilité aux Conseillers communaux de faire des choix séparément. Pour le Collège, l'un va avec l'autre; ce n'est pas forcément le cas pour les Conseillers communaux, il y a mille et une raisons pour lesquelles on pourrait être d'accord ou pas par rapport à cette augmentation du PRI. Nous sommes dans une situation exceptionnelle, et une situation exceptionnelle demande une attitude exceptionnelle. Et je dois quand même regretter, Madame la Bourgmestre, la méthode du Collège ou, plutôt, de certains membres du Collège. D'abord, il était assez désagréable de prendre connaissance de certaines informations, certaines déclarations dans la presse qui donnent une très mauvaise image de notre belle Commune et de la politique de manière générale. Et là je vous rejoins quand vous parlez d'aller au-delà des clivages majorité-opposition. Je pense que certaines déclarations, certaines informations, sorties de leur cadre, diffusées telles quelles dans la presse, donnent vraiment une image négative et exécrationnelle de notre Commune. Je pense qu'il y a certainement des membres de votre Collège qui essaient de travailler à revaloriser l'image de cette Commune qui en a vraiment besoin et je pense que par rapport à ça il faut aussi faire son examen de conscience.

Des informations ont été communiquées à la presse et pas au Conseil communal. D'ailleurs certains tableaux devant accompagner le budget de ce soir, nous ne les avons reçus que ce matin. Au moment où la Commune a sollicité l'aide de la Région, je me souviens qu'on nous avait fait ici au Conseil communal - lors de la séance consacrée à la situation budgétaire difficile de la Commune - une promesse selon laquelle le Collège était dans l'impossibilité de faire son budget et avait pris la décision de solliciter l'intervention du

fonds de refinancement. Mais, à ce moment-là, on nous avait promis, vu la situation exceptionnelle, d'associer les Conseillers communaux aux choix et aux orientations qui devaient être prises par rapport à l'élaboration de ce plan. Il n'en est rien, il n'en a jamais été question, je ne sais pas si les Conseillers de la majorité ont participé ou non à ces choix. En tout cas, pour nous, dans l'opposition, ce n'est pas le cas. C'est particulièrement dommageable pour la démocratie locale d'autant plus qu'on a eu ce débat, qu'on en a parlé longuement. C'est dommage, parce qu'on était devant un rendez-vous important. Et là je rejoins ce qu'a dit Madame la Bourgmestre, à savoir que votre objectif d'équilibre est un objectif qui devrait être partagé. Il aurait pu l'être si vous nous aviez associés dès le départ aux choix et orientations. Vous aviez annoncé en grandes pompes dans votre note d'orientation générale de 2012-2015 qui est, d'ailleurs bientôt périmée, un chapitre sur la bonne gouvernance et de grands changements au niveau de la démocratie locale. Or, avec les choix que vous avez faits vous reléguez ainsi le Conseil communal au statut de simple chambre d'entérinement des choix et des politiques décidés par les seuls échevins. On peut se poser la question de savoir à quoi servent les Conseillers communaux - c'est évidemment un manque de respect - sauf à vous donner le quorum.

Ce plan d'assainissement, ce sont vos propositions. En ce qui concerne le PRI par exemple, comme je l'ai dit précédemment, on n'est pas seulement devant une proposition d'augmentation, on est devant une explosion du précompte immobilier ici à Molenbeek. Vous avez décidé de frapper les propriétaires molenbeekois puisque c'est dans leurs poches que vous allez chercher les 5.000.000 euros que vous rapportera cette augmentation de 17 % du PRI. Ce qui est incompréhensible c'est qu'il n'y a rien à propos de l'impôt sur les personnes physiques, de l'IPP qui est aujourd'hui à 6,5 %. Aucune proposition, aucune analyse, aucune étude, si ce n'est un simple gel de l'IPP ! J'ai entendu tout à l'heure la Bourgmestre dire que ça ne sert à rien de toucher à l'IPP. Mais sur base de quoi vous dites ça ? Moi, j'aimerais bien avoir des chiffres, une analyse, quelque chose de précis tout simplement. A partir du moment où vous décidez d'augmenter fortement le PRI, on aurait pu imaginer qu'on rechercherait un petit peu d'équilibre pour les finances des contribuables molenbeekois, en proposant notamment - pourquoi pas - une diminution de l'IPP, comme cela a été d'ailleurs fait à Anderlecht, à Koekelberg et à Schaerbeek. Et j'ai pris comme exemples les Communes où presque tous les partis démocratiques sont au pouvoir. Il y a deux ans, Schaerbeek, par exemple, qui est un grand modèle pour vous, avait augmenté le PRI de 13,4 % mais a, dans le même temps, diminué l'IPP, le passant de 6,8 % à 6,6 %. Vous comprenez mal mes propos, nous n'avons aucune pitié pour les spéculateurs qui exploitent les plus faibles et s'enrichissent sur leur dos. Néanmoins, il y a une nuance à apporter, notamment par rapport aux propriétaires occupants ou non, Molenbeekois ou non, le propriétaire qui loue un appartement dans sa petite maison pour pouvoir payer sa traite à la fin du mois. Pour vous, il n'y a, semble-t-il, pas de différence et, d'ailleurs, vous l'avez reconnu hier en Sections réunies en disant qu'il n'était pas possible de faire la différence. Justement, si vous reconnaissez qu'il n'est pas possible de faire la différence, alors ce que vous décidez de prendre comme mesure devient injuste et est comme une mesure prise à l'aveuglette.

Notre deuxième amendement que nous déposons est relatif donc à l'IPP, à sa diminution. Puisque si vous vous entêtez à augmenter le précompte immobilier, il ne faut pas seulement équilibrer les comptes de la Commune, il faut aussi équilibrer les comptes des contribuables molenbeekois.

Vous prévoyez dans votre plan la poursuite de la politique d'augmentation des taxes, pour ne pas changer, j'ai envie de dire... On peut même vous surnommer, Madame la Bourgmestre, Madame Taxe, car qui va payer finalement la note ? Ce sont toujours les plus faibles, ce sont toujours les contribuables, même quand on donne l'impression que c'est les plus riches ça finit toujours sur les plus faibles. Vos transferts sont-ils à l'image de l'orientation politique du Collège ? Alors, votre Collège est à droite ou au centre-droit... Et j'en

veux pour preuve le gel de la dotation du CPAS. On ne va pas aborder le CPAS ce soir puisqu'il y a un Conseil communal qui est prévu mais le statuquo observé pour le CPAS signifie en réalité une diminution. Il faut ajouter à cela les efforts d'économie que vous demandez au CPAS et que vous allez encore demander. Au regard de la situation socio-économique de la Commune, et tous les chiffres que j'ai donnés au début de mon intervention montrent la fragilité de sa population, l'augmentation de la pauvreté et de la précarité. C'est de l'inconscience, voire même un suicide collectif. Mais comme ce suicide n'est pas le vôtre, cela ressemble plutôt à un suicide assisté. Et si le mot vous semble fort, il n'est pas aussi fort que l'augmentation que vous allouez par contre à la zone de police où là il n'y a pas de problèmes. En gros, la zone de police bénéficie d'une augmentation et, dans le même temps, le CPAS qui fait face de jour en jour à de plus en plus de difficultés et de pauvreté, se voit diminuer. L'influence du gouvernement MR-NVA oblige peut-être, il est plus facile évidemment de surfer sur la vague sécuritaire, sur la psychose, sur la peur que de défendre les plus faibles et les exclus. Pour le PS il est inacceptable d'étrangler l'outil d'action sociale qui permet d'assurer le droit à la dignité humaine pour les plus faibles.

L'autre transfert qui pose question est ce fameux million, ce million 24.000 ou 25.000 euros que vous maintenez à l'asbl Molenbeek Sport. On est quand même en droit de se poser la question suivante : quelle est l'utilité d'inscrire dans votre budget une dotation d'un million 25.000 euros à l'asbl Molenbeek Sport alors que précédemment on était autour du million 250.000 euros quand on sait que 75 à 85 % du budget de cette asbl couvraient les frais liés à la piscine, au bassin de natation, quand on sait aujourd'hui que ce bassin est fermé ? Et pour lequel vous avez licencié presque 20 personnes. Je me demande encore s'il y a une justification à maintenir ce montant d'un million dans votre budget. N'y a-t-il pas là peut-être une réserve cachée ?

Concernant la ponction sur la poche des Molenbeekois on peut regretter le maintien de la garderie payante. Cela me fait un peu sourire quand vous prétendez, par rapport à certaines taxes, que là on touche rien...Vous nous avez présenté un tableau mais si on remonte en arrière, il s'agit de certaines taxes que vous avez mises en place, c'est vous qui avez décidé des garderies payantes et c'est vous qui continuez à prévoir les 400 000 euros que les parents vont devoir déboursier sans aucune évaluation sérieuse. Aujourd'hui, au moment où je vous parle, il n'y a aucune évaluation ni remise en question. Pourtant, on a déjà évoqué à plusieurs reprises ici une diminution extrêmement importante de la fréquentation de ces garderies. On nous avait dit de ne pas nous inquiéter, qu'on allait améliorer l'encadrement. Finalement, on constate que plus de la moitié des enfants ne fréquentent plus ces garderies. Il n'y a pas d'effort, pas de geste, c'est le statuquo dans votre entêtement, pas dans le budget. Idem également pour les plaines de vacances, pourtant vous promettiez d'améliorer ce service. On assiste plutôt à un véritable recul du service public. Je rappelle que les plaines de vacances sont une bouffée d'air pour nos enfants dont les parents ne peuvent offrir des vacances. Comme si cela ne suffisait pas, votre majorité prévoit même de ponctionner les seniors - même ceux-là vous ne les avez pas oubliés - par rapport à leurs petites activités de fin de vie. C'est la politique de la terre brûlée. Et tant pis pour les plus faibles que l'on mettra à contribution !

Le troisième amendement que nous déposerons, Madame la Bourgmestre, concerne les garderies. On ne va pas faire de démagogie, on ne va pas vous proposer de passer de 400.000 euros à zéro euro et donc de rétablir du jour au lendemain la gratuité. Vu la façon dont vous avez enchaîné les choses, il paraît difficile de revenir tout de suite en arrière. Néanmoins, on est en droit de se remettre en question à certain moment. Nous allons vous proposer de rendre la garderie gratuite sur le temps de midi pour lequel on peut se mettre d'accord avec un amendement qui prévoit de diminuer ce montant de 400.000 euros d'un tiers pour pouvoir permettre d'avoir des garderies gratuites pour tous les enfants sur le temps de midi.

Au sujet des dépenses générales, nous constatons un changement d'article assez curieux dont on ne comprend pas très bien la motivation. On passe de deux articles distincts pour le culte musulman et pour l'aide provisionnelle à la laïcité (les articles 79- 01, 332-02 et 79-02, 332-02 pour ceux qui connaissent leur budget par cœur) à un article unique qui englobe les deux. C'est curieux, mettre les deux ensemble, d'autant qu'ils recevront, mis ensemble, moins ! Donc on a fait de deux articles un seul avec moins à deux que ce qu'ils avaient séparément. Vous allez me dire qu'on ne diminue que de 10 %, ce n'est pas grand-chose, comme pour les dépenses facultatives. Mais il y avait avant un montant de 53.000 euros qui était ventilé de la façon suivante : 35.000 euros pour le culte musulman et 18.000 euros pour la laïcité. Aujourd'hui, dans votre version, vous proposez 47.700 euros, donc une diminution. Alors, première remarque, il y a un problème de traitement d'équité puisque dans le même temps, pour les Fabriques d'Eglise, vous gardez un seul et même article bien distinct. J'aurai compris si vous aviez mis tous les cultes ensemble; là vous mettez le culte musulman et la laïcité ensemble et vous laissez la Fabrique d'Eglise à part et dont le montant est même augmenté...

Mme la Bourgmestre :

...Démagogie ...

M. Ikazban :

... Je n'ai pas l'impression - vous allez peut-être me contredire - qu'à Molenbeek il y a moins de Musulmans et de laïques. Bien au contraire ! C'est peut-être l'influence du *cdh* dans cette majorité.

Troisième remarque, le fait d'avoir fait un seul article ne détermine pas à l'avance la ventilation des budgets alloués. Donc, on ne sait pas qui va recevoir quoi et combien. En ce qui nous concerne, et dans un souci de transparence et de traitement équitable, nous proposerons un amendement afin de rétablir les articles distincts pour chacun des cultes et un retour au montant initial de 53.000 euros. Donc, Madame la Bourgmestre, beaucoup d'économies en perspective, sauf pour le Collège, et en tout cas beaucoup d'économies sur le dos des habitants et de la population.

Par rapport au personnel, on nous dit parfois tout et n'importe quoi. Il n'y a jamais eu trop de personnel à la Commune de Molenbeek-Saint-Jean. Par rapport au nombre total de Molenbeekoïses et d'habitants qui ne cessent de croître, on a toujours été en deçà de la moyenne régionale. Je laisserai d'ailleurs mes collègues Farida Tahar et Olivia P'tito s'exprimer là-dessus et développeront un peu plus le sujet. Mais nous souhaitons obtenir l'organigramme complet relatif au personnel communal qu'il aurait utile d'ailleurs de joindre à ce budget ainsi que l'ensemble des changements qui ont été opérés dans le personnel depuis votre installation. Car nous avons des inquiétudes par rapport à des départs forcés ou non de personnel de qualité. En autres exemples, nous sommes surpris par la décapitation des services des Travaux publics et des Projets subsidiés. On aimerait comprendre ce qu'il en est. Oui, décapitation, le mot n'est pas fort, d'autant plus que - je le rappelle - ces services ont permis à la Commune d'obtenir des subsides importants et de gérer de nombreux contrats de quartier avec grand succès. Concernant les travaux publics dont notre collègue Gypers est en charge, il y a notre ancien collègue et échevin Mohamed Daif qui avait réussi la prouesse de rénover l'ensemble des rues du Molenbeek historique et bien au-delà. Aujourd'hui, j'ai l'impression que l'échevin des travaux va faire l'inverse. Du moins, s'il gère son département comme il a géré la propreté publique, on risque de retrouver cette Commune dans l'état où elle était il y a vingt ans. A sa décharge, il reste à savoir si, en décapitant les services des Travaux publics et des Projets subsidiés, on lui a rendu service ou pas. L'avenir nous le dira.

Je reviens un instant sur le gel des engagements. Dans une Commune où la population ne cesse de croître il faudrait plutôt augmenter les services à la population et pas les diminuer. Et puisque vous gelez les engagements, vous auriez pu faire preuve d'imagination pour renforcer les services comme, par exemple, la mise en place d'un budget 'garantie jeunes' pour mettre à l'emploi des jeunes. Je rappelle - et j'ai donné des chiffres tout à l'heure, et ce n'est pas par plaisir - que nos jeunes à Molenbeek sont fortement touchés par le chômage et sont parmi les plus discriminés à l'embauche au niveau de la Région bruxelloise. Puisque je constate que l'échevin de l'emploi n'a obtenu que des miettes pour ces politiques - je laisserai le soin à mes collègues Azaoum et Gjanaj de développer ce sujet - et qu'il n'y a pas grand-chose en matière de politique d'emploi dans cette Commune avec un taux de chômage très important, nous allons vous suggérer un amendement qui prévoit une augmentation du budget relatif au personnel subsidié de 50.000 sur l'article ' Traitement du personnel subventionné' (article 1040-11-03). Il y est inscrit un montant actuel de 272.410 euros et je propose d'y rajouter 50.000 euros, de sorte à faire 322.410 euros. Une augmentation de 50.000 euros qui permettra la mise à l'emploi chaque année de 20 jeunes Molenbeekoïses dans le cadre de la « garantie jeunes » et permettra, par la même occasion, à cette Commune de s'inscrire dans une démarche, une dynamique de création d'emplois et de donner une première expérience à nos jeunes et à la population. On vient ainsi prêter main forte à ce pauvre échevin de l'emploi qui n'a pas obtenu grand-chose. Pourtant, je l'entends encore, lors des dernières élections communales, pleurnicher parce qu'il n'avait pas assez d'emplois à offrir, disant à l'époque que c'était la faute des socialistes et du Bourgmestre. Aujourd'hui, ce serait la faute de la Bourgmestre, du MR ... On déposera donc un cinquième amendement concernant la 'garantie jeunes'.

Nous constatons évidemment - et je vais conclure vite - un manque d'ambition dans votre budget au sujet de la politique de la propreté publique qui pourtant mériterait une attention toute particulière. En la matière, je laisserai le soin à mon collègue Magérus de développer plus longuement. Mais, franchement, vu l'ampleur du problème, on pensait vraiment que vous alliez venir avec quelque chose d'extrêmement important par rapport à ce problème de saleté dans les rues, à ce problème de propreté. Au lieu de dire 'ce n'est pas nous, c'est la Région, c'est les autres', on aurait voulu que le Collège prenne ses responsabilités et vienne avec un budget à la mesure de ses ambitions. Ce n'est pas le cas, en tout cas, on n'a pas les mêmes lunettes pour lire le budget...

Une petite remarque sur la cohésion sociale. Madame Turine - je ne vais pas faire ce soir un long débat sur ce thème, j'espère qu'on aura l'occasion de l'avoir et vous êtes installée depuis maintenant assez longtemps pour pouvoir commencer à faire un premier bilan, et je pense qu'on n'a jamais parlé autant de cohésion sociale et mes collègues Farida Tahar et Houria Ouberri suivent de près ce qui se passe notamment à la LES, mais la politique de cohésion sociale ne se fait pas que là -, je suis assez déçu de constater que si on augmente le budget de la zone de police, je ne vois pas la même intensité dans la politique de prévention. Notamment par rapport à un sujet qui nous tient particulièrement à cœur et dont je sais qu'il vous tient à cœur aussi - je sais que c'était l'une des promesses électorales de certains membres de ce Collège - et qui concerne la jeunesse notamment.

Il me semblait, en tout cas, que pour Madame Turine ce n'était pas juste un slogan mais une conviction profonde. Je le pense encore mais je ne vois pas grand-chose se faire, et c'est un peu dommage.

Nous constatons également un manque flagrant dans les investissements pour nos écoles alors que nous connaissons un boom démographique. Vous avez en fait bien profité de tous les projets qui avaient été lancés par l'ancienne majorité. Mais demain, par manque de prévision, le boomerang ne reviendra pas sur vous ni sur nous, mais il reviendra sur les parents - ça vous fait soupirer ! - dont les enfants n'auront aucune place dans les écoles par

manque de prévision. Parce que nous, Madame, on a mené des politiques et lancé des projets de création d'écoles et de places. Aujourd'hui, vous stoppez net et le boomerang reviendra dans deux ou trois ans, et je vous le dit, pas sur vous, pas sur nous, on ne sera peut-être plus là. Ce sont les enfants qui vont en pâtir, ce sont les parents qui vont en subir les conséquences. Et par rapport à ces investissements je laisserai mon collègue Rekik Nader s'exprimer plus longuement.

J'avais, Madame la Bourgmestre, déjà rappelé lors des précédents budgets que vous avez présentés, celui-ci étant le troisième, que votre budget sous assistance respiratoire de la Région est un budget petits bras qui se contentait de profiter des réalisations du passé tout en les usurpant d'ailleurs très souvent. J'avais également expliqué que vous avez été échevine pendant plus de vingt ans à la tête de la petite barque de la Culture et puis vous êtes devenue Bourgmestre d'un énorme paquebot, le paquebot Molenbeek. Et en disant ça, je ne fais pas référence à la péniche qui a coûté 100.000 euros et qui a disparu dans le canal, mais je faisais référence à cette image-là en disant que, Madame la Bourgmestre, aujourd'hui, vous dirigez un paquebot et vous allez devoir démontrer et prouver votre capacité de le diriger et de le mener à bon port. Vous présentez aujourd'hui un budget dont - vous dites et le répétez plusieurs fois - l'objectif premier est de ramener l'équilibre en 2017. C'est bien...mais c'est un budget qui est sans ambition et sans saveur pour notre population.

Votre Collège s'apparente plutôt à un équipage de pirates qui s'aborde sans aucune gêne et qui taxe et retaxe la population, taxes directes, indirectes, taxes déguisées. C'est le sport que vous pratiquez quasiment depuis votre installation. Cette situation ressemble également, Madame la Bourgmestre, à un avion mais un avion sans pilote qui finira par s'écraser, parce que, pour l'instant, vous avez le pilotage automatique - merci la Région - mais il finira par s'écraser si vous n'en prenez pas vraiment les commandes. Quelque chose me dit que si cet avion devait s'écraser et si vous deviez, par chance, vous en sortir indemnes, vous allez me dire comme d'habitude que ce n'est pas votre faute !

Je vous remercie.

M. le Président :

Merci Monsieur Ikazban.

Ik geef het woord aan Mijnheer Van Damme.

Dhr. Van damme :

Madame la Bourgmestre, chers Echevins, vous aviez annoncé ce budget comme étant un budget vérité. Pour moi et le sp.a, ce n'est pas du tout le cas, c'est un budget antisocial, un budget de droite pure. Et je m'en étonne en regardant la composition de votre majorité.

In het verleden is er veel gebekvecht over wie nu de schuld heeft van de huidige toestand. We kunnen ons opnieuw verdiepen in de discussie en elkaar met de vinger wijzen en zeggen het is in het verleden, het is in de toekomst. Julie tijd is natuurlijk dat in het verleden al de partijen die hier vandaag rond de tafel zitten, neen, op een of ander manier aan het bestuur stonden van onze gemeente en dat de echte reden waarom we vandaag in de penarie zitten natuurlijk er een is van een verarming van onze bevolking enerzijds en een groeiende bevolking anderzijds.

Mijn collega, Ikazban, heeft het al gezegd. Op 10 jaar tijd zijn er 20.000 molenbekenaren bijgekomen. Dat is du een enorme bevolkingsgroei maar bovendien zijn die

molenbeekenaren gemiddeld 5% armer geworden in de laatste 10 jaar. Het gemiddelde inkomen per molenbeekenaar, per inwoner is er met 5% achteruit gegaan en ligt nu ongeveer op de helft van dat per inwoner in bij voorbeeld Sint-Pieters-Woluwe en dat is niet eens zo ver hiervandaan.

De structurele oplossing voor sp.a op lange termijn is een dubbele oplossing. Een oplossing van meer solidariteit, meer solidariteit op het niveau van het Gewest, meer solidariteit tussen de gemeente en waarom niet evolueren naar een fusie van de gemeenten waarbij toch minstens op financieel vlak er een solidariteit kan spelen tussen het zuiden, het zuid-oosten van Brussel en het westen, het noord-westen van Brussel dat zou eigenlijk een structurele oplossing op lange termijn zijn. Wat ook een structurele oplossing op lange termijn zou zijn, en daar kunnen wij als molenbeekenaar wel iets aan doen, dat zou zijn dat we er in zouden slagen om de middenklasse die Molenbeek wel degelijk heeft om die te bewaren, om die hier te houden. Dat is eigenlijk waar het vandaag voor een groot stuk om gaat. De mensen die hier op de sociale ladder kruipen, die hier vanuit een moeilijke situatie opklimmen dit sociale ladder woning vinden, werk vinden en een plaats vinden om te groeien dat we er in slagen om deze mensen hier in de stad te houden en die niet te laten verhuizen naar de Brusselse rand of naar rijkere gemeenten in Brussel waardoor ook die koelkracht meteen verdwijnt. Dat is een van de grote uitdagingen waarvoor het College, waarvoor wij allemaal samen staan.

Dat is het uitgangspunt voor sp.a mar jammer genoeg zou het budget daar een antwoord moeten op geven maar we vinden het antwoord niet in dat budget. Het maakt mij een beetje triestig, een beetje moedeloos want het budget dat U vandaag presenteert

Ce n'est pas un budget vérité mais par contre un budget antisocial, parce que beaucoup trop optimiste et les recettes et les dépenses que vous envisagez sont sous-estimées grandement. Recettes trop optimistes, car, par exemple, en matière de stationnement vous avez calculé que sur les 3.200.000 euros de recettes brutes, plus de 60 % reviendraient directement dans les caisses communales. Ceci est assez absurde quand on sait qu'une partie des bénéfices nets reste à la Région, à l'agence de stationnement. Une autre partie servira, comme par le passé, à payer le coût de tout le dispositif de contrôle. Donc dire que 2 millions retourneraient aux caisses communales sur les 3,2 millions est vraiment une aberration; ça n'a aucun sens, c'est une surestimation claire et nette. En même temps, vous sous-estimez les dépenses.

Ik denk dat het duidelijk is dat de uitgaven die met betrekking tot het OCMW zijn ingeschreven dat die groot onderschat zijn en mijn collega Tania Dekens zal daarover straks nog eens tussenkomen en een aantal heel concrete cijfers geven. Gezien die huidige socio-economische situatie en verslechterende socio-economische situatie is het absurd om te zeggen dat we met dezelfde uitgave zitten als vorig jaar. Er zijn meer mensen en meer arme mensen. De kans dat die uitgaven vee groter zullen zijn is denk ik zeer reël en dan zeggen dat we gewoon een bevriezing doen van de uitgaven voor het OCMW dat is gewoon niet correct.

Il y a un élément de vérité dans votre budget, c'est l'énorme augmentation du précompte immobilier. Ce qui est étonnant pour un Bourgmestre libéral c'est que vous avez fait les taxes à tous les niveaux depuis votre arrivée, des taxes indirectes pour l'obtention de différents documents administratifs, en plus de l'augmentation des taxes directes, une mesure qui touchera les classes moyennes de notre Commune. Ce n'est pas seulement très étonnant pour une libérale mais également très problématique pour notre Commune. Aussi nous soutiendrons au sp.a la proposition du PS et celle que le FDF a déjà faite aussi, à savoir avoir une compensation certaine par rapport à l'IPP. Donc, ce n'est pas, c'est clair, un budget vérité. Par contre, c'est un budget de droite pure et, je l'ai déjà dit, antisocial, anti

solidarité. Et c'est assez étonnant quand deux partenaires au moins de la majorité disent faire partie du centre-gauche ! Je suis donc assez étonné que ce budget antisocial soit maintenu en l'état.

Het is heel duidelijk. We zien enerzijds bij voorbeeld dat wat betreft het OCMW er een herziening is van de dotatie zeer bizar op het moment dat er veel mensen uit de werkloosheid gedumpt worden naar het OCMW dat is natuurlijk de realiteit vandaag en het is heel waarschijnlijk dat ook voor het OCMW de uitgaven gaan stijgen. Het is ook zeer opvallend dat ... U heeft, Mevrouw de Burgemeester, niet langer dan enkele weken geleden Bart Somers ontvangen, hier in Molenbeek, om uit te leggen hoe wij de radicalisering aanpakken. U heeft daarbij een van de goede voorbeelden gegeven de werking van de LES, van de Vzw LES. Ik zie in uw budget dat U die VZW hier 10% van zijn werkingsmiddelen afpakt. Het is zeer bitter om te horen dat U enerzijds gaat stoeven met de werking van de LES buiten onze gemeente en in andere gemeenten en anderzijds tegelijkertijd 10% op de werkingsmiddelen van de LES maar ook van de Mission Lokale gaat besparen.

Bovendien en mijn collega Jamal Ikazban heeft het ook gezegd zegt U hier dat U de werking van het personeel, de rekrutering van het personeel zal bevrozen. Ik ben het stilaan beu dat discours dat gevoerd wordt op alle niveaus zowel op federaal niveau als hier dat het personeel blijkbaar profiteurs zijn. Blijkbaar is gemeentepersoneel is federaal personeel is personeel in Vlaanderen zijn dat mensen die profiteren, die hun werk niet goed doen die eigenlijk met veel minder mensen hetzelfde werk goed moeten doen. Dat is altijd de belofte. We hebben te veel personeel, we zullen met hetzelfde aantal mensen, met hetzelfde, met minder mensen zullen we hetzelfde werk doen. Wel, heerlijk gezegd, ik geloof dit niet. Di kan niet. Je kan niet met minder mensen, met een heel pak minder mensen, hetzelfde werk doen als vandaag het geval is. Wat doen men eigenlijk door te stoppen met het personeel te rekruteren? Dit betekent eigenlijk dat men de dienstverlening aan de bevolking naar beneden haalt. Heel simpel, men kan niet met 10% minder personeel hetzelfde werk doen als vandaag de dag. Het is eigenlijk een ziekte van deze tijd dat men het personeel of het overheidspersoneel een beetje als de zondebok ziet van onze samenleving en die het grootste pak van de besparingen moeten opvangen.

Dus, we zien besparingen op het personeel, we zien besparingen op de Mission Locale, we zien besparingen op de LES, maar tegelijkertijd, en daarom zeg ik het is een rechtse begroting, we zien tegelijkertijd

Nous voyons que pendant qu'on fait en même temps des économies sur le personnel, sur la LES, sur la Mission locale, le budget de la police augmente de 10 % en l'espace de deux ans. Et c'est assez choquant de voir que le budget du CPAS ainsi que celui de plusieurs services sont gelés et qu'on procède à la diminution du personnel qui assiste la population. En même temps, la police reçoit 10 % de plus ! Pour moi c'est un budget de droite pure et dure. On n'investit pas dans la prévention ni dans les services à la population mais on investit dans la répression. C'est ce qu'on propose ici ce soir et c'est quelque chose que nous acceptons très mal au sp.a, surtout au moment où, sur la Place communale, endroit où le stationnement est interdit, on voit tous les jours des dizaines de voitures qui s'y garent; c'est devant votre bureau et la police ne verbalise pas. Et on voit sur Facebook des photos de policiers qui sont en train d'uriner à cent mètres du commissariat - je vais vous envoyer la photo, Madame la Bourgmestre, qui est assez partagée. Donc, que vous vouliez investir sur la police en même temps qu'on épargne sur d'autres postes, c'est déjà assez pénible, mais que la police ne fasse pas son job est vraiment beaucoup plus pénible. Et c'est quelque chose que le sp.a ne peut supporter ou accepter dans une situation aussi pénible.

Ik ga van de gelegenheid gebruik maken om twee korte vragen te stellen aan de Nederlandstalige schepenen, de schepenen Annalisa Gadaleta en Jan Gypers, twee kleine maar toch heel concrete vragen. Een rond de speelpleinwerking, Mevrouw Gadaleta heeft mij geantwoord dat U niet heeft ingeschreven op het voorstel van de VGC om mee te gaan investeren op de speelpleinen in Molenbeek. Ik begrijp die keuze heerlijk gezegd niet. In Anderlecht heeft men zonder al te veel te veranderen aan de bestaande speelpleinwerking 30.000 euros subsidies gekregen voor de speelpleinwerking. Molenbeek gaat daar niet op in. Dat zijn 30.000 euros die U had kunnen investeren in andere middelen en die U niet had moeten besparen. U heeft dat laten liggen in dit budget van 2015. Ik begrijp niet waarom dit het geval is. En twee, dat is een vraag aan Jan Gypers. Ik heb gehoord en ik zou daar duidelijk over willen dat er overwogen is of overwogen wordt om alle gemeentescholen over te hevelen naar het gemeenschapsonderwijs.

Donc, j'ai entendu parler, dans le cadre de la réduction des dépenses, de la piste qui consiste à transférer les cinq écoles néerlandophones communales vers l'enseignement de la Communauté flamande. C'est, je trouve, une erreur fondamentale. Et je vous pose la question de savoir si c'est vrai ou si ce n'est qu'une rumeur.

En conclusion, le sp.a ne soutiendra évidemment pas ce budget qui n'est pas un budget vérité. Je ne crois pas, Madame la Bourgmestre, qu'avec les chiffres que vous proposez aujourd'hui, on va atteindre l'équilibre en 2017. Je parie avec vous qu'en 2017 vous n'aurez pas de budget en équilibre avec ce que vous proposez ce soir. De plus, c'est surtout un budget antisocial, un budget de droite, un budget pour le contrôle et la répression. Nous ne pouvons donc le soutenir. Nous avons un peu l'impression qu'en prenant le GIC dans votre majorité vous avez en même temps un peu pris le goût de la NVA et cela se reflète dans le budget que vous proposez aujourd'hui.

M. le Président :

Merci Monsieur Van Damme.

Je donne la parole à Monsieur Vossaert.

M. Vossaert :

Revenons un peu en arrière. Avant le plan d'accompagnement, quand on apprenait dans la presse comme d'habitude - on va dire que c'est de bonne guerre, les Conseillers communaux devant être attentifs et être abonnés à la presse pour être informés des décisions communales qui sont prises notamment en matière de budget ! J'ai aimé rappeler lors d'un Conseil communal extraordinaire que l'opposition a convoqué la séance pour faire l'état de la situation financière de la Commune, que la compétence des membres du Conseil communal n'est pas, certes, d'élaborer le budget mais de l'adopter. Donc, quelques mois plus tard, nous arrivons aujourd'hui à aborder ce plan financier. Et si je vous parlais du passé c'est parce que nous avons demandé de faire toute la lumière sur ce qui entraîne la mise sous tutelle et aussi, pour améliorer les choses de manière constructive, nous avons demandé de réaliser un audit financier pour dégager, d'une part, les solutions d'économie à prendre à court et moyen terme pour améliorer et aider la majorité et la tutelle afin de présenter un plan financier et ensuite adopter et présenter un budget. Cette demande est restée lettre morte, je le regrette. On dit aussi que la responsabilité se situe dans le chef d'une seule personne mais je pense que c'est une responsabilité qui est partagée, qu'elle se situe au sein d'un Collège, et il faut assumer les décisions qui sont prises dans le passé mais aussi pour l'avenir.

Je pense que la situation aurait pu être anticipée, notamment quand on nous a présenté un budget 2014 et plutôt avant quand on a découvert les résultats des comptes pour 2013. Et toutes ces choses auraient pu être anticipées. Quand on fait la remarque - et je l'ai entendu dans les interventions des uns et des autres - sur la dépense de personnel, je l'avais déjà dit, ça ne me dérange pas qu'on puisse engager du personnel compétent pour assurer des services à la population, compte tenu de la trajectoire de la croissance démographique, sachant qu'on est passé de 2006 à 2012 de 77000 habitants à 96000 habitants, c'est énorme ! Donc, je veux qu'on garde ça en toile de fond quand on veut critiquer, quand on veut parler de la question du personnel; ça n'empêche qu'il faut avoir une procédure claire bien établie en matière de gestion des ressources humaines. Tout ça est, je trouve, tout à fait positif et il fallait aller dans ce sens.

On a souvent parlé du rôle de la tutelle. Eh bien, j'estime qu'il faut rétablir la confiance dans nos institutions de manière générale. Il faut saluer l'aide de la Région de 13,7 millions d'euros pour sauver la Commune de la faillite, de la banqueroute mais, surtout, - je crois que certains l'ont rappelé - dire que ce qu'on nous présente aujourd'hui est le choix politique de cette majorité MR-cdh-Ecolo. Alors, j'ai parlé du passé. Parlons de l'avenir. Toujours en toile de fond la croissance démographique dont je vous ai parlé comme on a parlé de la paupérisation importante de la population à Molenbeek. Mais il y a aussi des mesures fortes prises au niveau fédéral par une majorité MR-NVA qui pèsent sur les Communes et renforcent encore leurs difficultés, notamment quand on décide de limiter la dotation des zones de police, de revoir la politique du Programme des grandes villes. Tout ça aura un impact à terme sur les Communes

Quand on décide aussi de limiter les allocations d'insertion dans le temps il y a un report sur les CPAS. Quoi qu'il arrive, il y a eu des décisions qui ont été prises dans le passé et encore aujourd'hui au Fédéral qui ont un impact direct sur les Communes bruxelloises et en particulier sur Molenbeek. Alors, le ciel n'est pas bleu, il n'est pas rose... Le ciel est gris à Molenbeek. Et je pense qu'il est nécessaire de mener une politique qui rende un peu d'espoir et qui, surtout, n'atteigne pas les classes moyennes. J'entends parler d'un budget de droite, antisocial, etc. Moi, je pense que c'est un budget qui touche directement la classe moyenne, les propriétaires certes mais aussi les locataires. J'ai déposé effectivement un amendement par rapport à cette augmentation du précompte immobilier qui fait partie certes des solutions que veut dégager la majorité pour arriver à un certain équilibre et dégager des recettes. Mais cette augmentation du précompte immobilier doit être - et cela fait partie de nos convictions au FDF - accompagnée d'un tax-shift comme ça s'est produit dans des Communes qui, je le rappelle, sont sous plan d'assainissement. Comme Schaerbeek et Anderlecht qui étaient sous plan d'assainissement mais ont quand même réalisé leur tax-shift en augmentant effectivement le précompte immobilier mais en diminuant l'IPP. En plus de ça, vous allez introduire une prime qui pour moi reste discutable tant sur le plan juridique que budgétaire car - et c'est l'Echevin du logement qui l'a rappelé - il y a 12.000 mono-propriétaires à Molenbeek; ça veut dire qu'il y aura une dépense administrative dans la gestion de la demande de cette prime qui est importante, une dépense supplémentaire à l'effet de cette compensation que vous voulez instaurer. Je pense qu'en matière d'investissement comme en matière de personnel il y a un gel. Et ça ne va pas améliorer le cadre de vie des habitants de Molenbeek ni leur qualité de vie. Parce que si on veut faire en sorte qu'on leur redonne de l'espoir et qu'on améliore la qualité de vie, il faut investir dans la voirie et dans les infrastructures de proximité. Et là, le programme extraordinaire ne donne pas cette perspective, cette ligne budgétaire qui permet de voir à l'horizon des solutions à moyen et long terme afin d'améliorer ce cadre de vie.

Dans mes interventions j'ai toujours l'habitude de relever les éléments positifs. Quand je parlais de mise à plat, je pense que la question des irrécouvrables était une nécessité, vous l'avez fait et je salue cette action. En ce qui concerne votre programme de majorité,

vous aviez proposé la note d'orientation politique de 2012 à 2015. Je suppose, comme il avait été dit, qu'elle avait des ambitions trop importantes et que de faux espoirs ont été créés avec son élaboration. On le voit effectivement en revenant sur les différents points qui sont repris dans cette note de politique générale. Et j'aimerais bien avoir un jour l'occasion d'entendre l'Echevin de l'Economie et de l'Emploi sur ce plan d'action en matière de développement économique, qu'il nous fasse l'étalage de toutes les mesures qu'il compte prendre dans les prochaines années pour redynamiser l'économie locale, faire en sorte de mettre des jeunes à l'emploi, qu'il nous montre comment se fait dans le cadre de son plan la concrétisation de ses engagements, à l'occasion sans doute d'une session de Sections réunies et qu'il ne se contente pas seulement des écrits dans une note de politique générale.

Je vais voter contre ce budget. Parce que, comme je le disais, quand on affiche des ambitions et quand on augmente le précompte immobilier, qu'on ne tient pas compte de la classe moyenne, qu'on va bien sûr passer dans quelques années à une augmentation des taxes – elle est déjà inscrite dans les astres – eh bien moi, je ne peux pas adhérer à ça en tant que libéral social. Donc, je ne peux pas voter pour ce budget tel qu'il est présenté. Donc, quand les résultats ne sont pas arrivés au bout du compte, on a tendance à dire - pour reprendre l'image du football – que quand les résultats n'arrivent pas, on change de coach. Je ne veux pas arriver jusque-là mais je pense qu'il faut changer véritablement les stratégies. Et aujourd'hui, j'espère que dans le cadre de votre prochain budget et dans le cadre de votre prochaine note de politique générale tous les éléments que je vous ai donnés ici en exergue, vous les reprendrez enfin dans votre budget vérité 2016.

Je vous remercie.

M. le Président :

Merci Monsieur Vossaert.

Je vais donner la parole en suivant l'ordre d'inscription et en commençant par les chefs de groupes. Donc, si vous permettez, Monsieur Achaoui, je donne d'abord la parole à Monsieur Ait Jeddig.

M. Ait Jeddig :

Merci Monsieur le Président.

Comme vous prenez les deux points ensemble, j'espère que je ne me répéterai pas. Cette signature de la convention fait suite à une demande de la Commune d'accompagnement financier auprès du Fonds régional bruxellois de refinancement des trésoreries communales et au constat que notre Commune ne peut établir son équilibre budgétaire pour l'année 2015. D'abord, je me pose la question suivante : quelle est l'origine des fonds par lesquels est alimenté cet organisme ? Est-ce de l'argent public ou privé ? Parce que j'ai l'impression que cet organisme agit comme une banque qui exige des garanties. On l'autorise à prélever d'office dans la part réservée à la Commune dans la dotation générale des Communes, s'il est constaté par le Comité d'accompagnement qui agit comme une troïka que le plan financier n'est pas respecté. Ce plan d'assainissement dont les pistes choisies pour réduire les dépenses sont des choix politiques de la majorité au pouvoir de notre Commune. Ce plan qui prévoit un moratoire sur le personnel, une augmentation de 10 % des taxes administratives, une réduction de 10 % des dépenses facultatives, donc des moyens donnés aux asbl, une évolution vers une diminution de la dotation au CPAS et avec les mêmes exigences en matière de personnel pour ce même CPAS, ainsi qu'une diminution des dotations de la LES et de Molenbeek Sport. Tout cela, pour bénéficier d'un prêt de 13.700.000 euros et 15.000.000 euros de prêt supplémentaire

pour couvrir les déficits ou les carences de gestion dans les contrats de quartier. Cela aura pour effet de creuser encore notre dette communale qui, cumulée, est supérieure à 110.000.000 euros et dont les charges atteignent, rien que pour l'année 2015, treize millions d'euros.

Quand une Commune est déclarée en faillite, il y a d'autres choix politiques à faire et ce n'est pas à nos concitoyens de payer les conséquences d'une mauvaise gestion financière de notre Commune par nos mandataires politiques. Le rôle des politiques est de rester au service des citoyens et de préserver leur bien-être et la paix sociale.

En ce qui concerne le budget communal de l'exercice 2015, je ne suis pas comptable ni expert dans la manipulation des nombres bien que je considère que chacun doit être comptable de ses actes et de ses prises de décision. Car quand on exerce des responsabilités politiques, ces décisions concernent une grande partie de nos citoyens, leur avenir et leur bien-être.

La Nouvelle Loi communale impose l'équilibre budgétaire mais n'indique pas les chemins pour l'atteindre. Ce sont bien nos décideurs politiques, en l'occurrence le Collège des Bourgmestre et Echevins qui prend les voies et mesures selon son orientation politique pour atteindre l'objectif.

Nous pouvons constater que depuis la crise financière amorcée bien avant que nos politiques prennent un fameux virage à droite, nous sommes proches de la rupture de l'équilibre réel physique, social, celui dont la rupture peut mettre une majorité de nos citoyens dans une situation dramatique. Le budget 2015 et les suivants sont une traduction en nombre et en moyens du plan d'assainissement que la majorité – le Collège – a décidé d'appliquer à notre Commune. On peut y voir une correspondance avec les politiques d'austérité européenne préconisées ou poussées par la BCE (Banque Centrale Européenne) et d'autres grosses banques européennes très rentables pour certains placements.

On peut citer quelques mesures prises dans ce budget : non-renouvellement des contrats de travail pour de nombreux contractuels qui sont en majorité des femmes, notamment dans les écoles fondamentales – l'égalité entre les hommes et les femmes, parlons-en alors ! – où les assistantes sociales vont passer à la trappe. Cela va toucher aussi le secteur des garderies. Idem pour le secteur Jeunesse et sport, diminution de 10 % pour les dépenses facultatives, donc diminution de 10 % de soutien aux asbls qui font un travail de terrain intéressant, une diminution annoncée de la dotation à notre CPAS alors qu'il est sous pression avec les exclusions du chômage et l'arrivée de nombreux étudiants qui demandent un revenu d'intégration sociale, un nombre en augmentation de 38 %, une dotation à la LES qui va diminuer avec le non-renouvellement de nombreux contrats à durée indéterminée, sans compter les départs en pension des statutaires et les absences de longue durée pour raison de maladie. On va augmenter, comme il a été dit, la dotation de la zone de police, ce qui indique, dans ce contexte, que nous évoluons vers un monde régalien, un monde où règnera la politique des privilèges, où on protégera les riches au détriment des pauvres.

L'augmentation de la dette de notre Commune va croissant. J'ai déjà dit pour le budget 2015 que la dépense de la dette est de l'ordre de 13 millions d'euros, ce qui est équivalent à l'emprunt que la Commune veut contracter auprès du Fonds bruxellois de refinancement des trésoreries communales. Alors, pourquoi ne pas plaider pour l'effacement de cette dette ? Une autre piste est préconisée d'ailleurs par le mouvement Islam et qui propose de fusionner nos Communes, car les citoyens molenbeekois ne comprennent pas cette disparité des moyens entre Communes alors qu'ils vivent dans une des régions les plus riches d'Europe. Nous sommes dans une situation d'équilibre instable et je dirais hors

de l'équilibre réel et qui correspondrait à un monde plus juste où le citoyen voudrait vivre. Merci.

M. le Président :

Merci Monsieur Ait Jeddig.

Je donne la parole à Monsieur De Block.

M. De Block :

Je pense que tout le monde est finalement content d'avoir pu disposer des chiffres lors de la session passée des Sections réunies, car ça a pris du temps avant d'informer les Conseillers sur les enjeux et les chiffres réels sur la situation financière de la Commune. D'abord, il fallait batailler pour pouvoir disposer du plan triennal et des chiffres transmis à la Région ainsi que les grandes orientations prises pour le budget 2015. Il n'y avait pas moyen d'avoir ce plan. On en discutait dans la presse, on fait état d'un certain nombre de dossiers qui étaient envoyés à la Région. Et il n'y avait pas de réponses à nos questions écrites. Il a fallu une plainte auprès de la tutelle pour pouvoir, finalement, disposer de ce plan triennal et de voir un peu la vision de la Commune. Parce que, jusque-là, nous avons dû le dévoiler avec quelques maladresses, des petites phrases comme celle sur le CPAS où la Bourgmestre avait déjà annoncé, à l'époque, qu'il y a deux choses qui font plomber les finances de la Commune, à savoir tous les satellites à vocation sociale et certains projets du CPAS dont il fallait diminuer la voilure.

Finalement, nous voilà ici avec le budget 2015 devant les yeux. Nos craintes se réalisent car ce n'est pas un bon budget mais un budget qui va saigner les Molenbeekois. Nous avons entendu parler de beaucoup de choses dans la presse, surtout du passé. Mais je dois dire qu'il y a trois choses qui étaient complètement occultées et que j'aimerais bien signaler ici. Le premier problème qui n'était abordé par personne a trait au fait qu'à Bruxelles aujourd'hui la majorité des Communes ont des difficultés financières, à cause notamment de la crise, et les revenus chutent. On se retrouve dans une situation où bizarrement les Communes les plus riches sont les moins taxées et les Communes les moins aisées ont le taux de taxation le plus élevé. On est dans une situation – et j'aime bien citer et comparer comme Madame Schepmans aime bien comparer certaines Communes de la Région quand ça l'arrange – où Molenbeek a un budget par habitant qui était en 2012 de 1441 euros pour une moyenne régionale de 1710 euros, ça fait 300 euros de différence par habitant ! Cela veut dire aussi que les Molenbeekois sont parfois taxés à des taux plus élevés que dans les Communes les plus riches et reçoivent parfois moins de services, pour des dépenses en-dessous de la moyenne régionale. Car pour des dépenses moyennes régionales de 1.703 euros par habitant, on dépense à Molenbeek 1.430 euros par habitant. Cela m'a fait tiquer, car on dit dans la presse que Molenbeek est dépensière et qu'il y a trop de personnel. Mais en regardant les chiffres et qu'on compare les Communes, on constate que Molenbeek dépense moins au niveau du personnel communal par habitant, que beaucoup d'autres Communes et se situe surtout en deçà de la moyenne régionale. Cela veut dire qu'on se retrouve dans une situation où on a, en fait, presque la solidarité inverse. Donc, le problème qu'on va discuter aujourd'hui n'est pas juste un problème molenbeekois car si l'on devait appliquer les nouvelles méthodes de comptabilité européenne, toutes les Communes bruxelloises auraient 120 000 000 euros en moins dans leur budget. Cela signifie que si on ne procède pas à un refinancement des Communes dans cette Région, bientôt des projets importants tomberont à l'eau. Donc, c'est le premier problème que je voulais aborder. Au lieu d'entendre la Bourgmestre interpeller la Région pour dire qu'il faut des mécanismes de solidarité plus grands entre Communes, je constate que finalement c'est le citoyen qui paie...

M. le Président :

Je demande à la salle d'arrêter de parler.

Merci.

M. De Block :

... Dans cette affaire - et c'est vraiment cynique – il y a Belfius qui sort gagnante avec ce plan. On a eu un petit document instructif où l'on voit les intérêts qui lui sont octroyés, sans compter les emprunts et les charges annuelles à rembourser, toutes choses qui vont nous pendre comme une corde autour de la nuque pendant encore des années et, je vois, jusqu'en 2021 où – je le crains – on ne sera pas sortis de l'auberge. C'est cynique parce que justement la faillite de Belfius, l'ancienne Dexia et holding communal, fait une ponction importante à cette Commune et dont personne n'en a parlé dans la presse. Bizarre ! A un certain moment, le Conseil communal a pris la résolution d'investir dans Dexia, ce holding communal à haut risque. Je vous signale qu'à cette époque-là il y avait 13 % de taux d'intérêt qui étaient promis – c'est complètement dingue, c'est des taux de casino. Et, malheureusement, on a perdu 9.000.000 euros des réserves des Molenbeekois partis en fumée et 1.500.000 euros de rentrées annuelles qui ne sont plus perçues. Personne n'en parle et cela veut dire que si, maintenant, les réserves de Molenbeek sont à zéro, c'est parce qu'il y a finalement 25.000.000 euros qui ont disparu au cours de cet événement qui a vu Dexia tomber en faillite.

Finalement, ce qu'il y a d'intéressant, c'est quelque chose qu'on a traité avec beaucoup de moquerie, c'est quand le PTB a réclamé la nécessité d'une banque publique pour financer les Communes et leurs projets. On avait ricané à propos de cette proposition-là, à ce moment-là. Je vous signale que, dans les faits, Molenbeek fait partie de ces Communes qui peuvent bénéficier de prêts avec des taux insignifiants car il s'agit de prêts émanant de la Région, mais fondamentalement, là, la Région se comporte comme une banque publique. Je pense que c'est important de le signaler parce que les taux d'intérêt et les intérêts qui s'accumulent augmentent le fardeau des Molenbeekois.

Le troisième point que je voudrais signaler et qui est absent de toutes les discussions porte sur les irrécouvrables ou les non-valeurs. Dans l'ensemble des documents qu'on a reçus pour aujourd'hui il y a pour 9000 000 euros d'irrécouvrables et de non-valeurs remontant au passé. J'ai répété à chaque discussion du budget du CPAS quand on parlait de certains montants et subsides qu'on n'a pas pu récupérer – il y avait 18.000.000 euros puis 10.000.000 euros, puis 6.000.000 euros et, je ne sais plus ... Finalement, le CPAS est amené à devoir inscrire, maintenant, dans son budget 4.700.000 euros de pertes d'irrécouvrables.

Si on sait que Belfius et les banques vont gagner, on ne sait pas encore qui sera perdant. Eh bien, ce sont les Molenbeekois et le personnel communal. C'est bizarre, parce que dans la troisième Région la plus riche d'Europe, au lieu de s'attaquer réellement aux richesses qui y existent on s'attaque aux citoyens qui vont devoir casquer. Ce qui interpelle le PTB c'est que parmi les mesures qui sont présentées, il y en a qui ne rapportent pas nécessairement beaucoup mais qui font beaucoup de dégâts et vont creuser les inégalités. Je vous signale, entre autres, la garderie payante, sujet sur lequel on a débattu plusieurs fois. Cela représente quelque 400.000 euros qui ont causé finalement l'exclusion de 50 enfants des garderies qui, après l'école, n'auront pas de lieu où se retrouver, mais en tout cas pas dans une structure encadrée.

Des taxes seront créées ou augmentées; il est question ainsi de faire sauter la TVA sur les chambres en maisons de repos. Ce sont finalement les plus petits mais aussi les plus âgés qui risquent de se voir reporter le coût de ces taxes sur la facture de leurs nuitées. Et on n'a encore aucune donnée précise, en tant que Conseillers communaux étant donné qu'on n'a pas accès aux informations devant émaner du CPAS. Que va-t-il se passer exactement à la MRS 'Arcadia' du CPAS dont Madame la Bourgmestre a dit vouloir diminuer la voilure ? Est-ce à dire que là aussi on risque de serrer la vis pour faire payer la facture par les séniors ?

Entre la naissance et l'âge mûr de la vie, il y a le mariage, la fête. Et, malheureusement, là aussi, le carnet de mariage et la fête seront plus chers que par le passé avec la taxation des salles de fête. Les mariés vont avoir des enfants et auront du mal à les caser dans les plaines de vacances. Là aussi on voit qu'il y a une augmentation de prix cachée et pour des prix qui se veulent stables on voit qu'un repas est enlevé et, surtout, deux points de départ dans le bas de Molenbeek sont supprimés. On dirait qu'on veut qu'il y ait moins d'enfants qui participent aux activités des plaines de vacances. Sans doute, l'une des options est-elle de vendre l'un des terrains destinés à cet effet ? Il y a aussi les frais liés à l'enseignement qui vont augmenter et la contribution communale, hors Communauté française, risque d'être diminuée. Il y a le CPAS dont les prévisions annoncent miraculeusement un statu quo malgré l'afflux de personnes exclues du chômage qui frappent à sa porte. On dit que le budget du CPAS ne va pas augmenter ni diminuer malgré tout... Ce qui nous inquiète est que la Commune s'en prend de plus en plus aux services publics. On a privatisé des crèches confiées à des asbls et j'imagine qu'il y aura bientôt des parkings et des garages publics qui seraient peut-être vendus, ce sera peut-être le cas pour les plaines de vacances et les écoles. Et j'entends des rumeurs depuis plusieurs années sur une possible privatisation ou partenariat public-privé du home du CPAS.

J'ai l'impression que le social va en pâtir à Molenbeek. Beaucoup de dotations diminuent et on décide de faire le choix d'augmenter celle de la police et cette majorité est complètement folle, envisageant des sanctions administratives qui augmentent de plus en plus, escomptant plus de rentrées en 2017.

Finalement, le gros morceau est le PRI qui pourrait être intéressant car visant les multipropriétaires et les sociétés d'assurance qui ont parfois beaucoup d'appartements et de maisons. J'ai l'impression que la mesure qui est proposée par la majorité ne pourra pas viser les propriétés multifamiliales. Hier lors de la session des Sections réunies, on nous a avoué effectivement que, une famille qui était à l'époque propriétaire d'une maison et dont le fils va loger avec son ménage dans l'appartement situé à l'étage, sera considérée comme multipropriétaire ! C'est pourtant une situation qui est fréquente à Molenbeek où, en fait, les familles trouvent des solutions parce que le loyer est élevé comme l'est de plus en plus le coût des maisons et appartements. Selon cette majorité, ces gens sont les grands méchants capitalistes qu'il faut taxer à tout prix. Evidemment, l'idée de taxer le grand capital est une idée que le PTB ne peut que soutenir et nous avons une proposition à vous faire : essayons de centraliser le cadastre pour que les propriétaires puissent être taxés de façon progressiste, c'est-à-dire que, pour l'impôt des personnes physiques, au-dessous de certain barème, elles ne paient aucune taxe. Plus on gagne, plus le taux sera élevé. Pour le PRI, cela sera fait en principe par la Région et je pense même, d'une certaine façon, à la Commune - même si ça sera beaucoup plus dur, mais il est clair que le dispositif au niveau régional pourrait faciliter cela. Je pense que les 7 millions que la Commune compte récupérer via cette mesure-là vont toucher aussi les familles molenbeekoises. Concernant les 700.000 euros de cette prime qu'elle inscrit pour compenser les mono-propriétaires, je crains que ça n'évitera pas la ponction pour toute une série de familles molenbeekoises. Finalement, il est clair pour les propriétaires ou les multipropriétaires que, quand ils devront payer une taxe plus élevée, ils ne vont pas la prendre sur leurs bénéfiques. Ils vont passer la

facture aussi aux locataires, ce qui aura comme conséquence que les loyers à Molenbeek augmenteront considérablement. Ce qui veut dire aussi que la liste d'attente pour l'accès aux appartements du Logement Molenbeekois va s'allonger, alors que j'ai vu que cette liste a diminué fortement bizarrement, passant de 17.000 à 12.000. J'ai l'impression que là aussi on fait le nettoyage.

Le personnel va finalement payer et le public aussi, car avec moins de personnel, c'est moins de services pour le public, plus d'attente, moins de qualité, des dossiers moins ficelés... Des départs non remplacés, c'est aussi des empois qui ne seront pas libérés pour les Molenbeekois qui auront donc le triste privilège d'avoir plus de taxes avec de moins en moins de services ! Il y aura probablement des écoles plus sales, de plus grands groupes dans les garderies. Et quand on nous assure qu'on tiendra compte des normes légales d'encadrement, je ne suis pas du tout rassuré. Il faut signaler qu'au niveau des garderies de midi il n'y a pas de cadre légal, à strictement parler. Le cadre que la Commune s'impose transgresse largement les normes avec trente enfants par encadrant. Je ne trouve pas qu'il s'agit là de conditions appropriées pour que les enfants puissent grandir.

Au niveau du personnel, on verra bondir le nombre de contractuels (CDD, etc). J'entends le PS dire qu'il est favorable à la 'garantie jeunes'; c'est tentant mais est-ce à dire que cela va remplacer encore des boulots fixes par des boulots à 200 euros par mois, je ne suis pas nécessairement convaincu que ce soit une bonne solution. Le non-remplacement du personnel veut dire aussi le non-remplacement du personnel soignant, des infirmières. Probablement qu'on va vivre des situations où, dans le home 'Arcadia', des équipes censées être constituées de 5 ou 6 personnes vont être réduites à 4, voire à 3.

Il n'y a donc rien de réjouissant dans ce budget pour Molenbeek et les Molenbeekois. J'invite la majorité à revoir l'exercice, à mieux sérier les priorités et, d'abord, à interpeller la Région, et réfléchir à des taxations plus justes et d'être plus judicieuse dans les choix des taxes, notamment celles qui généreront certes moins de rentrées mais sans doute beaucoup d'exclus.

Je voterai contre ce budget. Et, évidemment, si Jamal soumet la proposition sur les garderies gratuites, le PTB y adhérera avec plaisir.

Je vous remercie.

M. le Président :

Merci Monsieur De Block.

Je vais passer la parole maintenant à Monsieur Achaoui que j'avais coupé tout à l'heure.

M. Achaoui :

Merci Monsieur le Président.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Collège et les membre du Conseil communal, bien évidemment, nous sommes amenés chaque année à voter le budget de l'année qui suit, à évaluer, fixer et déterminer les grandes exigences financières de l'exercice suivant. Encore une fois, je me répète, l'exercice budgétaire n'est pas facile et est loin d'être de tout repos. Car, en effet, celui-ci exige perspicacité, transparence et, surtout, de nos jours, une honnêteté intellectuelle. La particularité importante du moment est que, aujourd'hui, nous sommes confrontés à une première dans

l'histoire de notre belle Commune puisque, pour la première fois, vous avez non seulement la responsabilité d'objectiver efficacement le budget de l'année 2015 mais, surtout, faire face à une nouvelle prérogative financière qui est de fournir un budget pluriannuel de 3 ans, non pas sur une base volontaire qui pourrait traduire une volonté d'anticiper et de prouver une gestion saine mais, hélas !, pour d'autres raisons malheureusement dramatiques – comme vous le savez – puisque, confrontés que vous êtes à des problèmes financiers considérables depuis un certain temps ! (et on ne le verra qu'à partir de 2013 aussi), le bouton S.O.S a été actionné par vos soins. Et voilà que nous sommes sous tutelle avec un plan d'accompagnement à respecter. Les raisons de ce que j'appellerais déroute – car il s'agit bien d'une déroute – sont multiples et s'expliquent très facilement. Certains ont évidemment évoqué le passé pour tenter de justifier les dérives du présent. Mais, de toute évidence, c'est bien plus subtil que cela. Et il est important de rappeler que manager c'est prévoir et que l'objectif premier d'un exercice budgétaire est de prévoir financièrement une période à venir en tenant compte bien évidemment de tous les paramètres de demain mais, surtout, des constats et de la situation actualisée de l'exercice en cours. Or, j'aimerais rappeler que la majorité actuelle a eu la responsabilité et le privilège depuis les élections de 2012 de nous concocter plusieurs budgets sans jamais évoquer une quelconque anomalie et ce, malgré nos remarques et interpellations diverses comme celles, par exemple, formulées lors des budgets 2013 et 2014. En effet, à titre d'exemple, paradoxalement et étonnamment, vous nous présentez un budget 2014 avec un résultat global, entre parenthèses, en boni de 95283 euros et là on peut se référer à l'annexe budget ordinaire 2014. Etrange, n'est-ce pas ! On est en droit tout de même de s'interroger sur la responsabilité managériale actuelle de notre Commune.

Mais, avant d'aborder les éléments clés de mon analyse financière, j'aimerais en préambule faire deux remarques importantes. Un, vous mettez en avant systématiquement comme seule argumentation à toutes nos questions techniques, entre parenthèses, cette réponse ' ce n'est pas nous mais la tutelle qui nous impose, qui décide' et qui est un mensonge réducteur et simpliste puisque, je le rappelle, la tutelle est un pouvoir de contrôle de conformité des opérations financières de la Commune. Elle ne peut pas influencer sur les politiques menées et cela a été rappelé précédemment. Elle peut certes formuler des recommandations. A titre d'exemple aussi, citons le passage relatif au plan d'assainissement où il y a certes des opérations systématiques comme par exemple des abandons de créances (4,5 millions), des suggestions d'une augmentation générale des dépenses ou encore des suggestions d'une augmentation générale des recettes. Mais c'est le Collège qui choisit les endroits ou postes où il opère ces réductions et ces augmentations. Et tout le débat est là bien évidemment.

Deuxième remarque importante à propos de l'ambiguïté et l'incohérence qui subsistent dans les éléments d'analyse budgétaire. En effet, lors des Sections réunies, non seulement certaines erreurs ont été relevées (sur le calcul, les formules, etc.), mais, plus inquiétant encore, ce sont les éléments de comparaison et de projection qui ne sont pas relevant puisque, rien que pour 2014, nous avons eu droit à trois considérations budgétaires pour la même année, le budget initial 2014, d'une part, le budget 2014 adapté, d'autre part, et enfin le 2014 préfiguration du compte pour le plan d'accompagnement qui, selon les précisions apportées, serait à quelques centimes près la photo de l'année 2014. Or, - et là je m'adresse à l'Echevin -, savez-vous, Monsieur l'Echevin des Finances, qu'il subsiste au niveau des dépenses totales ordinaires un écart considérable entre le budget 2014 initial et celui de 2014 adapté ? En effet, je note une différence précise de 9.000.303 euros, soit une augmentation de 6 %. Pour les dépenses à l'extraordinaire, c'est une différence de 15.000.000 euros qui est constatée, soit 22 %. Evidemment, j'ai les chiffres à votre disposition, si vous le désirez.

Comme nous l'avons précisé hier en Sections réunies, comparer régulièrement des pommes et des poires, cela ne fait que créer la confusion et accentuer l'inquiétude et ne fait que nous éloigner de la réalité. Le but de mon analyse n'est pas de parcourir poste par poste ni procéder à une étude analytique, ce qui a été fait par mes prédécesseurs et tous les autres intervenants. Je me focaliserai plus globalement sur le sens et sur l'idée d'attirer l'attention sur le fait que, malgré les efforts consentis, le budget 2015 que vous nous proposez n'est certainement pas en corrélation avec les besoins de la population et les perspectives de demain. Il présente un déséquilibre fonctionnel et manque d'objectivation à bien des égards. Encore une fois, je dirai que toutes les questions posées et les constats relevés par les intervenants ont mis en évidence un certain nombre de déséquilibres fonctionnels.

D'emblée, vous nous présentez pour 2015 un résultat négatif de - 9.064.600 euros, puisque les recettes ordinaires s'élèvent à 153.000.000 euros et les dépenses totales ordinaires à 162.000.000 euros. Ce que Monsieur l'Echevin des Finances a rappelé lors de son introduction. Ce rapport est de 3.428.000 euros pour le budget 2014 adapté. L'analyse consolidée montre une augmentation de 3 % pour l'année 2015, à comparer au budget 2014 adapté au niveau des dépenses ordinaires, et une diminution de 5 % des recettes ordinaires. Le constat est bien évidemment relevant et nous interpelle puisque ces augmentations des dépenses sont, malgré tout, incohérentes et orientées vers d'autres postes que, encore une fois, on a déjà mis en évidence avant moi.

Au niveau de l'extraordinaire, les dépenses 2015 comparées au budget 2014 adapté diminuent de 53.000.000. Cela signifie que les investissements prévus sont irréalisables. Et, de toute évidence, l'année 2015 ne sera pas un chantier de réalisation. Triste ambition !

Pour plus de pertinence, la température et les éléments-clés qui mesurent la santé financière d'une entreprise, d'une structure publique ou que sais-je, sont considérer à travers l'évolution des dépenses et des recettes. Or, pour ce qui est de l'évolution des dépenses ordinaires depuis 2012, on a le constat suivant : on passe de 134.000.000 euros arrondis pour 2012 à 151.000.000 euros pour le compte 2013, soit une augmentation de 17.000.000, c'est-à-dire une augmentation en ratio de 11 %. Pour 2014 adapté, on est à 157.000.000, soit une augmentation de 5.000.000 arrondis, soit 4 % par rapport à 2013. En comparaison au budget 2015, on est en augmentation de plus de 28.000.000 euros par rapport à 2012, soit 17 % d'augmentation. Que veulent dire ces augmentations en d'autres termes ? Cette analyse démontre clairement que la majorité a eu du mal à respecter les rythmes des dépenses communales, puisque ces dépenses ont eu lieu. Et dans ce cas précis, éviter le mur, comme vous le préconisiez, Madame la Bourgmestre est, peut-être, à mon sens, un peu trop tard.

Autre poste qui interpelle et pose question quant à leur gestion et qui constitue un élément moteur dans la gestion d'une société ou d'une entreprise, c'est la dette, la trésorerie et les fonds de réserve. Les dettes font partie intégrante bien évidemment d'un bilan, elles sont même indispensables dans la vie d'une entreprise mais elles exigent cependant bonne gestion et maîtrise. Sur l'exercice 2013 on constate que vous avez fait 15,5 millions d'euros de placement de trésorerie à un an ou plus. Or, selon le rapport annuel - et on l'a cité hier en Sections réunies -, il y a eu des difficultés de trésorerie. Vous avez enregistré, pendant la période août 2013 à juillet 2014, des charges d'intérêt d'un montant de 55.000 euros sur les avances à court terme auprès des banques. Alors, bien évidemment, pour faire face à la trésorerie et autres problèmes financiers, vous avez puisé complètement les réserves financières. On est en droit alors de se poser la question de savoir quelle est la cohérence de ça, la trésorerie se gérant, à mon sens, elle ne s'improvise pas. Concernant justement l'évolution de cette dette qui est l'élément majeur - puisque les dettes permettent des investissements et une gestion saine de la structure en question -, il y a également matière à

s'interroger puisqu'en effet les dettes sur compte courant sont passées de 16.623.000 en 2011 à 40.552.000 pour 2013 et elles ne cessent de grimper. Même constat concernant la dette fiscale, salariale et sociale : la courbe est similaire. Et sur base du bilan, les dettes à un an ont connu depuis 2011 une évolution fulgurante puisqu'elles sont passées de 21.954.000 euros à 71.000.000 euros pour 2014.

Nous pouvons aisément conclure que la gestion de la dette dans son ensemble n'est, à mon sens, pas objective et que celle-ci requiert une tout autre considération et une gestion optimale. Concernant les prélèvements sur les fonds de réserve réalisés tant en 2013 qu'en 2014 - en 2013, le montant était de 950.000 euros, de 5.685.000 en 2014 - ce qui démontre aussi clairement que, par un manque de cohérence et de gestion financière, notre Commune ne dispose plus d'aucune réserve. Alors, permettez-moi de conclure en vous disant que, contrairement à ce que nous avons pu lire ou entendre, certains ont essayé de dresser un tout autre portrait en nous expliquant, comme le dirait un enfant, que 'ce n'est pas moi, c'est eux, c'est lui'. Eh bien, c'est une erreur.

Mesdames et Messieurs les Conseillers, sur base de ces considérations objectives et éléments chiffrés, on peut donc aisément conclure que, par manque d'anticipation, de bon sens et de bonne gestion financière, la majorité d'aujourd'hui n'a pas su redresser la barre et, compte tenu des budgets annoncés, notre Commune rencontrera certainement de grandes difficultés. Et malgré le plan d'accompagnement, celui-ci ne pourra pas faire face aux défis multiples que nous réserve demain.

Merci pour votre attention.

M. le Président :

Merci Monsieur Achaoui.

Je donne la parole à Madame Piquard.

Mme Piquard :

Merci Monsieur le Président.

Mon intervention va porter sur le budget du personnel dans les départements de l'enseignement. Je vais commencer par du positif : je suis heureuse de constater que le budget 2015 envisage une hausse de la dépense en matière d'enseignement par rapport au budget précédent. Malheureusement, cette hausse ne vient en fait que compenser la politique de dé-financement que vous envisagiez au budget 2014. Elle revient de facto à une stagnation des moyens par rapport au compte 2013. En réalité, en examinant l'ensemble de ce budget et en le comparant aux précédents - au pluriel ! -, on le constate aisément, votre politique consiste à augmenter continûment les moyens de la zone de police et à limiter au maximum les dépenses pour l'enseignement. En termes de vision de société, on comprend bien ce que ce choix budgétaire signifiait.

Mais, plus frappant encore, cette politique de limitation des dépenses concerne principalement les dépenses en personnel. Prenons un exemple : en considérant l'administration de l'enseignement, on se rend compte que vous envisagiez des économies de près de 50.000 euros sur le personnel contractuel des services administratifs et une diminution drastique de près de 150.000 euros sur le personnel contractuel et, surtout, statutaire affecté au transport scolaire. Considérons un autre exemple, car ceci vient bien d'une politique générale que vous menez, l'enseignement fondamental, en ce compris les garderies, est concerné par une économie prévue de près d'un million d'euros sur le

personnel contractuel par rapport au budget ajusté de 2014. Et ce qui est surprenant c'est que, parallèlement à cette politique consistant à effectuer de sérieuses économies sur le dos du personnel, vous avez manifestement la volonté de rendre ce personnel très mobile. En effet, le budget prévu pour les frais de déplacement est constant là où le budget pour les salaires est revu drastiquement à la baisse. Moins d'agents, et plus d'agents forcés à bouger d'une implantation à l'autre. Votre politique de gestion des ressources humaines témoigne là d'une vision de société originale et - on peut le supposer - pas très écologique. Enfin, vous nous aviez affirmé lors des Conseils précédents que les mesures de centralisation des activités extrascolaires et le système des garderies payantes étaient des mesures centrées sur l'amélioration de la qualité de service et pas sur des économies. Eh bien, vous nous avez menti. La centralisation des activités extrascolaires est un moyen évident de réduire les dépenses en transport scolaire en le portant à la charge des familles et en se traduisant par une réduction terrible du personnel dans le budget 2015.

Et le paiement des garderies s'accompagne d'une volonté de réduction du personnel contractuel associé. Alors, un petit conseil : à l'avenir, quand vous faites des choix antisociaux, ayez au moins le courage de les assumer clairement car ils sont forcément transparents à l'heure des budgets.

Je conclurai mon intervention par une petite question très simple : que prévoyez-vous pour le personnel concerné par ces mesures d'économies et, plus précisément, prévoyez-vous une réaffectation des personnels concernés dans d'autres services ?

Je vous remercie.

M. le Président :

Merci Madame Piquard.

Je donne la parole à Madame Dekens.

Mme Dekens :

Merci Monsieur le Président.

Madame la Bourgmestre, membre du Collège - parce que, en fait, ça vous concerne plus - j'aimerais juste attirer votre attention sur deux points et je vais faire mon intervention majoritairement en français pour mieux la comprendre.

Commençons par la dotation communale au CPAS et à la Mission locale. D'abord le CPAS qui me tient fort à cœur : comment pouvez-vous croire que le budget que vous présentez ce soir est un budget vérité ? Je vous entends le dire, mais en fait ce n'est pas du tout le cas. Parce que la dotation communale au CPAS en 2015 est quasi égale à celle du budget 2014 initial. Mais d'abord le nombre de bénéficiaires du CPAS a fort augmenté depuis décembre 2014 avec, en moyenne, 1050 par mois.

Het plan dat vandaag voorligt, vertrekt van 5.300 leefloners.

Donc, 5.300 bénéficiaires du revenu d'intégration sociale. Mais en février 2015, on en avait déjà 5.642, donc ça fait 342 bénéficiaires déjà en plus. Et dans le budget qui est prévu on ne tient pas du tout compte des dépenses aide sociale ni naturellement du nombre d'assistants sociaux qu'il nous faut en plus, parce que, avec 342 bénéficiaires en plus, c'est quasiment le double de personnes qui viennent demander l'aide du CPAS. Je vous assure qu'on trime au CPAS avec tous les exclus du chômage, etc.

Deuxièmement, vous avez accepté de tenir compte d'une recette supplémentaire, à savoir l'augmentation de 3 % de l'intervention de l'Etat dans le revenu d'intégration sociale aujourd'hui remboursé à 70 %. Or, selon le plan, donc le budget, ce RIS serait dès le 1er juillet remboursé à 73 %. Je sais bien qu'il y a une lettre du ministre-président Rudy Vervoort, mais malheureusement, c'est une décision qui doit être prise au niveau fédéral par Monsieur Borsus, du même parti que la Bourgmestre. Mais cette décision n'a toujours pas été prise et aujourd'hui on est le 27 mai. Et peut-être que la Bourgmestre peut interroger son collègue au MR pour voir ce qu'il en est de cette décision. Parce que, en fait, sur 64 % de nos bénéficiaires, on a un remboursement de 70 %. Donc, si vous avez surestimé les recettes de 3 %, ça revient en base annuelle déjà à 1,3 million d'euros. Dus 1,3 miljoen euros dat is dus heel veel he op 23 miljoen gemeentelijke dotatie.

Vous n'avez pas voulu tenir compte du fait, qu'à la demande des partenaires sociaux fédéraux, le gouvernement fédéral augmente le RIS de 2 % le 1er septembre 2015. Ceci représente aussi pour la Commune une charge supplémentaire de 250.000 euros en année pleine.

Ik kan U nu op voorhand al zeggen dat het voorziene OCMW budget en de voorziene gemeentelijke dotatie aan het OCMW niet zal volstaan. Noch in 2015 en evenmin in 2016 en 2017. Gelieve dus in de toekomst niet meer het argument van slecht bestuur van het OCMW als verdediging aan te halen. De vorige en de huidige voorzitter samen met hun vast bureau, werken al jaren met efficiëntie en besparing. Wij hebben dit plan niet afgewacht.

On n'a pas attendu ce plan pour faire tout ce qu'on pouvait en épargne et en plus d'efficience et on est même puni pour ce qu'on a déjà fait puisqu'il faut faire plus d'épargne maintenant ! Même la Région trouve que vous êtes très durs vis-à-vis du CPAS.

In het plan is voorzien artikel 7 3^e en 4^e lid Mevrouw de Burgemeester dat U besparingen moet zoeken in de politiezone en dat deze besparingen ten goede moeten komen aan het OCMW.

Il y a l'article 7, 3ème et 4ième alinéa de la convention avec la Région que, aujourd'hui, vous soumettez au vote. Deuxième point qui me tient à cœur, c'est l'augmentation du chômage et la diminution de la dotation communale à la Mission locale.

De cijfers van Actiris liegen er niet om. Molenbeek heeft nog steeds de tweede hoogste werkloosheidsgraad 25,8 % van onze mensen die kunnen werken hebben geen werk.

Et s'il faut faire une chose en tant que Commune pour avoir plus de recettes c'est d'avoir plus d'habitants qui ont du travail, car c'est ce qui génère des rentrées de recettes. Mais la dotation communale à la Mission locale diminue par contre de 10 %. Et ce n'est pas seulement la Commune qui fait des épargnes, c'est aussi la Mission locale mais il y a aussi le fait qu'y travaillent des ACS, des articles 60, qu'il y a Actiris, qu'il y a moins de sous, il y a le Fonds social européen...

La Commune, die doet er nog een schepje bovenop. Dat komt heel hard aan voor de Mission Locale die dagelijks werkt met een moeilijk publiek.

Savez-vous qu'en une journée les sessions d'information sont remplies pour tout le mois ? Donc, vous vous présentez comme demandeur d'emploi à notre Mission locale le premier jour du mois et, le deuxième jour du mois, il n'y a déjà plus de place pour pouvoir vous recevoir ! Même pas pour une session d'info, je ne parle même pas encore du suivi pour vous accompagner vers un boulot. Mais, 10 % en moins, ça veut dire encore moins de

sessions, moins de suivi des Molenbeekois. Au dernier CA, Monsieur El Khannouss nous a pourtant dit qu'on n'était pas encore sûrs quant à cette diminution de 10 % et qu'il allait quand même essayer d'arranger ça. Je constate, Monsieur El Khannouss, que rien ne s'est arrangé, car les misérables 70.000 euros de dotation communale de 2014 ont quand même diminué de 10 % et c'est devenu 63.000 euros.

Ik stel alleen maar vast dat U de oorzaak van uw tekort aan inkomsten niet aanpakt. Gezien U het niet de moeite vindt om aan de Mission Locale minstens zijn minimaal budget te laten behouden.

Pour moi, c'est clair qu'en 2017 on sera à nouveau ici pour voter une prolongation de ce plan. Le plan que vous mettez aujourd'hui sur la table n'aura rien résolu et, financièrement, cela ne va pas aider la Commune.

Merci.

Dhr. de Voorzitter :

Dank u Mevrouw Dekens.

Je donne la parole à Monsieur Magérus.

M. Magérus :

Merci Monsieur le Président.

Deux mots seulement sur la propreté publique, l'environnement et le développement durable en général. En matière de propreté publique, il y a eu tellement d'annonces mais tellement peu d'amélioration sur le terrain. Je crois pouvoir dire qu'en matière de développement durable beaucoup d'actions symboliques dans ce budget mais néanmoins importantes n'existeront plus demain ou, en tout cas, seront réduites en peau de chagrin. Par exemple, tout ce qui concerne la biodiversité, l'organisation d'activités, l'Agenda 21. De manière très synthétiques, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, en matière de propreté publique, le Collège a tant décrié la Région. Je ne voudrais pas polémiquer et je ne reviendrai donc pas sur le dernier Conseil communal qui a été, si je puis m'exprimer ainsi, un exemple en la matière. Mais heureusement que la Région est là pour sauver la situation. J'en veux pour preuve la politique actuelle en matière d'enlèvement d'encombrants et les contrats-propreté.

Merci.

M. le Président :

Merci Monsieur Magérus.

Je donne la parole à Madame P'tito.

Mme P'tito :

Monsieur le Président, je m'interroge sur le fait qu'il n'y ait aucune alternance entre majorité et opposition dans les prises de parole ce soir. Personne ne prendra donc la parole au niveau de la majorité ?

M. le Président :

Je n'en sais rien, Madame P'tito, ce sont des préjugés... Je n'ai pas de micro qui soit allumé de leur côté. Je vous ai donné la parole...

Mme P'tito :

... Donc, il n'y a pas de prise de parole des membres de la majorité...

M. le Président :

Je n'en sais rien... Ce n'est pas vous qui décidez. Madame P'tito, vous avez demandé la parole et vous l'avez.

Mme P'tito :

Monsieur le Président, je me permets d'insister sans polémique excessive sur le fait que je trouve anormal que, du côté de la majorité, il n'y ait pas de prise de parole du tout et que vous ne considériez pas comme étant important le fait qu'il y ait une alternance entre majorité et opposition. Sincèrement, je ne vois pas pourquoi alors la majorité prendrait la parole après nous. Je propose que l'on alterne un petit peu.

M. le Président :

... Ils n'ont pas demandé la parole, Monsieur Achaoui. Ils l'auront, s'ils la demandent...

Mme P'Tito :

... Je n'ai aucun souci à prendre la parole maintenant, mais je trouve ça quand même un peu facile de ne jamais s'exprimer...

M. le Président :

... Il n'y a aucune obligation dans le R.O.I qui soit mentionnée sur l'ordre de préséance de la prise de parole...

Mme P'tito :

... C'est la courtoisie... Les chefs de groupes ont à un moment donné l'opportunité de prendre la parole...

M. le Président :

... Eh bien, ils s'inscriront au moment où ils voudront le faire, c'est comme ça que ça fonctionne !

Mme P'tito :

La Bourgmestre l'a dit, c'est un budget vérité. Oui, on peut dire ça, c'est un budget vérité par rapport à votre politique, c'est clair. Sans projet, sans souffle. Molenbeek-Saint-Jean mériterait quand même mieux que cela. Premièrement, en termes de transparence et de bonne gouvernance, on avait demandé d'y être associés et on ne l'a pas été. Pour ce qui

est du rendement optimal des recettes et des dépenses, il est clair que c'est ce que vous voulez faire, mais à quel prix ! A quel prix et qui va payer l'addition ? J'y reviendrai.

J'ai envie d'évoquer cinq points ce soir. Premièrement, la sécurité. Rappelons qu'elle est le premier point de la déclaration de cette majorité. Or, en matière de sécurité il y a aussi la lutte contre les incivilités, les petites nuisances du quotidien. Eh bien, on a constaté une chute libre des recettes liées aux sanctions administratives. On est passé de plus d'un million à peine plus de 500.000 euros, c'est la réalité des chiffres. Pourtant, dans l'accord de majorité, vous précisiez de manière glorieuse que vous alliez renforcer le dispositif communal des amendes administratives pour des délits spécifiques, injures, tapages nocturnes, dépôts clandestins... Vous allez aussi créer une cellule Incivilités liées à l'environnement et à la malpropreté, fort bien. Pourquoi cette baisse ? C'est objectivement révélateur d'une désorganisation et d'une mauvaise gestion ; ça n'est pas la situation dans nos rues qui nous permet de dire qu'il n'y a plus d'incivilités à Molenbeek. C'est un premier point. Vous avez évoqué les problèmes qu'il pourrait y avoir par rapport à la mise en place d'une nouvelle loi. Et je voudrais savoir si vous avez vraiment utilisé tous les subsides possibles pour justement aller chercher des ressources pour pouvoir vous permettre de lutter contre ces incivilités. Ça me paraît être une première chose, quand on a des priorités il faut les mettre en œuvre. Et là les chiffres nous montrent que c'est tout le contraire qui se passe. Deuxième point, dans l'accord de majorité vous parlez de grands défis urbanistiques, de grands travaux et vous avez raison, Molenbeek a grand besoin de ces défis. Mais, vous n'avez rien dit, Madame la Bourgmestre, dans votre déclaration tout à l'heure, - le budget, c'est le nerf de la guerre - sur ces grands projets. J'ai envie de dire, comme les collègues avant moi, disant merci à la Région pour ce plan qui va vous aider, cette béquille qui va vous aider à piloter et à gérer, que vous pouvez dire merci une deuxième fois ce soir à la Région pour tous les moyens qui vont tomber du FEDER. Et c'est bien, je m'en réjouis pour les Molenbeekois. Vaartkapoen, le Jardin d'hiver, trois crèches, tous des projets dont vont bénéficier effectivement les Molenbeekois. Donc, merci à la Région, ça me paraît être la première chose à dire. Et merci à la Commune, on peut le dire aussi. Il y aura un cofinancement qu'on ne voit pas dans le budget d'ailleurs. Et ça, il faudra nous l'expliquer également.

Vous avez dit qu'il n'y aurait pas de licenciements pour des raisons économiques et vous parlez d'un budget vérité. Un budget vérité, c'est un moratoire des licenciements et des remplacements. Pas de licenciements, mais ça va quand même être dur pour ceux qui restent, avouons-le. Cela veut dire que dès 2015, dès cette année, il y aura 430.000 euros d'économie, 740.000 en 2016 et 850.000 en 2017. C'est ce qui est programmé. On aimerait bien savoir le nombre de personnes qui ne sera pas remplacé chaque année. Parce que la charge de travail ne va pas baisser, socialement, ça va être difficile. Et, pour l'organisation interne du travail, ça sera encore plus difficile. Parce que, faire plus avec moins, objectivement, humainement, ça a des limites ; et là je pense que les limites seront rapidement atteintes.

Et j'en viens au quatrième point. Socialement, c'est un budget dangereux. La solidarité est vraiment mise à mal dans cette Commune. La dotation du CPAS va baisser en 2017. C'est quand même quelque chose de grave. Parce que, d'ici là, de toute façon si certaines choses ne sont pas augmentées, fatalement, ce sont les gens qui vont trinquer. Et là on va être à la corde.

Par rapport à l'emploi, on peut se demander pourquoi on n'a pas préservé objectivement les associations qui exercent des missions d'intérêt public telles que la Mission locale, Molenbeek Formation, telles que bien d'autres qui, effectivement, au quotidien font un travail remarquable.

Objectivement, c'est un signal totalement négatif dans une situation de chômage important que connaît Molenbeek.

Au niveau du budget extraordinaire, je vois aussi 25.000 euros octroyés à De Works; tant mieux, je m'en réjouis. Je voulais juste savoir, au niveau de l'économie sociale également, la stratégie qui est adoptée à Molenbeek dans la mesure où ça n'est pas clair du tout, c'est-à-dire qu'il y a des budgets qui sont complètement riquiquis. Or, en la matière Molenbeek et, surtout, les Molenbeekoïses ont besoin de soutien, un soutien de béquilles pour retourner vers un emploi plus durable. Là, j'ai l'impression qu'on met à mal les structures existantes.

Cinquième et dernier point, rappelons-nous, - car c'est quand même toujours important de se rappeler ce que l'on dit -, en 2010, l'échevine de l'époque nous disait que le Collège d'alors a approuvé une diminution des dépenses de fonctionnement et du personnel parce qu'il fallait prendre ses responsabilités et assainir les dépenses. Je dis cela parce que les critiques ont fusé dans tous les sens, disant que les dépenses de personnel avaient explosé à Molenbeek. L'année passée, en février 2014, l'échevin actuel nous dit qu'on va avoir effectivement un léger mali qui va sans doute être rattrapé en 2015. C'était donc en février 2014 qu'il nous annonçait cela. Comment alors est-on passé d'un léger mali à quelque chose qui s'avère beaucoup plus catastrophique aujourd'hui ? J'ai quand même du mal à suivre, est-ce qu'il y a une erreur d'appréciation de votre part ? Il faut quand même se dire que ce n'est pas au top, quand on regarde le budget et, surtout, le budget modifié, notamment en matière de recettes où on a imaginé 134.000.000 qui allaient selon vous terminer dans l'escarcelle. Et on en sera beaucoup moins proches de cet objectif cette année car on aura, en réalité, environ 125.000.000 euros. Donc, ça c'est une première réalité. Sans doute que vous avez eu une erreur de prévision de la part du Collège et que vous aviez été beaucoup trop optimistes sur les recettes, voire sur les dépenses également qui étaient prévues pour 2014. Mais ça, on ne le dit pas, personne ne le dit, seuls les chiffres et leur analyse le révèlent. Quant au prélèvement sur les fonds de réserve, là aussi on nous dit que tout a été épuisé par la précédente majorité. Mais, quand on reprend les chiffres, on s'aperçoit que le fonds de réserve communal n'a pas été du tout imputé par la précédente majorité. Au contraire, il y avait bien encore fin 2012 près de dix-millions d'euros au terme du mandat de l'ancienne majorité. C'est la majorité actuelle qui a vidé tout ça... Les irrécouvrables, parlons-en. Et ce, depuis 1995 au CPAS et ailleurs...

C'est la première fois depuis 2009 que la Commune est confrontée à une dette ONSS et il faut m'expliquer ça, comment on est-on arrivés là ? J'aimerais bien vraiment le savoir. Mais, à un moment donné, je pense qu'il faut du souffle, il faut des projets pour Molenbeek et il faut une bonne gestion et de la transparence que j'attends toujours. A part les communiqués de presse et des choses qui sont envoyées systématiquement en dehors du Conseil communal, je ne vois pas grand-chose. Et en termes de projet, sincèrement, j'étais abasourdie par votre exposé de tout à l'heure. Pas de souffle, pas de projet. Molenbeek mérite vraiment mieux.

M. le Président :

Merci Madame P'tito.

Je donne la parole à Monsieur Barro.

M. Barro :

Merci Monsieur le Président.

J'avais demandé la parole parmi les premiers. Et je pensais qu'on avait changé les règles sur la prise de parole et c'est pour ça que j'ai éteint mon micro. Je tenais à le signaler. Franchement, je voudrais m'éloigner de la démagogie. Il faut redevenir sérieux parce que c'est très facile d'agir en moralisateur, de venir défendre le social après avoir exercé des mandats à tous les niveaux de pouvoir, au niveau communal, régional, européen, voire au niveau mondial et tout ça, à plein temps. Et je ne vois pas comment on arrivait à gérer tout ça ! Il faut donc réfléchir de temps en temps, être modeste et avoir les pieds sur terre !

Revenons au point le plus important. Au nom du groupe Ecolo-Groen, je ne peux que me réjouir que l'on nous présente enfin un budget communal, budget qui constitue un tournant pour Molenbeek et pour l'assainissement de ses finances publiques. Ce n'est un secret pour personne - la presse en a d'ailleurs largement fait l'écho - Molenbeek traverse une mauvaise passe financière qui a nécessité la mise en place d'un plan d'accompagnement élaboré en collaboration de la Région. Cette situation financière difficile est certainement due à une irresponsabilité, une mauvaise gestion du passé, il faut le dire. En effet, d'année en année, le fonds de réserve se vidait sans qu'aucun effort ne soit réalisé pour que la Commune ne vive au-dessus de ses moyens. Ce manque de vision est d'autant plus incroyable qu'on savait que ce fonds de réserve était limité et que les courriers adressés par la tutelle à l'ancienne majorité avaient attiré son attention sur le fait qu'on allait vers la catastrophe. Malheureusement, ça n'a pas été pris en considération. Et je ne parle même pas ici des irrécouvrables qui ont été reportés d'année en année, la majorité précédente n'ayant pas voulu - ou manquant de clairvoyance - les inscrire et les mettre en non-valeurs. Ce qui a pour effet de reporter chaque année une dette pour plus tard. Sans compter les irrégularités comme, par exemple, les emprunts à court terme pour pallier le manque de subsides non perçus.

Mon groupe Ecolo-Groen voudrait souligner également les dysfonctionnements entre les différents services qui ne permettaient pas vraiment un contrôle efficace des finances publiques pour les dépenses en cours d'année. Nous avons constaté qu'aucune mesure n'a été prise pour éviter que le bateau coule. La majorité précédente manquait de vision stratégique. Ce qui a eu comme conséquence malheureusement de conduire la Commune vers la situation dans laquelle elle se trouve aujourd'hui. Mais, ne nous attardons pas trop sur les erreurs du passé pour savoir qui est responsable et qui ne l'est pas. Il importe aujourd'hui d'y voir plus clair. La nouvelle majorité a pris le temps d'analyser en profondeur les raisons de ces difficultés financières. Mais le temps de l'analyse n'est sans doute pas terminé, il faudra creuser davantage. Et l'information judiciaire qui est d'ailleurs en cours - et je ne vais pas anticiper sur les résultats de cette procédure, ce n'est pas mon rôle...

M. le Président :

...Je suis désolé, mais pendant que vous parliez, vous n'avez pas été interrompu. Je vous demande exactement la même politesse vis-à-vis de l'autre côté.

Merci.

M. Barro :

D'accord, merci Monsieur le Président.

Donc, je ne veux pas anticiper sur le résultat. La justice est indépendante, c'est à elle de faire son travail; pour ou contre, à charge ou à décharge, ce n'est pas à nous d'en décider. Mais au-delà de ça, et comme l'a bien souligné Sarah Turine dans la presse, il devient extrêmement urgent de revoir certains mécanismes pour permettre un certain contrôle en rénovant les administrations locales. Et cela peut passer notamment par un

meilleur outillage des Conseillers communaux afin qu'ils puissent exercer dans les meilleures conditions un réel contrôle démocratique. Eh bien, nous proposons d'aller vers ce qu'on pourrait appeler la démocratie participative via les citoyens. C'est vraiment notre but. Le groupe Ecolo-Groen se réjouit de la prise de responsabilité de la majorité actuelle qui a fait preuve de courage et de créativité dans cet exercice et un vrai travail équilibré tant en matière de dépenses que de recettes a été réalisé. Et c'est vraiment du courage.

Les enjeux sociaux, les services au citoyen sont préservés. La casse est limitée. Les classes les plus modestes sont préservées. Et, contrairement à ce que certains disent, les classes moyennes sont également préservées. J'en veux pour preuve la prime au logement largement défendue par notre échevin en charge du logement dont l'objectif est de permettre aux petits propriétaires de retoucher l'intégralité de l'augmentation qui était imposée, compte tenu des centimes additionnels. Cette prime entend favoriser les ménages qui se stabilisent sur le territoire molenbeekois. Cette classe moyenne trouve ainsi un logement plus accessible à Molenbeek parce que le prix moyen reste inférieur à la moyenne régionale. C'est dans ce but que cette prime est décidée, de sorte à attirer les ménages sur le territoire de Molenbeek. Mais pour que Molenbeek s'en sorte, il est indispensable que la Commune dispose de ressources suffisantes lui permettant de sortir définitivement de cette zone de turbulences. Si cette prime vise à encourager le maintien des propriétaires occupant des logements conventionnés, il est important de poursuivre le travail entrepris avec les autres niveaux de pouvoir en matière d'enseignement, de formation, d'emploi, de lutte contre la discrimination à l'embauche. Molenbeek est l'une des plus jeunes Communes bruxelloises, comme il a été souligné à plusieurs reprises par les différents intervenants, elle doit justement compter sur sa jeunesse. Sa jeunesse est son avenir !

Merci.

M. le Président :

Merci Monsieur Barro.

Je donne la parole à Monsieur Vandenhove.

M. Vandenhove :

Je vais intervenir à double titre. D'abord en tant que chef de groupe *cdh*, je vais être relativement court. Je ne vais pas rajouter grand-chose à ce qui a été dit si ce n'est que je vais rester fidèle à ma ligne de conduite qui est de ne pas parler du passé ou d'essayer de voir qui est responsable et qui ne l'est pas. Ce qui m'importe c'est de penser au futur. Mais, surtout, je crois qu'il faut signaler le courage de la majorité actuelle. Il y a eu une situation financière difficile que personne n'a eu, je crois, à gérer. Car tout le monde préfère développer des projets constructifs dans une situation financière florissante. On a constaté que la situation financière ne l'était pas. Et je crois qu'il est nécessaire pour des gestionnaires politiques, pour le futur de la population qu'ils administrent, d'arriver à lui donner une situation financière en équilibre et saine, qui va permettre, soit à cette majorité-ci en fin de législature, soit à nos successeurs, de pouvoir gérer eux-mêmes des projets et développer des choses. Ce qui n'empêche que cette majorité a, malgré tout, des projets et que le social est maintenu. Je m'expliquerai un tout petit peu par rapport au CPAS, une autre réunion étant prévue sur ce sujet-là. Les projets urbanistiques sont maintenus, le service à la population idem, le personnel est préservé. Et je crois que l'essentiel se trouve préservé et c'est une prouesse d'arriver à ce résultat, vu la situation financière actuelle. Et je crois qu'on doit effectivement remercier la Région du soutien important qu'elle nous fait et de l'accompagnement qui sera bien nécessaire, avouons-le.

Pour ce qui concerne le CPAS, je ne vais pas en parler trop puisqu'une réunion est prévue. Jamais personne, parmi les décideurs au niveau du CPAS n'aurait accepté de signer un plan d'accompagnement qui allait nous forcer de toucher au personnel ou à la politique sociale du Centre. Si les chiffres en matière sociale sont constants dans le plan qui nous est proposé, c'est tout simplement parce que c'est une contrainte et un mode de calcul qui ont été imposés par la Région au moment de l'élaboration du plan. Le plan a été élaboré à politique sociale constante. Or, tout le monde sait que la politique sociale n'est jamais constante. Nous avons la garantie que s'il y a un dérapage de la politique sociale, il n'incombera pas à la Commune. Simplement, c'est un élément que personne ne maîtrise actuellement, personne ne peut dire combien de personnes pouvant prétendre au RIS ou autres pendant deux ans. Mais il fallait un calcul et il y a des garanties qui sont données pour que tout ce qui est un problème pour la Commune, ne soit pas à sa charge et que, en tout cas, la population ne sera pas touchée et surtout pas les plus démunis. Si cela n'avait pas été le cas, personne au niveau du CPAS, surtout pas moi, n'aurait accepté de signer ce plan. Il y a sur ce point unanimité au CPAS, je tiens quand même à le signaler.

Voilà, ce que je dis est noté, j'assumerai et si ce n'est pas le cas, j'assumerai aussi le fait de devoir réagir par rapport à ça.

M. le Président :

Merci Monsieur Vandenhove.

Je donne la parole à Monsieur Léonard.

M. Léonard :

Oui, il est clair qu'on est face à un budget difficile. On est face à une Commune qui est en crise dans un contexte général qui est aussi en crise. Evidemment, c'est difficile dans ces conditions de soulever l'enthousiasme comme Monsieur Vandenhove le disait. Je veux quand même faire remarquer que pour le groupe MR, malgré ce contexte, il y a toute une série de motifs de satisfaction. Le premier motif de satisfaction est tout de même que, malgré la sévérité de cette situation, le Collège arrive à fortement limiter la casse, c'est-à-dire à augmenter les recettes en ayant au bout du compte un impact assez limité sur la population. On a vu toutes les mesures qui ont été mises en place et, finalement, l'impact principal qui est la hausse des centimes additionnels touchera les logements non occupés par leurs propriétaires. Mais l'essentiel du reste de la population de Molenbeek ne verra pas passer grand-chose. La hausse des taxes représente 6 euros par habitant et par an. Et, en sens inverse, de nouveau dans cette situation difficile, les services à la population ne seront pas touchés, ne seront pas réduits et on veille à les maintenir. Non seulement ils ne sont pas touchés mais le personnel non plus ne le sera pas. Ce qui m'amène à mon deuxième motif de satisfaction : enfin, Molenbeek va pouvoir partir sur des bases solides. Il y a des révisions qui sont douloureuses à faire certes mais elles ont été faites. On y voit plus clair maintenant. On ne peut prétendre travailler efficacement que quand on travaille sur la réalité. Mais la réalité, il faut d'abord accepter de l'avoir en face. Ce n'est pas non plus un hasard. Cette volonté de transparence, cette volonté de bonne organisation, c'est la marque de fabrique du Collège depuis le début. Et on aurait tort d'en minimiser l'impact. Je disais tout à l'heure - et ça va me permettre de clarifier certaines choses - que, la Commune, malgré les réductions de personnel, va continuer à assurer les mêmes services qu'avant sans vraiment impacter le personnel. Il y a un procédé rhétorique, assez classique, pas très glorieux, qu'il est intéressant de mettre en évidence parce que quand on connaît on doit revenir tout le temps : ça s'appelle se cacher derrière les gens qu'on prétend défendre. Je vous explique en gros le principe : vous voyez quelqu'un vous tirer dessus, alors vous prenez votre voisin, vous le mettez devant vous et puis comment osez-vous tirer sur un aide? On ne tirait pas sur un

aide, on tirait sur vous. Ce que je veux dire par là c'est qu'il est bien clair dans l'esprit du Collège il n'y avait aucune critique sur le personnel. Le personnel était la victime de l'incurie, de l'absence totale de gestion des ressources humaines. Et si maintenant la Commune arrive à faire mieux avec le même nombre, voire avec moins de ressources, c'est d'abord parce que dès le début il y a un travail de fond qui a été entamé, un travail de fond dont la première réalisation a été la mise en œuvre, enfin, d'une politique des ressources humaines digne de ce nom. Donc, dire 'vous n'avez pas le droit de critiquer le personnel' c'est faire exactement ce que je rappelle par ce procédé de rhétorique qui consiste à se cacher lâchement derrière des gens qu'on prétend défendre. Et, en fait, on les utilise comme boucliers pour ne pas assumer ses responsabilités.

Donc, troisième motif de satisfaction, tout ce travail de réorganisation, toute cette volonté de rigueur et de clarté donnent une bonne assurance. Non seulement on va partir sur des bases saines mais, en plus, on est beaucoup mieux placés que par le passé pour que le budget soit respecté. Au passage, je remarque aussi qu'on a dit beaucoup de choses sur le budget et je suis intéressé de voir combien les Conseillers de l'opposition ont peu confiance dans la Région, parce qu'il a fait quand même l'objet d'un long ping-pong avec la Région, de retours, d'analyses, de critiques, etc. Et la Région l'a finalement accepté et l'a trouvé tout à fait crédible. Si vous pensez que ce n'est pas le cas, il faudrait l'expliquer aux Conseillers de la Région. La réalité de Molenbeek, on le sait bien, c'est que le budget et les comptes étaient à côté de la plaque... On peut toujours avoir des impondérables, on sait qu'il y aura des incertitudes, mais on est quand même dans une bien meilleure situation que par le passé pour que cela ne se reproduise plus. On ne sera plus dans la situation où, en fin d'année, on se rendra compte que, par inadvertance, on a engagé 50 personnes sans s'en rendre compte. Ce genre de choses, ça n'arrivera plus.

En résumé, on a dans une situation très difficile une Commune qui maintient les services à la population en ne la ponctionnant pas trop, ou au minimum, on a une base enfin claire, nette et saine et une garantie que, à l'avenir, les budgets qui seront votés seront respectés. Je trouve que ça donne confiance et c'est pour ça que le groupe MR votera ce budget.

Je voudrais quand même terminer sur une note un peu positive. L'opposition s'est plainte de ne pas avoir été assez associée à la conception du budget. C'est vrai que, sur base de ce que j'ai entendu, c'est assez regrettable. Parce qu'il y a eu toute une série de bonnes idées. J'en ai même dégagé une philosophie de la gestion d'une Commune en temps de crise qui, je pense, est à méditer et qui repose sur trois principes : ne surtout pas chercher à augmenter les recettes parce que c'est forcément injuste, quelles qu'elles soient, même les taxes sur les salles des fêtes font du tort à la population, ne surtout pas essayer de faire des économies parce que ce n'est pas acceptable non plus. Et le contraire, parce qu'il faut du souffle, il faut du souffle, investir beaucoup plus. Voilà, je pense que c'est une philosophie qui mérite d'être méditée et dont on a eu tort de se priver.

M. le Président :

Merci Monsieur Léonard.

Je donne la parole à Monsieur Rekik.

M. Rekik :

A l'étude de votre budget, nous constatons avec effroi et consternation que l'éducation et la politique de la jeunesse ne constituent pas une priorité aux yeux des membres de ce Collège. Quels que soient les milieux dont ils sont issus, ce sont les enfants

et les jeunes de la Commune qui porteront une cicatrice de votre manque d'ambition en matière d'éducation et de politique de la jeunesse. Cette majorité qui gouverne, qu'on le dise clairement, ne respecte ni les familles socio-économiquement défavorisées ni les classes moyennes, ni personne...

M. l'Echevin El Khannouss :

... Ni la bourgeoisie !

M. Rekik :

...Alors, Monsieur l'Echevin, je vais vous demander de la garder bien fermée, ce serait bien gentil...

M. le Président :

Pas d'aparté ! Merci.

M. Rekik :

...Doit-on vous rappeler que les chiffres de la croissance démographique en Région bruxelloise et, particulièrement, sur le territoire de notre Commune, vous obligent à faire preuve de mobilisation et de prévoyance ? Il s'agit d'une responsabilité morale à l'égard des parents et, surtout, de la jeunesse de la Commune. Sans révision radicale de votre politique budgétaire pour l'éducation et la jeunesse, vous allez droit dans le mur. Votre manque d'audace et de prévoyance conduit des centaines de familles vers des drames sociaux. Retenez une chose : le temps du silence des rues est révolu. Et vous risquez de récolter la colère de la souffrance sociale. L'Institut Bruxellois de Statistiques et d'Analyse prévoit pour Molenbeek une croissance annuelle moyenne de la population de près de 2 %, vous le savez. Par enfant de moins de 3 ans, il y a 0,14 place en milieu d'accueil; un chiffre qui vous oblige à prendre le taureau par les cornes. Sans mobilisation, ce sont les cornes populaires qui risquent de vous happer. On compte 27.817 jeunes sur le territoire de Molenbeek de 0 à 19 ans. Les chiffres budgétaires annuels sur la jeunesse sont effarants. Avec l'actualité que vous connaissez tous, avec les tristes chiffres liés à l'échec et au décrochage scolaire, tous les signaux sont au rouge. Vous allez faire face à la nécessité de davantage investir pour l'éducation et la jeunesse. Vous ne semblez pas avoir compris que pour lutter contre les incivilités et l'insécurité, il faut prioritairement allouer le maximum de moyens dans l'éducation et la politique de la jeunesse de la Commune. A l'instar de certaines républiques policières, vous avez choisi d'investir davantage dans la police au lieu de miser sur l'école et le socioculturel.

Nous entendons les échos jeunes des quartiers et des travailleurs sociaux face à une échevine de la jeunesse qui pleurniche sur le dos de sa majorité au regard du peu de budget qu'on lui accorde pour pouvoir booster la politique jeunesse de Molenbeek. Lorsqu'on souhaite mener une sérieuse politique en la matière et répondre à une urgence criante au sein de la Commune, on s'impose, Madame l'Echevine, au sein de son Collège, pour l'amener à lui consacrer les moyens nécessaires; on ne pleurniche pas, on ne vocifère pas sur le dos des uns et des autres. N'oubliez pas une chose, la rue parle. Lorsqu'on a la prétention de vouloir mener la politique de la jeunesse, on l'assume, on se bouge et on va chercher les budgets partout où c'est possible. Combien de jeunes continueront d'être victimes de l'échec et du décrochage scolaires, faute de moyens alloués ? Et combien d'autres en pâtiront, faute de mobilisation et d'investissement de votre part ? Combien de jeunes continueront à plonger dans la délinquance et la petite criminalité, combien de jeunes victimes du désespoir laisserez-vous sombrer, faute d'investissement et de prévision de

votre part ? Combien de morts et de parents qui pleureront leurs enfants qui, faute d'attention et de moyens, empruntent de sombres voies. Vous avez les chiffres. Un constat évident pour ce Collège : zéro pointé pour les moyens dégagés en faveur de l'enseignement et la jeunesse.

Madame la Bourgmestre, une politique éducative ne se limite pas à investir 5 millions en construction et 2 millions en aménagement pour se donner bonne conscience. Ce budget infrastructures doit être au minimum doublé pour répondre à de réels besoins. A cela des moyens conséquents non symboliques doivent être alloués à la lutte contre l'échec et le décrochage scolaires dans les écoles et au sein des structures d'accueil destinés aux jeunes. Aujourd'hui, faute de remplacement, vous demandez au personnel communal de faire plus avec moins de personnes, vous demandez aux travailleurs sociaux en sous-effectifs de faire encore plus avec moins de moyens. C'est juste inadmissible. Où sont les projets ? La bonne santé d'une Commune et de sa population se mesure à la créativité et aux projets novateurs menés par ceux qui la dirigent. Aujourd'hui, nous vous observons parader, oubliant les initiatives et les chantiers lancés par le passé que vous pointez à chaque fois que vous êtes verts, face à l'incompétence de certains d'entre vous. La population en assez de vos écrans de fumée, assez de vous entendre dire 'c'est la faute au passé'. Le passé, vous y étiez et vous y avez gouverné.

Où sont alors les moyens alloués à la jeunesse et à l'éducation ? Que reste-t-il de votre slogan ambitieux 'réussir Molenbeek' ? Que reste-t-il de vos promesses étant donné vos répartitions budgétaires attristantes ?

M. le Président :

Merci Monsieur Rekik.

Je donne la parole à Madame Evraud.

Mme Evraud :

Merci Monsieur le Président.

Je pense à la phrase de Jean Rey : "je remercie ceux qui n'ont rien à dire, de s'être tus", mais je vais quand même dire un mot. A propos de l'ALE, je suis un peu triste de voir que ACTIRIS réduit de plus en plus les montants qui sont alloués pour permettre à des personnes de pouvoir avoir une petite remise à l'emploi progressive, qui peuvent trouver un petit peu de sous dans une période difficile. Si, au niveau régional vous avez quelques relations auprès d'ACTIRIS, voulez-vous bien pousser pour qu'enfin l'ALE de Molenbeek ait des sous et la possibilité de poursuivre ses missions et ses cycles de formation ? Merci.

M. le Président :

Merci Madame Evraud.

Je donne la parole à Monsieur Gjanaj.

M. Gjanaj :

Monsieur le Président, on a eu droit aujourd'hui dans votre majorité à un vieux western qui s'appelle - en le transformant un peu - le bon, la brute et le méchant. Donc, on a tout vu, ceux qui ne veulent plus revenir vers l'histoire, ceux qui reviennent dessus, et ceux qui philosophent avec des théories à cinq sous allant même jusqu'à dire que l'augmentation

des taxes ne coûtera que 6 euros aux habitants ! Bien sûr, parce qu'on prend les 95 000 habitants, et parce que au MR on considère que toutes les personnes - même les plus riches - sont touchées par la mesure alors que nous on pensait plutôt aux personnes les plus pauvres qui sont dans les 95000 mais qui sont beaucoup plus impactées que les autres.

On a parlé aussi d'une situation où Molenbeek vivait au-dessus de ses moyens. Moi, quand je compare les chiffres que j'ai devant moi, notamment sur les années précédentes, on avait effectivement aussi des exercices propres qui étaient négatifs, mais pas plus négatifs que ceux que vous présentez depuis que vous êtes au pouvoir. Et si on regarde l'évolution du négatif chez vous, on constate que vous êtes à moins 6 millions pour 2013, à moins 13 ou 14 millions en 2014 et vous arrivez à cette situation-là où vous avez même été puiser dans les réserves que vous avez vidées complètement. Donc, je ne comprends pas du tout quand vous dites qu'on vivait au-dessus de nos moyens alors que vous faites, entre guillemets, encore pire que ce qui se faisait précédemment, alors que la plupart d'entre vous étaient ici présents. Et je me rappelle encore d'une parole retentissante de Madame Vande Maele qui disait en 2007 après avoir rejoint la majorité qu'on allait assainir les finances publiques, et voilà que maintenant on nous reproche ça ! Je suppose que vous l'aviez dit parce que vous étiez pleinement consciente et forte de votre compétence et, finalement, c'est à nous qu'on reproche d'avoir vécu au-dessus de nos moyens, c'est complètement irrationnel et fou finalement de dire une pareille chose.

A propos des irrécouvrables, tous sans exception, vous étiez échevins au pouvoir depuis 1995 - Monsieur Léonard, vous n'y étiez pas et peut-être qu'on aura besoin d'un humoriste plus tard ! En tout cas, depuis 1995, on a tous été au pouvoir. Donc, les irrécouvrables, il ne faut pas s'en étonner aujourd'hui. Vous vous en étonnez parce que la Région est venue justement vous le dire. Et quand on parle de transparence, quand on dit qu'on est le Collège de la transparence et de la crédibilité, comment voulez-vous qu'on puisse vous croire puisque ce n'est que la Région qui est venue montrer ce qui était la réalité de vos chiffres, car jusque-là vous n'étiez même pas dans la capacité professionnelle de nous donner un budget. Et vous l'avez tellement retardé que vous présentez aujourd'hui des chiffres qui sont à la limite de ce qu'est la réalité.

Vous parlez aussi de la politique des ressources humaines en citant une théorie comme si on était incapables de la comprendre. Et moi je veux aussi évoquer celle qui dit 'presser le citron', parce que, à force de faire bouger les gens d'un service à l'autre, de les licencier, de leur faire changer de service, effectivement, ils ont l'impression que, s'ils ne font pas ce que vous leur demandez, c'est-à-dire plus qu'avant avec moins de personnel, ils vont aussi subir le même sort. C'est ce qu'on appelle presser le citron, Monsieur Léonard, au lieu de nous évoquer votre théorie-là sur le fait que vous auriez trouvé l'optimalité au niveau des changements dans la gestion du personnel. Les grands gestionnaires du personnel sont arrivés, on ne peut que s'en réjouir ... alors que la réalité est complètement différente. On est en contact avec une série de personnes et il y a eu suffisamment de mouvements syndicaux qui prouvent que vous êtes justement en train de presser le citron par rapport aux ressources humaines.

Vous dites de façon peu scrupuleuse que vous voulez voter les budgets et les respecter alors que les chiffres très réels qui vous ont été envoyés par SIBELGA - j'en avais fait référence -, vous ne les avez même pas intégrés, même quand on vous a prouvé par $a+b$, avec les documents venant de cet organisme-là. Vous l'avez encore voté au lieu de reporter le point y relatif parce que vous étiez pressés de voter un budget en boni... vous étiez les chimistes du budget communal, donnant l'impression que vous aviez calculé ça avec tellement de précision qu'on ne pouvait faire aucune critique, alors que rien qu'au regard du calcul tout simple d'une série d'éléments que vous avez présentés avec des réductions de charge au niveau de l'électricité et gaz, n'importe quel propriétaire sait qu'il y a

une augmentation ! J'avais trouvé à ce moment-là un million et vous aviez crié en disant non, et on est arrivés finalement à moins cinq millions. Je pense donc qu'au niveau de la crédibilité et de la transparence, vous venez de très loin. Et la réalité, vous l'avez eue avec la Région. C'est elle qui vous a amené de la transparence et un peu de crédibilité. Il y a en tout cas une chose qu'il est intéressant de voir - parce que vous êtes une majorité tellement large allant d'Ecolo au MR, au cdh et aux transfuges de la NVA - c'est que vous pouvez peut-être demander au gouvernement fédéral de vous amener les 9 millions de précompte immobilier, les arriérés, qui sauveraient peut-être la situation, puisque vous avez et le MR et la NVA dans votre majorité.

Pour le reste, vous avez fait moins de prestations. Et quand vous présentez votre budget pour qu'on puisse encore avoir une clarté par rapport à cette présentation, nous pouvons voir que vous avez une diminution des prestations au niveau du stationnement que vous compensez. Donc, si on part de 2014, vous êtes à 79.660.000 que vous ramenez en 2015 à 76.400.000 parce qu'il n'y a plus la recette des redevances de stationnement. Mais vous revenez en 2017 à un montant de 8.000.000. Comment arrivez-vous à ce chiffre ? Vous augmentez tout ce qui concerne les locations sans aucune raison, car si on regarde les chiffres, on voit que la préfiguration des comptes en 2014 est à des montants réels de moitié inférieurs à ce que vous présentez dans votre évolution pour 2015, 2016 pour retrouver soit disant l'équilibre en 2017.

Vous augmentez aussi les taxes communales, mesure qui n'est pas trop lourde pour la population, selon Monsieur Léonard. Vous augmentez également le précompte immobilier qui va avoir encore un impact, non pas sur les riches propriétaires, mais sur les propriétaires des quartiers populaires ici qui vont répercuter cette augmentation sur tous les locataires. Des locataires qui n'arrivent même pas à joindre les deux bouts et vous êtes en train de présenter cette mesure-là comme si c'était la mesure du siècle en disant que vous avez trouvé là quelque chose pour retrouver l'équilibre en 2017 alors que vous frappez lourdement non seulement les pauvres locataires mais aussi les opérateurs économiques. Parce que, avec vos taxes communales, il y a bien une série qui taxent les opérateurs socio-économiques. Et vous n'avez même pas la décence de présenter un budget où les sanctions administratives ne sont pas en croissance. J'aurais franchement honte d'augmenter ces sanctions administratives. Cela voudrait dire que vous êtes en train de spéculer sur l'augmentation des incivilités, c'est incroyable, c'est du simple au double ! Car spéculer avec cette recette supplémentaire dans le budget pour arriver à l'équilibre c'est, franchement, inacceptable. Comme Monsieur Léonard le dit, c'est vous qui vous cachez derrière les autres; vous êtes plus ou moins de droite et j'aurais peut-être été chercher encore une autre taxe qui frapperait la population la plus pauvre plutôt que de spéculer sur les sanctions administratives.

Donc, je voulais mettre ces points-là en avant et remercier Monsieur Léonard de trouver encore le courage après la présentation de ce budget-là d'avoir de l'humour et de nous dépeindre comme des gens qui, finalement, défendraient des extraterrestres ou une philosophie arriérée et désuète. Donc, merci Monsieur Léonard pour votre vision toujours irréaliste mais humoristique.

M. le Président :

Merci Monsieur Gjanaj.

Je donne la parole à Monsieur Azaoum.

M. Azaoum :

Je félicite déjà mon camarade Ahmed Gjanaj pour sa brillante intervention. Je vais aborder avec vous la question du budget en lien avec l'emploi. Non pas la politique de l'emploi sur la Commune qui, entre parenthèses, n'a jamais été dynamisée à hauteur des enjeux locaux. Je vous rappelle ce que mon chef de groupe vous a dit : plus de 50 % de chômage dans les quartiers populaires et en particulier chez les jeunes de 18 à 25 ans. Mon propos portera donc sur la politique qui sera menée en 2015 dans chacun des services que compte la Commune. Mais avant de me lancer dans le descriptif et la critique du budget, j'aimerais rappeler aux membres du Conseil communal que nous sommes depuis quelques années dans une crise importante suite à l'échec du modèle libéral. Devons-nous nous étendre sur la politique également libérale du MR-NVA ? Très naturellement, en période de récession et de crise économique, le niveau le plus proche du citoyen, en l'occurrence la Commune, devrait mener une politique offensive et généreuse pour contrebalancer les difficultés que je viens de rappeler. On va justement examiner le budget emploi, département par département pour voir un petit peu les choix arbitraires et politiques que la majorité a faits. Je rappelle que le Collège a décidé un moratoire relatif aux engagements et aux remplacements. Ainsi, nous avons appris hier seulement que plusieurs fonctions n'allaient pas être renouvelées. Citons, par exemple, les assistantes sociales dans les écoles. Monsieur Barro nous avait dit toute l'importance qu'il y avait justement sur les plus petits et les plus jeunes. Citons donc, par exemple, des assistantes sociales des écoles qui ne seront pas remplacées alors que nous connaissons parfaitement les nombreuses difficultés des enfants mais également de leurs parents qui se paupérisent.

Sous forme de boutade, allons-nous remplacer ces assistants sociaux par des policiers ? Nous invitons la majorité à revoir sa copie. Car, de tous les départements, le seul qui a vu son budget augmenter est celui relatif à la politique régalienne de la Commune. Que veut dire politique régalienne ? Il s'agit tout simplement de l'ordre public et de la sécurité et, plus largement, de la police. En budget Emploi, on constate d'ailleurs une augmentation de plus de 15 %. Par contre, tous les autres départements, entre parenthèses ceux liés aux politiques sociales ou encore aux services et prestations en direction de la population, voient leur budget en personnel diminuer fortement. Pour illustrer tout ça, j'ai pris comme exemple le personnel des services généraux : moins 280.000 euros au budget 2015, page 33.

Sur la propreté publique, je ne vais pas m'étendre, vu qu'il y a un transfert de compétence vers la Région. Malgré ces renseignements-ci - ma collègue Paulette Piquard en a parlé - et, cela étant, malgré la contribution des parents à l'accueil extrascolaire, dans les faits, on constate une diminution du budget aussi bien au personnel qu'en fonctionnement. Malgré le boom démographique et les besoins urgents des enfants et des familles, la majorité a décidé de sabrer dans la politique sociale la plus importante, celle qui permet à nos enfants de devenir des adultes responsables, critiques et indépendants financièrement.

Le département Jeunesse-Education populaire-sport et loisirs voit son budget diminuer de 200.000 euros. Pour ce qui est de la sécurité sociale et de l'assistance sociale - je parle toujours du budget Emploi -, on passe de 67.000 euros à plus rien, zéro, nada, chaht, oualou ...Le département de l'Aide Sociale et familiale, comme toutes les autres politiques sociales, voit son budget Emploi raboté, le département du logement et de l'aménagement du territoire voit également la voilure baisser avec une diminution du budget de 83.000 euros.

Finalement, on peut se demander, en guise de conclusion - et je vais citer un proverbe que me rappelait mon défunt père, proverbe qui est transformé pour l'occasion,

M. Azaoum :

J'aimerais également terminer par l'une ou l'autre question. Est-ce qu'il est possible que nous disposions des prévisions de départs anticipés pour l'ensemble des départements et si possible de les ventiler aussi bien par rapport à la mise à la pension, également les pauses carrières et également les interruptions de carrières ? Quid également de l'aménagement du temps de travail, en particulier des temps partiels et alors on aimerait surtout savoir quels sont les départements qui seront les plus touchés par ces mesures d'économie en termes d'emplois.

Je vous remercie.

M. le Président :

Merci Monsieur Azaoum.

La première personne qui va répondre est Madame Gadaleta.

Mevr. de Schepen Gadaleta :

Ik antwoord omdat ik als eerste vragen heb gekregen. Dus mijnheer Van Damme U hebt me de vraag duidelijk gesteld over de speelpleinen in werking. We hebben een aanvraag ingediend door de vzw De Molenketjes omdat daar de speelpleinen worden georganiseerd door de vzw.

In de eerste instantie is de communicatie dat wij gekregen hebben van de VGC over de organisatie van de speelpleinen was dat deze subsidies niet toegankelijk waren voor de vzw's maar alleen voor de scholen. Er werd gevraagd in onze gemeentelijke scholen of er een school geïnteresseerd was om samen te werken met de vzw maar er was geen enkel draagvlak. Daarom hadden we de middelen toch wel gecalculeerd in onze begroting hebben wij een subsidieaanvraag ingediend als organisatie van vakantiewerking en de middelen zijn ook toegekend. Dus de subsidie dat we normaal gekregen hebben als speelplein hebben we ook sowieso gekregen als organisatie van vakantieopvang. Dus daar is op zich geen enkel financiële verlies wat de vzw betreft en dus ook niet wat de gemeente betreft.

U hebt mij ook een vraag gesteld die absoluut los staat van discussie van de begroting en gaat over gemeenschapsonderwijs. De vraag is zeker voorbarig. Er ligt geen enkele beslissing van discussie op tafel de dag van vandaag. Het debat leeft. Ik denk dat U ook weet hier in Molenbeek en dat hoeft echt niet te verbazen. Het vertrekpunt van het debat is een concept van de vorige minister van onderwijs Mijnheer Pascal Smet. Die nota werd goedgekeurd door de Vlaamse regering en haalt voor ogen een schaalvergroting voor en binnen alle netten. Naar aanleiding van deze nota is er dan een commissie der wezen opgericht waarin vier politieke mensen vertegenwoordigd waren. Sindsdien zijn er drie adviesnota's door de commissie der wezen heeft ingediend. De laatste dateert van 13 november 2013 en zal waarschijnlijk de nota zijn dat de verdere richting gaat geven voor de aanpak. Nu, wat zegt deze commissie in deze nota? Vroeger, voor Minister Smet, waren al de samenwerkingsakkoorden en ook overschrijving en combinatieformule mogelijk. Deze wezen zeggen vandaag dat de steden, gemeenten en provincie hun scholen alleen beroep kunnen overdragen. Dus eigenlijk zou het ook willen dat jij naar een bestuurlijke schaalvergroting gaat tussen gemeenschaps en gemeentelijk onderwijs maar niet tussen gemeenschapsonderwijs en katholiek onderwijs. De commissie zegt ook dat door regionale adviezen dat meer samenwerking tussen openbare scholen noodzakelijk is omwille van al die veranderingen die wij vandaag meemaken en ook om eindelijk een bestuurskracht te hebben die nodig is. Wat ook interessant was in die nota was een zinnetje over Brussel. Dat

gebeurt heel raar maar daar was de commissie heel duidelijk. Ze zeggen heel kort en bondig dat ze moesten hergroeperen in regionaal openbaar bestuur. Dat betekent concreet dat U verschillende mogelijkheden heeft ofwel neemt de VGC alles op zich ofwel is er een overname of een fusie door het gemeentelijk onderwijs en gemeenschapsonderwijs. Volgens mijn informatie is de VGC geen vragende partij om die rol op zich te nemen.

Ik herinner me zeer goed wanneer de Minister Pascal Smet zijn nota is toen voorleggen aan de conferentie van de Vlaamse Brusselse schepenen dat was toen al in 2013 dat de rol van het gemeentelijk onderwijs in Brussel en Vlaanderen grondig zou veranderen. Natuurlijk zijn er nog discussies gaande. De commissie der wezen geeft zelfs een tijd dat gaat van hier tot 2018 als er nieuwe gemeenteraadsverkiezingen zijn. Het is echt niet evident in het kader van een goed bestuur dat wij als college die ontwikkelingen die gaande zijn in Vlaanderen op de voet volgen en weten wat de pistes zijn voor de komende toekomst. Volgens mij is de discussie de moeite waard en de discussie moet ook vanuit een belangrijke fundamenteel criteria worden gevoerd met name het belang van het kind zelf. Het gaat hier niet over organisatie het gaat hier over de toekomst van kinderen en de toekomst van de kinderen te verbeteren via het onderwijs. Vandaag zitten we ook met zeer complexe uitdagingen. We hebben een taaldiversiteit, geen plaats in de scholen. We hebben een verouderd infrastructuur. Er is nood aan pedagogische vernieuwing en het lijkt me niet onlogisch in deze context dat er een debat over de bestaande structuren opgestart wordt. En ik moet zeggen dat de eer toekomt aan wie dat verdient dat was toen mijnheer Smet die in de tijd het debat heeft geopend en dat is op zich alleen heel grote verdienste in Vlaanderen.

Ik heb ook een vraag gekregen over GO en zijn privatisering. Ik wil dat geruuststellen GO is niet privé maar het is een openbare instelling een onderwijs georganiseerd in opdracht van de Vlaamse gemeenschap dus dat heeft hier niets met privatisering te maken et au delà de ça, je reste persuadée que la mission du service public n'est pas qu'elle serait que pour les services publics, c'est une réalité de terrain qu'on connaît très bien dans ce pays. Ça fait partie du patrimoine historique et des acquis sociaux dans ce pays et ne pas connaître ces acquis, ces réalités, pour moi c'est un fait qui témoigne d'un priori idéologique qui n'est pas du tout fondé sur la réalité.

Par rapport à la question qui a été posée sur la diminution des frais de personnel contractuel et de garderie, il y a une raison très simple, c'est que ces frais sont diminués parce que trente personnes qui s'occupaient de l'accueil extrascolaire néerlandophone ont été repris par l'asbl Molenketjes. Et donc évidemment tous ces coûts en frais de personnel sont partis de la Commune, mais vous retrouverez tous ces montants dans la dotation qui a été établie pour l'asbl Molenketjes, donc 1.200.000 euros.

En ce qui concerne les matières environnementales, on a un Agenda 21. Il a été dit que nous n'avons pas d'Agenda 21 cette année, ce n'est pas vrai du tout. Nous sommes dans la septième année de l'Agenda 21. Nous avons introduit un dossier de subsides pour un montant de 25.000 euros. Ces subsides comme pour la cinquième année sont dédiés au développement d'un projet spécifique et donc cette année, ce projet sera axé sur le boomerang, donc la récupération du bois qui se trouve notamment dans les rues ou dans les conteneurs ou les parcs à conteneurs pour en faire des meubles design. Ce projet est introduit et a eu une évaluation positive de la part du jury qui devait évaluer les projets. Les activités biodiversité continuent. Il n'y a pas un arrêt dans ce sens-là. La Commune a obtenu un subside de la Politique des Grandes Villes qui sera en partie utilisé pour l'aménagement du site Belle-Vue où aujourd'hui il y a déjà un potager de 2.000 m² qui est installé. Il y aura une nouvelle partie qui sera aménagée avec un aspect biodiversité important.

Les actions biodiversité que l'on fait soutiennent quand même les potagers dans les écoles mais aussi les actions citoyennes par exemple celle à la porte de Ninove. Je peux

aussi citer les ateliers que nous organisons, par exemple le jardin de la bibliothèque néerlandophone, plusieurs ateliers ont été organisés cette années toujours dans le cadre de la biodiversité. Alors on organise toujours des évènements et je veux quand même vous rappeler que la semaine du potager, ouvert il y a deux semaines, a permis entre 100 et 200 personnes venus de la Commune et d'ailleurs de découvrir les potagers qui sont actifs dans notre Commune. On fait des activités, des évènements avec les autres.

Au mois de juin, il y aura une grosse activité festive dans le parc du Scheutbosch en collaboration avec Brede School Molenbeek et Jeugd en Natuur. Autre nouveauté de cette année, ce sont les activités culturelles dans les parcs. On a trois évènements culturels de concerts organisés dans nos parcs communaux, le parc des Muses, du Scheutbosch et le parc Albert. Et je vais citer les dernières choses qu'on continue à faire, cette année on s'est engagé à commencer le processus pour avoir l'écolabel pour la Maison communale et comme on cherche toujours de l'argent, on a introduit un dossier de subside auprès de l'IBGE pour le projet alimentation durable.

M. le Président :

Dank U Mevrouw Gadaleta.

Je donne la parole à Madame Vande Maele.

Mme l'Echevine Vande Maele :

Je ne pensais pas revenir sur le passé, mais puisqu'on en parle et qu'on m'a cité, je me sens obligée d'y revenir. Donc c'est vrai qu'en 2007, tant au niveau budget qu'au niveau du compte, tout c'est bien passé, mais petit à petit, en 2008, 2009, 2009 on a subi quand même pas mal la crise.

On a vu nos dividendes diminuer fortement, voir disparaître. On a du recapitaliser, on a quasi été obligé, par solidarité avec les autres Communes, de recapitaliser Dexia à hauteur de 3.900.000 euros. On a cité un autre chiffre tantôt, mais c'était bien 3.900.000 euros et surtout à partir de ce moment-là, quand on a établi le budget, il a commencé à y avoir une différence entre le budget et le compte en fin d'année. Pourquoi ? Parce que dans le budget, on prévoyait notamment au niveau des dépenses de personnel qui correspondent quand même à peu près à la moitié d'un budget, on avait prévu depuis 2010 de ne plus engager, en tout cas de ne pas remplacer. A certains moments, on avait même cité un chiffre et il y a quand même plusieurs personnes ici qui étaient dans ce Collège, je ne sais pas si vous vous en souvenez, on avait cité le chiffre de 15 personnes qu'on avait prévu de ne pas remplacer, à l'époque, sur une année. Qu'est-ce qui s'est passé dans le courant de l'année ?

C'est sûr qu'on a des pressions externes. L'augmentation de la population, des crèches en plus, des écoles qui s'agrandissent, donc il y a des services qui ont des besoins. Il y avait des pressions extérieures qui ont demandés de remplacer des gens, voire d'engager, puis il y a eu des pressions pour engager et parfois un peu trop. Ça, je l'avoue et je prends pour exemple une crèche où on avait deux directions en prévision de futures crèches mais qui se sont ouvertes deux ans plus tard. Là, je pense qu'il y a eu des dépassements. Une forte augmentation donc des dépenses de personnel et aussi une forte diminution des recettes.

C'est le départ aussi des nouvelles zones de stationnement. Ce sont des recettes qui étaient escomptées et qui ne sont pas rentrées ou qui sont rentrées à hauteur d'environ 30% si je me souviens bien. Donc la première année, je ne me souviens plus combien on avait escompté de recette, l'année suivante on s'est dit qu'il y a plus de zones de stationnement et qu'on pouvait prévoir plus de recettes. Et non, on n'a pas eu beaucoup plus de recettes et on est toujours resté à un tiers des recettes prévues. Ce phénomène, c'est bien sûr amplifié, et

donc c'est vrai qu'on a eu une grosse différence qui a commencé à se creuser entre le budget escompté et le compte, avec les résultats finaux. Ça c'est le passé.

Au niveau des dépenses de personnel, c'est vrai qu'il n'y avait pas de gestion du personnel, il n'y avait pas de gestion des ressources humaines. Donc on n'essayait pas de voir si on ne savait pas améliorer un service ou l'autre. Maintenant on le fait, parce que maintenant on se dit qu'on ne sait plus, on ne peut plus, on ne veut plus licencier le personnel qui est là. On ne va pas dire : « Voilà on n'a plus besoin de vous, on vous licencie ». Non, on va essayer de faire et on fait avec la nouvelle Directrice des ressources humaines, une vraie gestion des ressources humaines. Donc ce n'est pas facile. On nous a dit au début décapitation d'un service. Il n'y a pas de décapitation d'un service. Ce qui a, ce sont des fusions de services pour avoir des synergies entre les services. C'est sûr qu'entre les Travaux publics et les Projets subsidiés, il faut que ces services travaillent ensemble pour qu'ils aient des meilleurs résultats et pour qu'on ne doive pas engager tout le temps pour remplacer l'une ou l'autre personne. Voilà ce qui se passe maintenant. On fait une véritable gestion des ressources humaines qui j'espère va pouvoir améliorer les dépenses de personnel et ne plus devoir engager de manière exponentielle comme ça l'a été dans le passé. Ce n'est pas facile. C'est vrai que ce n'est pas facile parce qu'on touche aux personnes. On n'oblige personne à changer de service. On fait tout ça en collaboration complète avec l'Administration, en collaboration avec le Secrétaire communal, en collaboration avec le Secrétaire adjoint, en collaboration avec les Directions.

M. le Président :

Merci Madame l'Echevine.

Je donne la parole à Monsieur El Khannouss.

M. l'Echevin El Khannouss :

Merci Monsieur le Président.

Mesdames, Messieurs les Conseillers, je vais, si vous me le permettez, répondre d'une manière globale, mais en scindant en trois mon intervention, parler un premier temps d'emplois, d'économie sociale et ensuite d'économie pour répondre au premier Conseiller qui a évoqué la politique menée pour redynamiser l'économie de notre Commune.

Alors, en matière d'emploi, permettez-moi quand même de faire part de mon étonnement, étonnement de la part de certains Conseillers qui me donnent l'impression de découvrir tout ce qui est mis en place, ici entre Communes, pour aider les demandeurs d'emploi, en se résumant par exemple à des montants restreints dont dispose l'Echevinat de l'Emploi, alors que la réalité, c'est un dispositif extrêmement dense dans notre Commune qui tous les jours, accueille un certain nombre d'emplois. Rappelez, et ça a été fait par certains, notre Commune est la deuxième Commune en Région bruxelloise à avoir le taux de chômage le plus élevé après Saint-Josse. Nous avons plus de 13.000 demandeurs d'emploi. Fort heureusement, ce n'est pas l'Echevinat de l'Emploi qui s'occupe de ces demandeurs d'emploi, mais c'est tout un dispositif. Ce dispositif, je dirais la colonne vertébrale, c'est évidemment la Mission Locale qui se retrouve dans un dispositif qu'on avait mis sur pied plus récemment, qui est la Maison de l'Emploi qui regroupe l'ensemble des acteurs. Toutes ces associations qui dépendent en partie de la Commune sont presque totalement financées par d'autres niveaux de pouvoirs, et ici en l'occurrence la Région. Il est vrai que nous souffrons d'une insuffisance de financement. Ça, nous le disons et certains Conseillers ici présents qui sont dans la majorité ou dans l'opposition, sont dans le conseil d'administration et tous les jours ils peuvent constater les différents constats que nous faisons en matière de sous financement. Ce n'est pas le rôle de la Commune d'apporter un

financement conséquent, parce que la Mission Locale, Mesdames, Messieurs, ce sont 110 personnes qui travaillent, qui tous les jours accueillent des demandeurs d'emploi qui tous les jours produisent des projets pour pouvoir mettre des demandeurs d'emploi au travail, et donc ce financement vient de la Région et est régi par une ordonnance, et je crois que ces dernières années, nous avons à plusieurs reprises interpellés le Gouvernement Régional sur l'insuffisance des moyens et donc j'invite les représentants de l'opposition qui s'intéresse à cette matière, à joindre leur voix à la mienne et à revendiquer plus de moyens au niveau régional et vous savez très bien que ce n'est pas ici au niveau d'une Commune que nous allons pouvoir y répondre. Rappelons aussi que la Commune, chaque année, et vous l'avez rappelé Madame Dekens, nous avons diminué certes la dotation qui est faite à la Mission Locale et à Molenbeek-Formation. Nous étions à 110.000 euros et nous sommes passé, et ça nous permettra de répondre aussi à la question de Monsieur Ikazban par rapport aux moyens dont nous disposons à l'Emploi, nous avons effectivement un budget global de 25.000 euros, mais nous transférons chaque année 110.000 euros de la Commune qui diminue de 10%, donc c'est finalement 11.000 euros qui sont diminués, alors que nos besoins sont beaucoup plus importants à cause de l'insuffisance du financement qui nous vient de la Région. Donc, s'il y a des solutions à apporter, c'est au niveau régional que ça doit se faire et je crois que nous devons impérativement y mettre les pressions nécessaires pour pouvoir mettre en avant les besoins de nos demandeurs d'emploi. Ce dispositif est composé de structures publiques, mais aussi de partenaires privés qui se trouvent dans la Maison de l'Emploi et donc tous ensemble, nous essayons de pouvoir joindre nos forces pour pouvoir répondre à ce défi et là où je crois que nous sommes tous d'accord, ce défi qui est fondamental à notre Commune, c'est pour ça qu'au sein du Collège, l'année prochaine, nous allons évidemment remettre sur la table une discussion pour voir si nous ne pouvons pas trouver d'autres moyens pour pouvoir renforcer la politique d'accueil et d'accompagnement de nos demandeurs d'emploi.

Ce qui me permet de passer sans transition à la question de l'économie sociale. L'économie sociale, ce sont principalement trois structures qui dépendent de la Commune. Je vais les citer. C'est Greenworks, c'est entreprise d'économie sociale qui est spécialisée dans le jardinage et avec certains administrateurs, nous avons fait une série de démarches auprès de la Région pour pouvoir, parce qu'il faut reconnaître lorsque nous avons hérité de la gestion de cette structure, elle n'était pas en bonne santé financière, je ne vais pas rentrer dans les détails et donc nous avons décidé de la maintenir, de mettre tout en œuvre et ici je voudrais remercier aussi l'action du CPAS pour pouvoir non seulement préserver l'emploi, mais aussi rappeler que l'économie sociale, d'une manière générale, c'est un modèle qui permet plus facilement de mettre un certain type de travailleurs au travail, et Greenworks en l'occurrence accueille en son sein plus de 15 travailleurs qui faisaient du jardinage, et nous avons pu obtenir un élargissement de l'agrément qui va nous permettre de développer une nouvelle spécialité qui est celle de la rénovation de façades et ainsi pouvoir permettre à nos Molenbeekoïses qui sont intéressés par ce futur métier, de pouvoir intégrer cette structure et en même temps répondre aussi à un besoin de réhabilitation de certain de nos quartiers en aidant les propriétaires à refaire leur façade à des conditions très très intéressantes. C'est aussi une deuxième structure qui s'appelle « à vos services » qui elle, malgré toutes les difficultés qu'on peut rencontrer dans le secteur des titres services, développe une offre de titres services ici à Molenbeek et en Région bruxelloise, en tout cas dans les Communes limitrophes. Elle emploie 35 personnes si les chiffres sont exacts et donc cette structure fonctionne relativement bien malgré la conjoncture économique qui n'est pas simple.

Enfin, nous avons une structure qui s'appelle « Amphora » qui a rejoint ce groupe de structure d'économie sociale et c'est pour ça et quelqu'un évoquait tout à l'heure le soutien que nous pouvions avoir dans le cadre du FEDER. Nous avons introduit un projet pour pouvoir créer une structure faitière qui s'appelle MUSE afin de pouvoir évidemment mettre ensemble toutes les synergies de ces trois structures. Malheureusement, les dernières

informations nous avons eues, c'est que notre projet n'a pas été retenu et donc notre volonté, c'est que ces trois structures puissent en complémentarité à toutes les politiques menées en matière d'emploi, de répondre à des besoins.

Je passe au troisième volet de mon intervention pour répondre à la préoccupation d'un Conseiller par rapport à la politique économique qui est menée dans notre Commune et surtout afin de soutenir l'économie locale. Alors, c'est un dossier très compliqué, parce que là aussi nous dépendons d'une série de structures qui dépendent de la Région, et le Ministre de la Tutelle, pour ne pas le citer Monsieur Gosuin, a décidé de réformer un outil principal qui s'occupe de la coordination et du soutien des associations de commerçants. Vous savez très bien Atrium est en phase de réforme, voire de disparition, parce qu'on parle de fusion avec une autre structure et ici, à Molenbeek, nous n'avons pas plus tard qu'aujourd'hui, décidé de mettre fin aux trois structures, trois asbl qui s'occupent de trois quartiers différents, nous allons sur base de la nouvelle politique régionale, nous avons décidé de créer une nouvelle structure qui va directement dépendre de la Commune et bénéficier des moyens régionaux bien évidemment et ainsi pouvoir venir soutenir l'activité commerciale. Cela va se concrétiser par le renforcement des associations de commerçants existantes, mais aussi la création d'autres associations. Nous allons diviser l'ensemble de la Commune en quatre parties et ainsi nous allons pouvoir collaborer avec ces associations pour répondre à des besoins plus spécifiques en fonction des quartiers et des moyens dont nous disposons bien évidemment.

Je pense avoir fait le tour des différentes questions, merci de votre attention.

M. le Président :

Merci Monsieur l'Echevin.

Je donne la parole à Madame Turine.

Mme l'Echevine Turine :

Merci Monsieur le Président.

Ces moments de discussions sur le budget sont toujours, enfin moi, me laissent toujours perplexes. Déjà quand j'étais dans l'opposition, j'avais le sentiment que c'étaient des discours vains et que ces guerres de chiffres se transforment en guerre des mots sans finalement que ça ne soit vraiment la réalité et que la réalité, elle, se construit au quotidien, chacun à sa façon, que l'on soit Conseiller communal dans l'opposition, que l'on soit Conseiller communal de la majorité, qu'on soit Echevin. Je pense que chacun, on a des convictions et qu'on essaie à partir de ces convictions de mener un travail sur le terrain.

Les débats au Conseil communal, en tout cas quand il s'agit du budget, moi me paraissent bien souvent éloignés de cette réalité. Ceci dit, ça fait partie presque du jeu où il faut que ça soit considéré comme un moment important. Oui le vote du budget est évidemment important et cette année, il l'est particulièrement, puisqu'effectivement, on a du plancher sur un plan d'assainissement triennal. Oui, le contexte, il est très difficile. Effectivement toutes les Communes se retrouvent à devoir gérer des décisions prises par des autres niveaux de pouvoir dans une situation de crise, donc moins de moyens qui viennent du Fédéral, moins de moyens qui viennent de la Région ou de la Communauté également. Tout le monde doit, enfin les robinets sont serrés à chaque niveau de pouvoir, et donc on doit faire avec moins. Oui, à Molenbeek il y a une crise particulière, je ne vais pas revenir sur la situation financière de la Commune et donc oui, c'est un budget qui n'est facile pour personne, ni pour la majorité, ni pour l'opposition et dans les certaines critiques que vous formulez, je peux effectivement m'y retrouver, me dire qu'on aurait effectivement préféré ne pas devoir augmenter les taxes. On aurait effectivement préféré pouvoir

augmenter les subsides aux associations. On aurait effectivement préféré pouvoir augmenter les moyens de manière générale, mais quand un bateau part à la dérive, si on ne veut pas qu'il coule complètement et si on ne veut pas couler avec le bateau, il y a un moment donné où on doit prendre ses responsabilités. Ce n'est pas facile et c'est ce que nous sommes en train de faire.

Par rapport aux différentes questions qui concernent les compétences dont j'ai la charge, tout d'abord concernant la LES, il n'y a pas de diminutions de moyens pour la LES. De nouveau, à partir des chiffres, on peut faire dire différentes choses. Donc dans le courant de 2014, vous savez que la LES a des missions de cohésion sociale et des missions de prévention sociale qui sont déléguée par la Commune à cette asbl para-communale. Et bien donc en 2014, dans le cadre d'une réorganisation générale de toutes les politiques de prévention, certains services de prévention comme le SCAV, donc le service d'aide aux victimes ou comme le service de médiation ont quitté la sphère de la LES pour revenir dans le giron communal. Donc fatalement, pour pourvoir aux moyens qui étaient alloués à ces services qui ont rejoint le giron communal et c'est ce qui explique que dans le budget 2015, la diminution dans le transfert de l'enveloppe financière vers la LES. Mais, pour tous les services dont la LES a encore la charge, il n'y a eu aucune diminution de moyens et donc elle peut tout à fait mener à bien ses missions.

Concernant la question plus spécifique sur les assuétudes, c'est un enjeu qui est très important et qui nous tient à cœur. Alors ça ne se traduit peut-être pas dans le budget en tant que tel. Ceci dit, depuis le début de la législature, il y a des nouveaux projets qui ont vu le jour. Il y a notamment une collaboration renforcée avec DUNE qui est organisée. Il y a également des projets d'accompagnements intensifs de quelques personnes qui se trouvent dans des logements de transits. Alors c'est vrai que par rapport à certains enjeux plus importants en matière d'assuétudes, nous dépendons également au niveau de la législation d'un niveau de financement des autres niveaux de pouvoirs et donc s'il y a des intentions par rapport à certains projets plus importants, pour l'instant effectivement, tant la discussion qu'on peut avoir avec d'autres Communes que par rapport aux débats qui peuvent avoir lieu à d'autres niveaux de pouvoirs, ces projets ne verront peut-être jamais le jour, mais ceci dit voilà il y a en tout cas la réflexion qui est toujours en cours, il y a déjà des projets en plus qui ont démarré : je vous dit ces logements de transit, les collaborations renforcées avec DUNE. Maintenant par rapport à la question de la politique de jeunesse et même de manière générale, parfois on peut avoir énormément de moyens et faire du très mauvais travail ou avoir énormément de moyens et faire du travail qui vaut la peine, mais sans plus. Tout dépend des objectifs qu'on y met.

Donc par rapport à la question de la jeunesse, bien sûr que les moyens ne sont pas énormes. Ceci dit, ils n'ont pas diminués ou en tout cas enfin de la même manière, il y a une diminution de 10% dans tous les services de la Commune au niveau des frais de fonctionnement. Ça ne diminue pas la capacité de travail à l'extérieur. Après, c'est qu'est-ce qu'on fait avec ces moyens et je pense que l'enjeu au niveau de la jeunesse, c'est d'abord de pouvoir mettre en place des politiques qui permettent aux jeunes de retrouver confiance en eux donc leur donner confiance, leur donner la capacité d'expression, la capacité de parole, de pouvoir être entendus et les accompagner dans des projets qui les valorisent et qui leurs permettent de s'émanciper et ça, je pense que nous n'avons pas à rougir de ce que nous mettons en place pour l'instant. Je pense que les enjeux généraux par rapport à l'action sociale, c'est aussi des réflexions qu'on doit mener avec les autres niveaux de pouvoirs et là, moi je rejoins les appels lancés par le Délégué Général aux Droits de l'Enfant qui parle d'un cloisonnement qui rend tout à fait fragile toutes les politiques de jeunesse qui peuvent être menées quand on voit les différents niveaux de pouvoir qui sont impliqués et qui font qu'on a un morcellement des politiques et de la vision, alors qu'un jeune n'est pas, un jeune doit pouvoir être vu dans son intégralité de dimension et non pas par des portes aides à la

jeunesse, jeunesse, insertion socio-professionnelle, formation, emploi et donc effectivement il y a là urgence à pouvoir fédérer l'ensemble de ces politiques. Evidemment, ce sont des débats auxquels on participe au niveau des autres pouvoirs, mais ce n'est pas au niveau communal tout seul qu'on peut y arriver, mais ceci dit, il y a quand même un très beau projet qui est en train de voir le jour au niveau du pool jeunesse, où justement il décide de pouvoir fédérer toute une série d'acteurs de façon transversale entre des acteurs de l'aide à la mise à l'emploi, des acteurs autour de la formation, des acteurs autour de la santé mentale, de l'éducation pour effectivement permettre aux jeunes de ne pas être vu par l'une ou l'autre porte d'entrée, mais de pouvoir être vu dans la multiplicité des dimensions et des enjeux auxquels ils sont confrontés aujourd'hui.

Je vous remercie.

M. le Président :

Merci Madame Turine.

Je donne la parole à Madame la Bourgmestre.

Mme la Bourgmestre :

Les interventions ont été nombreuses et donc ne nous rendent pas la possibilité de répondre à toutes les questions posées, de rencontrer tous les arguments que vous avez avancés mais j'ai le sentiment qu'en vous écoutant, eh bien ce soir, l'opposition a dit tout et son contraire. Elle a parlé de budget asocial, de droite, mais un budget qui va néanmoins faire fuir les classes moyennes et que c'est un budget qui finalement a été réalisé, présenté sans aucune concertation.

Je vous rappellerai simplement que déjà au mois de novembre, vous nous avez, nous vous avons annoncé qu'il y aurait ces difficultés, donc que le budget ne pourrait pas être présenté en 2014. Ensuite nous sommes revenus vers vous au mois de janvier et encore début mars. Je pense que l'information a été donnée en temps utile et de façon complète aux Conseillers communaux. Les propositions du Collège ont été négociées avec la Région.

Evidemment que c'est le Collège qui a fait des propositions, mais il est évident que si la Région n'avait pas été satisfaite par ces propositions, elles n'auraient pas pu être présentées ce soir et j'insiste sur la bonne collaboration qui s'est faite entre la Commune et la Région pour présenter ce budget 2015. Je vous dirai que c'est vrai que la Région aussi est venue avec certaines propositions que nous n'avons pas gardées. La Région nous avait proposé de doubler les garderies à l'instar du montant qui existe dans d'autres Communes, idem pour les plaines de vacances. Elle a insisté sur le fait qu'il fallait faire participer, pour responsabiliser les personnes aux différentes activités que nous proposons et finalement, aujourd'hui, ce que nous vous présentons, notamment par les taxes, et bien c'est une moyenne de ce qui existe en Région bruxelloise.

Quand on connaît la situation économique et sociale de notre Commune, on peut considérer au contraire que nous avons un budget tout à fait équilibré. Je répète que ce n'est pas un budget asocial, mais ce n'est pas non plus un budget d'assistanat.

C'est vrai, je reconnais qu'à cet égard-là, il y a quand même une modification profonde dans la manière de déterminer les priorités, dans la manière de la façon dont nous déterminons nos priorités et donc c'est un budget dynamique, c'est un budget de rigueur, c'est un budget de proximité qui s'attache véritablement aux problèmes que peuvent rencontrer nos concitoyens et donc j'ai entendu que c'était un budget, notamment par ces taxes qui s'attaquaient aux plus faibles, je suppose enfin quand on parle des distributeurs et

des agences bancaires ou des salles de fête que là vous avez le sentiment véritablement que nous avons un budget et des taxes qui sont injustes. Mais je vous dirais que si on taxait les rumeurs à Molenbeek-Saint-Jean, on aurait un budget largement en boni et il n'y aurait pas de difficulté. Donc dans vos contradictions par rapport aux taxes, par rapport au précompte immobilier, vous dénoncez son augmentation, mais vous demandez également une baisse sur l'impôt des personnes physiques. Donc voilà j'ai eu des difficultés à suivre la logique des arguments que vous nous avez présentés ce soir.

Je vais revenir sur certains points. Je ne peux pas tous les aborder, mais je suis convaincue que vous ne manquerez pas de revenir par des questions écrites ou des interpellations et des questions orales.

En ce qui concerne les cultes, la laïcité, les fabriques d'églises, les cultes et la laïcité diminution de 10%, mais évidemment la répartition telle qu'elle existait au paravent sera maintenue entre le culte musulman et la laïcité et pour les fabriques d'églises, je vous rappellerai simplement qu'il s'agit d'une obligation légale et donc que nous devons nécessairement subvenir au déficit des fabriques d'églises. Quand la législation sera modifiée, on pourra en reparler.

Pour le reste, dans les arguments que vous avez avancés, je voudrais quand même dire deux mots. Ça me semble important par rapport au CPAS et à la Police parce que vous avancez qu'il s'agit d'un budget de droite, d'un budget sécuritaire, qu'on augmente la dotation de la Police. Alors là, je pense que vous avez mal lu, mal lu les tableaux qui vous ont été présentés, parce que, et on ne va pas revenir sur le budget du CPAS, parce qu'il vous sera présenté à une prochaine séance de notre Conseil communal, mais je vous rappellerai quand même que, nous Communes, nous avons pris les malis du CPAS. En 2014, ce mali qui venait de 2013 était de plus de 1.860.000 euros et donc ce n'est pas 23.000.000 euros que nous prenons à notre charge, mais c'est plus 1.500.000 euros en 2014. En 2015 nous prenons 4.000.000 euros en plus du budget des 23.000.000 euros. Je vous rappelle les modifications que nous prenons à notre charge, les subsides de bloc, les irrécouvrables, irrécouvrables qui se montent à 4.700.000 euros. On a dit qu'on faisait un budget vérité, on a nettoyé les comptes au niveau de la Commune, mais le CPAS a fait le même travail et aujourd'hui on a un montant de 4.700.000 euros pour les irrécouvrables. Donc le budget en réalité est soutenu par la Commune pour 2015 est de 29.000.000 euros, un effort également est fait pour 2016 et c'est vrai que nous souhaitons qu'il y ait un équilibre en 2017 tant pour la Police que pour le CPAS, tout en sachant qu'il y a des dépenses qui devront nécessairement être prises en considération, si il y a une évolution par rapport à la situation du social du CPAS ou de la Police. Je tiens absolument à rectifier cette appréciation comme quoi on investirait dans la Police et on investirait dans le CPAS, ça me semblait important de le préciser.

Je voulais encore ajouter que, vous dites, l'argument a été avancé qu'on faisait une gestion sans ambition, sans projet porteur. Alors c'est vrai qu'on n'a pas eu l'occasion d'en parler à l'occasion de ce budget, mais il y a une vision, il y a des projets à Molenbeek. Je vous en rappellerai quelques-uns, puisque nous avons le PPAS Petite Senne, nous avons revu l'urbanisme concernant la Place communale, il y a la PPAS Gazomètre qui malheureusement est bloqué par la Région, il y a également le PPAS Scheutbosch TER. On peut se féliciter qu'enfin ces plans particuliers d'affectation d'aménagement du sol sortent. Je voudrais surtout insister sur la Gare de l'Ouest avec laquelle nous sommes en discussion avec Eurostation, avec la Région, avec le Fédéral pour développer un projet porteur. Il y a Eclat qui est d'ailleurs sorti sur la Gare de de l'Ouest et il est probable que dans un avenir proche, nous aurons également un projet tout à fait important sur le site de l'Emallierie belge. Nous avons aussi la Porte de Ninove qu'on a souvent évoquée ici. Si la Commune était pas intervenue dans le réaménagement de la Porte de Ninove, je peux vous assurer que la

vision qu'il aurait eu de cet endroit emblématique de la Région, ce serait deux grands immeubles qui se trouveraient au milieu de ce site qui est tout à fait important pour le devenir de la zone du canal. Maintenant nous sommes attelés au quartier Petite Senne. Evidemment que nous nous tournons vers la Région, vers le FEDER, vers le Fédéral, vers Beliris pour financer nos projets à l'instar de ce qui se faisait par le passé et nous avons des projets importants. Donc je ne peux pas rencontrer les critiques que vous faites en disant que la Commune n'a pas de projets. Je vous les cite et je crois qu'ils sont tout à fait importants. D'ailleurs, à côté de ces projets, c'est vrai qu'il y a des investissements importants qui se font pour l'enseignement. Alors ce n'est peut-être pas emblématique de créer des écoles ou de faire des extensions d'écoles, mais je pense que c'est tout à fait fondamental. On a parlé du boom démographique ce soir, et bien voilà. La Commune rencontre ces défis, elle les rencontre au niveau des infrastructures et les rencontre au niveau de l'encadrement. Là aussi je tiens absolument à vous rassurer et je peux vous faire le même exercice en ce qui concerne les crèches.

Alors, il y a encore un point que je veux rencontrer, c'est concernant la diminution des sanctions administratives pour l'année passée. Vous avez raison. Il y a une diminution sensible. Alors, ce n'est absolument pas parce qu'il y a un changement politique de la part de la Commune, bien au contraire, mais vous savez que mettre en place de nouvelles procédures, mettre en place un Cellule Incivilités, prend un certain temps, mais en fait, les difficultés ne sont pas du tout venues de la Commune, elles sont venues de la Police parce que au 1^{er} janvier 2014, il y a des réglementations liés aux sanctions administratives communales qui sont entrés en vigueur et qui ont étendu le champ d'application de celles-ci. Ça a été évoqué ici au Conseil communal et cette modification a nécessité des nouveaux programmes informatiques afin d'y intégrer ces modifications prévues par les règlements et la zone de Police de Bruxelles-Ouest a été une zone pilote et elle a connu des difficultés par rapport à l'intégration de ces nouvelles réglementations. Je vous dis, dites-le à Madame Piquard, c'est une interpellation qui serait intéressante pour la Zone de Police. Donc les difficultés en termes de baisse des sanctions administratives, elles existent pour Molenbeek comme elles ont existées pour les autres Communes, quatre Communes de notre Zone de Police et donc, c'est ce qui explique la diminution du montant perçu et aussi la nécessité de former les policiers à ce nouveau fonctionnement, au fait de devoir dresser des sanctions administratives en suivant un nouveau règlement. La Police n'avait pas bien capté ces modifications et donc il y a eu des erreurs. La diminution de ces sanctions administratives, de ces recettes tient uniquement à des difficultés d'intégrer ce nouveau règlement au niveau de la Police. Voilà les compléments d'information que je souhaitais vous apporter. Je pense que je n'ai pas pu rencontrer toutes vos questions, mais j'ai essayé de répondre le plus largement possible et je suis certaine que nous poursuivrons ces discussions à l'occasion de nos prochains Conseils communaux.

M. le Président :

Merci Madame la Bourgmestre.

Je donne la parole à Monsieur Haouari.

M. l'Echevin Haouari :

Merci Monsieur le Président.

Je vais essayer de répondre à certaines des questions qui ont été posées. Avant tout j'aimerais commencer par une généralité et rappeler qu'enfin, ça paraît évident, mais j'aimerais tout de même rappeler ce qu'est le droit budgétaire et ce qu'est un budget. Donc un budget, ce sont des dépenses qui sont couvertes par des moyens, par des recettes.

J'entends critiquer, enfin certains critiquer plusieurs postes de recette, donc il faut diminuer telle, telle, telle recette, mais il faut aussi augmenter telle, telle, telle et telle dépense. Alors, là on ne parlera plus de budget, on parlera d'autre chose, mais en tous les cas, certainement pas de budget. Donc un budget doit respecter un certain équilibre. Comme vous avez pu le constater, le budget de 2015 présente un déficit de 13.700.000 euros et c'est le montant de l'intervention de la Région qui est justement du même montant qui permet de mettre en équilibre. Donc l'équilibre en terme budgétaire est important. Critiquer des choix, c'est bien, mais il faut aussi apporter des alternatives comme l'a dit Madame Turine. On aurait bien aimé, mais il faut prendre aussi à un certain moment ses responsabilités. C'est ce qu'a fait le Collège. Donc il faut rappeler aussi que, comme certains l'ont dit parmi vous, c'est un exercice très périlleux. On n'a pas la maîtrise entière d'un budget. Il y a certains éléments qui malgré tout échappent aux contrôles. Notamment je cite à titre d'exemple pour ce qui est de la Commune, les centimes additionnels au précompte immobilier et à l'impôt des personnes physiques, on ne peut en début d'année et même en cours d'année, on ne peut savoir si on va atteindre le montant qui a été annoncé ou non. Ça, c'est quelque chose qui échappe totalement à notre contrôle de la même manière, comme l'a rappelé le Président du CPAS, le nombre de demandeurs d'aide sociale, le prévoir en début d'année, c'est très difficile. Donc, c'est dans le courant de l'année qu'on voit. Malgré le fait qu'en ce moment et du fait de la loi, avec les exclusions des chômeurs, on sait qu'il va y avoir en principe une augmentation.

Par rapport au budget vérité, c'est un budget vérité dans quelle mesure ? J'ai deux éléments pour avancer que c'est un budget vérité. D'abord par rapport aux dépenses de personnel. Donc rappelez-vous que dans la préfiguration du compte, au niveau des dépenses de personnel et depuis très très longtemps, on n'est pas arrivé à un non dépassement, au respect des crédits budgétaires relatifs au budget du personnel. En 2014, on y arrive tout juste à quelques milliers d'euros prêts, mais on y arrive. Donc pour dire que la même manière que 2014 a été utilisée en 2015, donc c'est pour dire qu'en principe les dépenses de personnel ne seront pas dépassées. Rappelez aussi que par le passé et parlant du personnel, ce n'est pas le fait d'avoir engagé trop ou pas trop de personnel, là n'est pas la question. La question est de ne pas prévoir les crédits pour engager le personnel et avoir un dépassement de 4.400.000 en 2012 et plus d'un million en 2011 et 4.200.000 en 2010, c'est ça qui pose problème. Ce n'est pas le fait d'engager ou ne pas engager. Il faut se donner les moyens d'engager ce personnel. Donc des questions ont été posées et vous vous rappelez quand même aussi donc qu'en début d'année 2014, oui effectivement si on retire les irrécouvrables, si on retire les 15.000.000 euros qui vont coûter pendant 20 ans 900.000 euros de charges d'amortissement et d'intérêt à la Commune et si on rajoute les 6.000.000 du P.R.I. et de l'IPP non perçus entre l'année 2013 et 2014, on arrive à 11.400.000. Sans ses éléments-là effectivement, on n'aurait même pas eu besoin de faire appel à la Région pour mettre en équilibre notre budget. Comme j'ai dit, ce sont des éléments qu'on a découvert en cours d'année.

Au-delà de ça, il faut savoir on prend une dotation. Une dotation c'est quoi ? Une dotation, c'est un résultat des dépenses et recettes. Donc partir de la dotation, du montant de la dotation pour juger de la véracité ou de la non véracité d'un budget, qu'on a pas sous la main, et encore il faut comparer entre les exercices 2011, 2012 et l'exercice actuel pour pouvoir éventuellement relever d'éventuelles incohérences. Je peux vous assurer qu'il n'y en a pas.

Par rapport aux fabriques d'églises, je rappelle que c'est une obligation légale. On aurait bien aimé que les autres cultes soient aussi financés d'une manière tout à fait légale, mais ce n'est pas une compétence qui relève de la Commune, donc on attend que ça se fasse à un autre niveau de pouvoir au niveau régional.

Les autres dépenses, c'est une remarque de la Région qui a fait qu'on a dû les transférer. Donc, c'est une modification technique au-delà des 10% de diminution. La Région considère que ce n'est pas le financement du culte, mais ça doit être en dépenses facultatives. On parle aussi de recettes de stationnement très optimistes, on parle de 3.200.000 euros. Hier, en Sections réunies, on a rappelé qu'il y avait un autre montant de 850.000 euros plus au moins correspondant au quart, donc on n'est pas à 3.200.000 euros, on est à un peu plus de 4.000.000 euros. Juste rappeler qu'il faut aussi prendre en considération ce montant pour être tout à fait correct. On parle un peu de banques, de Belfius. Rappelez-vous que le Collège, en 2013, une convention est passée au Conseil communal pour que la Commune puisse faire des avances sur trésorerie, donc solliciter ces avances sur trésorerie pour financer ses dépenses courantes auprès d'un organisme public appelé Brinfin. Donc, c'est ce qui a été fait et aujourd'hui Brinfin avance à la Commune l'essentiel de ses besoins en matière de trésorerie avec, si le Conseil approuve le plan et le budget aujourd'hui, avec 13.700.000 provenant de la Région et les 15.000.000 euros d'emprunts qui doivent venir couvrir les investissements réalisés sur la trésorerie directe. En principe, la Commune n'aura plus recours à Belfius, elle aura uniquement recours à Brinfin. Il est important de rappeler que Brinfin pratique actuellement un taux de 0,11%. Donc un taux très très bas qui ne couvre même pas les dépenses administratives. Donc plus bas sur le marché, c'est introuvable.

On a parlé de certains placements à long terme. Donc, il y a un fonds de pension dont dispose la Commune. Ce fonds de pension, on doit obligatoirement le placer à long terme. On ne peut pas l'utiliser pour financer la trésorerie courante ni pour financer d'autres dépenses, si ce n'est les pensions.

Par rapport à la dotation du CPAS, la Bourgmestre en a parlé. Je veux aussi rappeler que je me rappelle du premier Comité de concertation avec le CPAS avant même l'arrivée de Monsieur Vandenhove, donc Comité de concertation qui s'était déroulé le 19 décembre 2012 où le CPAS est venu dire qu'il y avait un sous-financement structurel de 1.800.000 euros et que la nouvelle majorité a financé le CPAS. Donc le CPAS a pu retrouver progressivement l'équilibre par rapport à ça. On a aussi posé la question par rapport au FEDER pourquoi ce n'est pas dans le budget ? C'est tout à fait logique. On a dit que c'était un budget vérité. La réponse du FEDER n'était pas encore tombée à l'époque et donc on peut inscrire dans un budget que sur base d'une promesse ferme. On n'avait pas la promesse ferme. C'est un budget vérité et on n'inscrit pas sans promesse ferme, c'est pour ça que ça n'a pas encore été fait. Ça sera fait en modification budgétaire et c'est pour ça que les modifications budgétaires existent.

Par rapport au personnel, j'aimerais dire un mot. On parle des gestions des ressources humaines, que c'est magique, que ça va changer. Rappelez quand même, qu'enfin en tous les cas en ce qui me concerne, quand je suis arrivé, j'ai demandé la mission de service, elle n'existait pas. Les agents qui travaillaient dans le service ne connaissaient pas vraiment quelle était la véritable mission de service. J'ai demandé les entretiens de fonctionnement, ça n'existait pas, en tous les cas pas partout. Les entretiens d'évaluations, évaluations périodiques qui doivent se faire périodiquement, ça n'existait pas. Donc la gestion des ressources humaines est un élément important aujourd'hui pour redresser toutes les structures, qu'elles soient publiques enfin surtout publiques ou privées. Ça peut paraître pour certains comme étant anodin, ça n'importe rien. Je rappelle que la motivation du personnel passe aussi par ces outils-là. Valoriser le personnel passe aussi par ces entretiens de fonctionnement. Donc ils fixent leurs objectifs et passent aussi par les évaluations périodiques et passent aussi par les missions de service. Ces outils qui permettent de valoriser le personnel.

Je vous remercie. Je pense que j'en ai fini.

M. le Président :

Merci Monsieur l'Echevin.

Avant de passer, avant de repasser la parole aux Conseillers pour la dernière réplique est-ce que je peux demander aux personnes qui ont introduit des amendements ou un amendement parce que j'ai d'abord eu monsieur Vossaert qui a introduit un amendement cette après-midi et puis ensuite nous avons reçu les 5 amendements qui ont été proposés par Monsieur Ikazban au nom de son groupe, de profiter de votre temps de parole pour revenir dessus, faire des propositions à l'intention de tout le monde, qu'elles soient explicites, expliquées et comprises. Qu'après cela, avant que nous passions au vote, si un besoin de temps de réflexion est nécessaire nous le ferons à ce moment-là.

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Je réplique et puis j'explique les amendements ? C'est ça hein ?

M. le Président :

Vous le faites comme vous voulez. Je sais que vous avez expliqué vos amendements et vous les avez entrés, mais c'est pour les rappeler à l'ensemble des Conseillers, puisque derrière, il y aura le vote. Il y a plus de deux heures que vous avez parlé et il y a eu beaucoup d'informations qui ont été données et donc c'est bien qu'on rafraichisse un peu les idées.

M. Ikazban :

Par rapport à toutes les répliques qui ont été apportées par la Bourgmestre et certains de ses Echevins, je voudrais simplement dire que Je suis tout à fait d'accord avec Monsieur El Khannouss quand il dit par rapport à la politique de l'emploi, qu'il ne faut pas de démagogie. Limiter la politique de l'emploi simplement aux quelques miettes qu'il a, c'est malhonnête, parce qu'il y a notamment un dispositif plus dense. C'est exactement les mots qu'il a utilisés.

Je suis d'accord avec lui. Il y a la Mission locale de Molenbeek. Le seul bémol, c'est quand j'ai parlé de miettes, j'utilisais exactement l'expression qu'il utilisait avant les élections communales de 2012 où il expliquait à tout le monde qu'il avait que des miettes pour mener sa politique de l'emploi et il n'a jamais parlé de la Mission Locale qui existait déjà avant 2012 puisqu'il était Echevin de l'Emploi six ans avant 2012. Je ne suis pas amnésique, ce sont des faits. Alors il a parlé de 110 personnes qui travaillent à la Mission Locale, très bien. Plus de 13.000 demandeurs d'emploi. Moi j'aimerais bien savoir sur ces 110 personnes combien reçoivent vraiment des gens, demandeurs d'emploi qui sont en souffrance et ont des espérances. Ça, c'est un élément.

Par rapport à Madame Vande Maele et Monsieur Haouari, vous avez parlé de dépassement de personnel. Vous avez expliqué combien c'était difficile à maîtriser la situation. J'espère que vous aurez l'honnêteté de dire un jour, dans quelques temps, qu'en réalité vous êtes en train de faire glisser des pans entiers du personnel communal vers d'autres girones et donc dorénavant, ça ne comptera plus sur la charge de la Commune. Je vais prendre deux exemples. Les crèches, les crèches néerlandophones où tout le personnel est géré dorénavant par une asbl et on apprend peut-être que les écoles aussi un jour, je n'en sais rien et tout le personnel lié au stationnement, la mobilité, 36 personnes... Donc le jour où on reviendra ici avec des résultats, c'est d'avoir l'honnêteté de dire, donc comparer comme l'a dit mon collègue Monsieur Achaoui des pommes et des pommes et pas des

pommes et des poires ou des poires et des oranges. Donc ça, c'est une remarque que je voudrais faire.

Autre remarque, j'ai entendu Madame Gadaleta, que j'ai écoutée attentivement, et une remarque qu'elle a faite m'a vraiment étonné. Elle a parlé des garderies, des garderies néerlandophones et j'ai cru comprendre, peut être que j'ai mal compris, je ne sais pas. Jef Van Damme, il semble avoir compris la même chose que moi et pourtant il est néerlandophone, moi je suis francophone. Elle a dit que tout ce que les parents paient pour les garderies néerlandophones va à l'asbl. Ça veut dire, si je comprends bien que l'inscription budgétaire de 400.000 euros, ce n'est pas un statuquo, c'est donc une augmentation puisque dans ces 400.000 euros vous n'avez pas l'apport des parents du côté néerlandophone, puisque cet argent va dans les asbls néerlandophones et dorénavant plus dans la caisse de la Commune. C'est-à-dire que les 400.000 euros, et bien c'est une augmentation, ce n'est pas un statuquo encore une erreur ou un mensonge. L'avenir nous le dira. Donc, ça confirme et ça renforce notre demande d'amendement, en tout cas un des amendements qui consistera à vous demander de rétablir la gratuité au moins sur le temps du midi pour la garderie scolaire.

Alors, Patricia Vande Maele a parlé de la fusion des services en expliquant que c'était bien et puis que j'ai dit un gros mot, j'ai parlé de décapitation des services, c'est trop fort, ça nous fait peur. Ok d'accord, la fusion des services Travaux publics et Projets subsidiés d'accord. Moi, quand je regarde en réalité, les deux responsables de ces services ne sont plus là. Moi j'appelle ça de la décapitation. Si vous trouvez que c'est trop fort, et bien changez le mot. Mais il y a plus le responsable du service des Projets subsidiés qui avait quand même plus de 10 ans d'expérience et le responsable des Travaux publics qui avait quand même, à mon avis, plus de 20 ans d'expérience. Donc 30 ans d'expériences communales qui passent aux oubliettes. Ça ce n'est plus une fusion, c'est une dissolution.

Alors je voudrais poser une sous-question avec cette remarque que j'entends. Finalement ma question, c'est de savoir dans cette fusion, cette dissolution de service entre Travaux publics et Project subsidiés, est-ce que c'est une demande de l'Echevin des Travaux publics ou non ? Je m'interroge, je me pose sagement la question. Parce que si c'est une demande de l'Echevin des Travaux publics, alors il se fait harakiri. Là, le mot n'est pas trop fort, hein, ça ne vous choque pas, mais c'est se faire harakiri. Je vais dire blackbouler les deux patrons des deux services qui rendent de grands services à la population et à la Commune, c'est se faire harakiri. Si ce n'est pas sa demande, sa volonté, alors on aimerait comprendre ce qui se passe et ça renforce d'autant plus notre demande d'obtenir des organigrammes, les changements qui ont été opérés depuis le début de votre installation et tout ce qui a été demandé par mes collègues.

J'ai écouté Madame Turine. Franchement, je veux bien, c'est la crise, mais pour plusieurs Communes, pour une grande partie des populations. J'ai envie de dire quand je vous écoute, mais où est la gauche ? Votre devoir, est-ce que ce n'est pas dans votre budget notamment dans ce Collège de défendre les plus faibles, de défendre les plus fragiles ? Ce n'est pas le cas. Ce n'est pas ce que vous avez fait dans ce budget. Ce n'est pas ce que vous avez fait. Le budget de la LES, vous ne l'avez pas défendu. Vous avez combattu la LES quand vous étiez dans l'opposition. Quand vous êtes dans la majorité vous faites de grands sourires à ce personnel, mais vous êtes incapable de défendre ce budget. La LES, c'est comme le CPAS. Si vous ne l'augmentez pas, si vous ne le renforcez pas en réalité, vous diminuez les services. Tout à l'heure, je vous ai accordé le bénéfice du doute. Par décence, je n'ai pas voulu rentrer dans les détails. Je pense que ce n'est pas ici qu'on va parler de tout ça. La Cohésion sociale, la LES parce qu'on est dans le cadre de la discussion générale par rapport au budget, mais Madame Turine, moi quand je constate que depuis que vous êtes là, les maisons de quartier ferment à 17 heures, il n'y a plus une grande partie du

personnel après 17 heures. Moi je me pose des questions. Je ne sais pas si vous le savez, le travail avec les jeunes ne se fait pas seulement pendant les heures de bureaux. Il se fait également bien au-delà et pour le faire bien au-delà, il faut du personnel au-delà des heures de bureau et il faut le valoriser, il faut le renforcer. Ce n'est pas le cas aujourd'hui et ça c'est un exemple. Par rapport aux assuétudes, par rapport à la drogue, vous m'avez déçu. Vous m'avez déçu dans le budget et vous m'avez déçu dans vos réponses. Je pensais que sur cette question-là, on était en phase. Je pensais que sur cette question-là, vous pourriez avoir le courage que nos amis liégeois ont eu. Vous avez tous dit dans vos programmes électoraux, tous ici dans le Collège, on va régler le problème de la drogue à Ribaucourt, il y aura plus rien, on va éliminer les drogués et la drogue. Vous avez tous dit ça dans votre programme et aujourd'hui vous êtes là depuis presque trois ans et vous n'avez rien fait. Alors c'est vrai, il faut avoir le courage de s'occuper de cette population, il faut avoir le courage pour s'occuper de ces victimes de la drogue, parce que c'est en grande partie des victimes de la drogue. Je regarde quelqu'un qui connaît ce problème, qui connaît très bien ce problème, mais il n'y a rien qui a été fait par ce Collège depuis trois ans et je parie que rien ne sera fait dans les trois dernières années.

Je voudrais aussi vous dire que quand j'ai pris l'exemple des maisons de quartiers fermées à 17 heures, et bien je pourrais prendre un autre exemple, Madame Turine. La maison de quartier Karreveld, la population du Karreveld est en train de se modifier, de changer, il y a de plus en plus de jeunes. Il y a de plus en plus de population précarisée. Je suis surpris de voir que vous avez renvoyé la rénovation de la maison de quartier ou plutôt la Bourgmestre a dit la reconstruction, c'est ça qu'elle a dit. La maison de quartier Karreveld, vous renvoyer ça. Donc, vous n'avez pas été capable de défendre dans votre budget le fait de dire que dans ce quartier, non il n'en n'est pas question, notre priorité, c'est de maintenir une activité et un service de première ligne qui peut accueillir des gens en difficultés, qui peut travailler avec des jeunes. Vous avez renvoyé ça. C'est un deuxième exemple et vous savez, j'ai plein d'exemples à vous donner. Je vais m'arrêter là. Non ce ne sont pas des mensonges. Le tableau est là. Je le sors. C'est renvoyé à 2017 dans un plan de budget extraordinaire. Ça veut dire qu'en 2016 ce sera renvoyé en 2019 ou en 2020. Je ne crie pas et je parle avec beaucoup d'émotions parce que j'avais eu l'espoir qu'il y avait un peu de gauche dans ce Collège, contrairement aux apparences, mais au moins sur ces aspects-là, même pas. Comme quoi on reste des grands naïfs, nous. Je vais m'arrêter là pour ne pas aller plus loin par rapport à Madame Turine.

Je voudrais simplement rajouter, j'ai écouté Madame Schepmans avec beaucoup d'attention. Madame Schepmans et Monsieur Haouari, quand vous nous reprochez à nous de ne pas venir avec des propositions, ainsi de suite, mais c'est le monde à l'envers. C'est vous qui proposez un budget. C'est vous qui proposez un plan. C'est vous qui l'avez fait seul, sans nous. C'est vous qui aviez promis de le faire ici avec nous. C'est vous qui aviez promis de revenir ici pour déterminer les priorités. On l'avait dit ici lors d'un Conseil extraordinaire. Ça ne s'est jamais fait. Vous avez été à la Région, vous avez été décrocher le jackpot, punt aan de lijn. Les priorités, c'est vous qui les avez déterminées. Madame la Bourgmestre, quand vous dites oui mais vous savez, vous ne vous rendez pas compte de ce que la Région nous a demandé, ça c'est facile. Vous avez une preuve de ce que vous dites ? Vous avez un papier ? Vous avez un document ? La Région vous a demandé, c'est qui la Région ? C'est quoi ? C'est combien de personnes ? Il ne faut pas dire n'importe quoi. Vous avez un budget à nous proposer, assumez-le. Assumez-le parce que vraiment après trois ans, vous continuez à avoir du mal à assumer vos responsabilités. Alors, quand ma Collège Olivia P'tito vous a demandé, mais c'est quoi vos projets ? C'est quoi vos investissements ? Vous n'avez pu en donner qu'avec beaucoup de difficultés, des exemples. Vous avez donné la Place communale, mais la Place communale, c'est Jef. C'est Jef Van Damme qui a fait la Place communale, ce n'est pas vous. Vous l'avez attaqué pendant la campagne électorale en disant que c'est lui, c'est de sa faute et maintenant vous voulez

vous l'approprier. La seule chose que vous avez fait Place communale, vous avez commandé une œuvre d'art que vous enterré et qui coute 75.000 euros et que personne ne voit, ça oui. Ça c'est la seule chose que vous avez faite. Ça vous fait réagir hein. Il y a que la vérité qui blesse.

Alors je voudrais simplement dire une chose, votre réponse sur l'instruction publique, sur les investissements dans les écoles, franchement, elle m'inquiète. Elle m'inquiète parce que vous avez été très vague et vous savez, il n'y a pas que votre réponse qui m'inquiète. Ce qui m'inquiète, c'est que je me souviens ici, tous les Conseillers communaux sont témoins, en tout cas ceux qui veulent être honnêtes, c'est que deux mois, trois mois après la rentrée scolaire, ce Collège était incapable de donner les chiffres en lien avec la rentrée scolaire. Comment voulez-vous faire une politique qui prévoit une politique d'avenir, si elle n'a pas des chiffres. Deux mois, trois mois après la rentrée scolaire, vous êtes incapables de répondre à des questions de Conseillers communaux ici par rapport à la rentrée scolaire. Ça, c'est extrêmement inquiétant.

On m'a dit que vous n'aviez pas de vision. Evidemment, ça me fait mal. Je vous donne un exemple. La mobilité, moi je n'ai pas voulu en parler parce que c'est le cadavre de mon collègue Jef Van Damme et à part un point, on était presque d'accord sur tout. Je n'ai pas voulu en parler, mais il n'y a aucune vision. L'Echevin de la Mobilité, je n'ai pas envie de l'accabler, le pauvre j'ai l'impression qu'on l'a déjà décapité aux Travaux publics et aux Projets subsidiés, mais l'Echevin de la Mobilité, est-ce que quelqu'un sait m'expliquer quelle est la politique de la mobilité à Molenbeek ? Il y a une politique d'immobilité, de foutre la pagaille oui. Les sens interdits qui changent tout le temps, les incohérences et quand je dis qu'il y a un manque de vision. Je vais prendre un exemple, et on ne pourra pas m'accuser de faire de la politisation comme vous le dites souvent, la Ville de Bruxelles, j'ai des amis qui gèrent la Ville de Bruxelles, qui sont au pouvoir à la Ville de Bruxelles. La Ville de Bruxelles qui décide d'organiser le plus grand piétonnier ici à Bruxelles à partir du 29 juin 2015, prend une décision courageuse qu'on peut discuter. Vous, vous êtes une Commune voisine, pas un mot, pas une réaction, vous ne réagissez pas. Vous ne regardez même pas si c'est positif ou pas pour la Commune. Rien ! La passerelle qui était prévue au-dessus du canal qui devait rejoindre, prolonger la rue Sainte-Marie vers la place Sainte-Catherine, rien. Et donc j'ai entendu l'Echevin de la mobilité au tout début, mais depuis qu'il a proposé ses tours de stationnement, on lui a dit maintenant tu te tais, tu la fermes. Eh ben Jan quand on est là, tu peux parler.

Alors, je terminerai Madame la Bourgmestre par quelque chose que vous avez dit je ne sais pas, peut-être que vous êtes fatiguée, je vais mettre ça sur le compte de la fatigue. Vous avez dit « vous êtes incohérents, vous dites tout et n'importe quoi, vous mélangez PRI, IPP ». Je vais vous réexpliquer. Vous, vous proposez d'augmenter le PRI, le précompte immobilier, c'est-à-dire les propriétaires et vous n'augmentez pas vous faites exploser l'impôt sur le précompte immobilier de 500 centimes additionnelles en plus. Alors qu'en général on augmente par 50, 100, 150, 200, ici c'est 500 d'office et en un coup et en plus de ça, vous ne faites aucune distinction avec le petit propriétaire, celui qui a sa petite maison avec son petit locataire qui l'aide à payer. Vous ne faites aucune distinction entre celui-là et les autres propriétaires plus importants, plus grands, plus riches et ceux qui exploitent vraiment les plus faibles. Et l'IPP, l'impôt sur les personnes physiques, c'est autre chose. Ce n'est pas le même impôt. Je pense que ça, Monsieur Haouari peut vous expliquer la différence entre les deux. Il n'y a aucune incohérence à demander une diminution de l'IPP à partir du moment où vous proposez d'exploser le précompte immobilier. La Commune qui est votre modèle, Schaerbeek l'a fait. La Commune qui est dirigée par Pivin, l'a fait également. Et la Commune d'Anderlecht, votre voisine, qui sociologiquement est presque pareille, l'a fait également. Donc je ne vois pas pourquoi Molenbeek ne pourrait pas le faire.

Par rapport à la remarque sur les cultes et la laïcité, je suis désolé. Je maintiens, je ne vois pas pourquoi vous avez décidé de faire un seul et même article. Si vous voulez changer de branche, si vous voulez changer de section, et bien changez. Si soi-disant on vous a obligé de le faire, changez mais alors faites deux articles séparément et traitez tous les cultes de manière équitable. Ne créez pas d'iniquité ou pire encore ne donnez pas l'impression d'iniquité. Aujourd'hui, c'est l'impression que vous donnez et c'est pour ça que j'ai un amendement qui proposera en tout cas de revenir sur la situation précédente.

Par rapport à la Police, vous avez du mal à accepter le fait que oui vous diminuez les services sociaux, vous diminuez le CPAS et vous augmentez la Zone de Police de 3%. Moi, je vous mets à parier que l'année prochaine, vous viendrez demander une augmentation pour la Zone de Police et vous direz que c'est la faute de Charlie. Oui oui, ils diront que c'est la faute à Charlie parce que c'est en juin 2015, ils vont dire qu'ils avaient des frais supplémentaires ainsi de suite et des doubles patrouilles partout, des barrières pour barricader le commissariat et ainsi de suite. Je dirais simplement pour terminer sur cette réplique avant d'expliquer mes amendements, comme me l'a demandé le Président, c'est vrai que vous êtes revenus sur les mots qui ont été utilisés. Ce n'est pas moi qui ai parlé de budget asocial. Qu'on se mette bien d'accord. C'est mon collègue Jef Van Damme avec son beau français et puis vous avez utilisé beaucoup de qualificatifs. Je dirais simplement en conclusion que vous le vouliez ou non, vous nous présentez un budget qui est sous l'assistanat de la Région, mais votre budget est un budget antisocial. Nous voterons contre ce budget antisocial pour la population. Voilà. Est-ce que je dois expliquer maintenant mes amendements ou après ?

Alors, le premier amendement qui en réalité n'est pas vraiment un amendement, c'est une demande de séparer les votes. Nous souhaitons séparer les votes entre le vote du budget de manière générale et votre décision de faire exploser le précompte immobilier. Pourquoi ? Notamment parce que vous n'avez pas donné aux Conseillers la possibilité de s'exprimer sur cette question-là. Au moins, avec ce vote séparé, chacun pourra s'exprimer. Ceux qui veulent soutenir ce projet de budget, qu'on trouve anti social, et bien vous pouvez le faire, mais en même temps vous pouvez vous exprimer autrement par rapport à l'explosion du précompte immobilier.

Le deuxième amendement que nous vous soumettons, c'est par rapport à l'IPP. Puisque si vous maintenez votre explosion du précompte immobilier, nous vous demandons alors pour équilibrer la poche du contribuable de diminuer l'impôt des personnes physiques l'IPP, Madame la Bourgmestre, vous suivez ? Donc de passer de 6,5 à 6 %, tout simplement.

Troisième amendement, par rapport aux garderies, vous avez dit qu'il y avait un budget de 400.000 euros juste pour les francophones. Moi je pensais que c'était pour les néerlandophones et francophones, donc ça veut dire qu'il y a déjà une augmentation. Vous avez proposé ici de diminuer ce poste et de le ramener à 270.000 euros et pas à 400.000 euros comme vous l'avez fait. Pourquoi ? Et bien notamment pour rétablir, en attendant votre évaluation, on le voit confirmé ou pas, ces milliers d'enfants qui ne viennent plus à la garderie, au moins on se met d'accord pour donner la gratuité pendant le temps du midi aux enfants dans les écoles.

Quatrième amendement, je voudrais simplement rétablir la séparation entre les deux articles qui concernent la dotation spéciale aux cultes musulmans et la dotation spéciale à la laïcité. A ma connaissance, il n'y a pas à faire une différence entre ces deux-là et les fabriques d'églises et même s'il s'agissait d'1euro, je ferais la remarque par principe, en plus je pense que personnellement à Molenbeek, je ne pense pas qu'il y a moins de musulmans je ne pense pas qu'il y ait moins de laïques non plus.

Cinquième amendement, nous vous demandons, puisque l'Echevin de l'Emploi a des maigres budgets, des miettes et puis, quand il est au pouvoir, ce sont plus des miettes, nous demandons simplement d'augmenter le budget prévu à l'article traitement du personnel subventionné de 50.000 euros. Pourquoi ? Si vous l'augmentez de 50.000 euros, vous avez la possibilité de prendre 20 jeunes sous garantie jeune chaque année. Comme l'a dit mon collègue, ce n'est pas un sous-emploi, c'est donner la possibilité à des jeunes d'avoir une première expérience de travail et ceux qui s'intéressent à la discrimination à l'emploi des jeunes, non seulement nos jeunes sont discriminés parce qu'ils sont souvent d'origine étrangère, ils sont discriminés parce qu'ils habitent Molenbeek, mais ils sont aussi discriminés parce qu'ils n'ont pas une première expérience d'emploi. Je ne dis pas qu'il faut garder ces jeunes ad vitam aeternam, mais si on leur donne cette possibilité d'avoir dans un CV cette expérience d'un an, je pense que c'est extrêmement positif. Dans l'Administration communale de Molenbeek-Saint-Jean, vous avez des membres qui font de l'excellent travail, qui ont commencé comme Rosetta, qui ont commencé dans un contrat comme ça et qui se sont réveillés. Voilà une mesure qui ressemble à une goutte d'eau dans votre budget 50.000 euros, mais qui pourra permettre chaque année de mettre concrètement 20 jeunes à l'emploi.

Je vous remercie.

M. le Président :

Merci Monsieur Ikazban.

Je donne la parole à Monsieur Vossaert.

M. Vossaert :

Oui Monsieur le Président, j'ai toujours un grand plaisir à entendre les réponses de l'Echevin de l'Emploi. Je commence un peu à le connaître. J'ai appris à le connaître pendant les campagnes et effectivement, avant les élections où il se plaignait souvent d'avoir peu de moyens. Alors, il faisait référence au nouveau Ministre de l'Emploi et de l'Economie à la Région, donc Monsieur Didier Gosuin, et bien je vous rassure, Didier Gosuin, il a essayé de faire avec moins, mieux que ces deux prédécesseurs qui étaient Monsieur Benoit Cerexhe et Céline Fremault qui sont de la même famille politique que Monsieur El Khannouss. Donc, pendant ces années, je me demande ce qui a été fait pour que l'Echevin de l'Emploi puisse tout simplement réaffecter plus de moyens de la Région vers la Commune, comment il a tissé des liens, des ponts, entre ces deux niveaux de pouvoirs ?

Par rapport à ma question sur le plan d'action, excusez-moi, vous avez parlé de la rationalisation qu'on est en train de financer par rapport à l'Agence Régionale du Commerce qui est une rationalisation et qui était lancée non pas par mon Ministre, mais par Benoit Cerexhe, je pense qu'il faut relire la note de politique générale. Vous adoptez dès la législature, ce n'est pas en 2015 hein., la législature elle a commencé en 2012, qu'est-ce que vous avez fait pendant 3 ans, enfin 2 ans, il faut donner le bénéfice d'une année pour s'installer, pour reprendre vos quartiers, donc je me le demande, et étonnamment je pourrais très bien vous interroger dans d'autres politiques telle que la politique du sport, mais sinon on va s'éterniser. Ce n'était pas le but de revenir sur ces petites initiatives que vous aviez initiées, vous avez dit voilà, il y a des initiatives en matière d'économie sociale qui ont été engagées. Eh bien au niveau régional, je pense qu'il y a un intérêt de la part de la Région pour l'économie sociale et d'ailleurs, ça se retrouve très clairement dans la déclaration de politique régionale, mais en plus, vous savez que quand on est Ministre de l'Emploi et qu'on sait qu'à Molenbeek, le taux de chômage des jeunes est l'un des plus importants, eh bien on considère d'autant plus cette Commune et ne vous inquiétez pas par rapport à ça.

J'ai écouté également Madame la Bourgmestre. Vous avez dit effectivement qu'il y avait une dissonance au sein de l'opposition par rapport à la question de l'IPP et du PRI. J'y reviendrai par rapport à l'amendement que j'ai déposé, le seul amendement qui je crois démontre une démarche constructive de l'opposition. Vous parliez de critiques faites par l'opposition, mais parfois il y a aussi des propositions qui méritent d'être étudiées sérieusement et pas uniquement balayées d'un revers de la main.

Je vous rappelle et c'est par rapport à la question d'accès aux informations, que c'est bien sur demande de l'opposition que vous avez organisé, que nous avons organisé le Conseil communal extraordinaire.

Par rapport aux décisions qui sont prises dans le cadre du plan financier, vous avez dit qu'il y avait une négociation avec la Tutelle et donc qu'il y a des choix qui sont opérés, notamment cette augmentation du précompte immobilier et alors, moi en tant que Conseiller communal, je ne peux pas accepter que la Commune se laisse faire par la Tutelle. Qu'elle négocie jusqu'au bout, si c'est ça qui est arrivé et qu'elle tente absolument d'éviter ce genre tout simplement de dérives. Si on peut considérer ça comme une explosion, et bien pourquoi vous n'avez pas trouvé d'autres moyens pour négocier ? Et c'est là où je vous propose qu'à la fois, ok on est dans une compensation par rapport à une augmentation du précompte immobilier par une diminution de l'IPP. C'est là où la négociation était peut être utile et c'est là que je vous dis pourquoi pas le faire ici maintenant au sein du Conseil communal, ce que vous n'avez pas pu obtenir dans votre négociation au niveau de la Tutelle. Mais, je rappelle que les choix politiques restent toujours au niveau de la Commune.

Maintenant par rapport à vos projets. Madame P'tito, vous avait légitimement interrogé sur la manière dont vous alliez et bien dans le cadre des différents exercices budgétaires défendre et développer les grands projets urbains, les grands projets de développement économique, parce qu'il n'y a pas simplement la question d'un PPS ou d'un PRAS, il y a aussi toute l'action économique derrière le développement d'un quartier et c'est là où moi, je me dis encore une fois, et bien merci la Région. Si il n'y a pas un projet qui doit être retenu au niveau régional et qui touche directement notre Commune, c'est bien le développement du plan canal, développement du plan canal qui est porté au niveau de la Région et qui a été ici décidé au niveau des différents partis politiques pour pouvoir le soutenir. Je n'entends pas quelqu'un ici et de la majorité et de l'opposition se poser par rapport au plan canal. Pourquoi on n'en parle pas ? C'est quand même une pierre angulaire de ce développement de Bruxelles de l'autre côté du canal et là, pas un mot, rien, rien du tout. Quand on sait tous les moyens qui sont dévolus de la Région vers la Commune pour développer le plan canal. Là, je trouve que c'est un peu fort de café de ne pas au moins le citer dans votre exposé général.

Je termine, je parlais des compensations. Je vous disais que quand on veut présenter un projet qui est donc le budget aujourd'hui qui est, soit de droite, soit de gauche, moi je trouve que ce n'est pas important de dire qu'on est de gauche ou de droite. Ce qui m'importe, c'est qu'il soit tout simplement dans les choix qu'il porte, équitable. Parce que si on touche le propriétaire ici, on touche le locataire. C'est ce qui est arrivé. Quand on augmente le PRI, on touche le locataire. Et donc, forcément j'entends de la part des membres de l'opposition que ce budget est antisocial, d'une certaine manière. Je regarde aussi les gens qui travaillent, ceux qui vivent dans notre Commune, qui font aussi vivre l'économie et qui augmentent sa qualité de vie, eh bien ceux-là sont touchés également et qu'est-ce qu'on fait pour eux ? C'est là où je vous demande et je demande ça aux membres de la majorité et de l'opposition de simplement être conscients de l'intérêt de cet amendement, parce que c'est un amendement qui veut préserver la classe moyenne, qui veut faire en sorte qu'il puisse avoir un souffle, parce qu'on ne va pas décider uniquement de faire peser le refinancement de la Commune uniquement par l'augmentation du précompte

immobilier. C'est quand même la recette la plus importante. C'est 5.000.000 euros par budget et c'est une décision qui est prise pour l'ensemble des années jusqu'à la fin de la législature. Est-ce qu'on est conscient de cela ? Pourquoi ne pas envisager une compensation équitable, non pas uniquement pour les mono-proprétaires et c'est ça aussi tout l'intérêt de ne pas uniquement rejeter mon amendement. C'est aussi de tenir compte de votre prime que vous allez mettre en place. Parce que cette prime, je vous le dit, elle souffre de lacunes juridiques. Elle pourrait être attaquée devant les tribunaux. On prend un risque juridique et à côté de ça, elle représente une dépense administrative importante. Il y a plus de 12.000 mono-proprétaires qui pourraient bénéficier de ces primes de compensation. Ce qui veut dire que l'Administration communale va devoir mettre à la disposition d'un service, des fonctionnaires qui vont devoir traiter chaque jour la demande de prime et de compensation. Ce qui représente une dépense, ça représente un total de dépenses qui est plus de 700.000 euros qui sera peut-être d'un million d'euro, parce qu'un fonctionnaire qui travaille à temps plein, ça représente 50.000 euros équivalent temps plein. Faites le compte, je dis simplement deux ou trois fonctionnaires et peut être plus encore. Donc je dis que cette mesure de prime est pour le moment prématurée, parce que tant du point de vue juridique, que du point de vue de l'impact budgétaire, elle n'a pas été suffisamment prise en considération. Retirez ce point ! Reportez-le ! Il est opportun de faire ça dans un climat de réflexion sérieuse parce que c'est important pour les années à venir pour éviter tous risques de retour de flammes.

Je termine là-dessus et c'est pour ça que j'ai introduit cet amendement, c'est parce que le FDF a toujours eu ce discours à tous les niveaux de pouvoirs et il le tiendra. C'est ça sa force, c'est qu'il est cohérent là où il siège et au niveau régional, s'il a demandé le tax shift, c'est parce qu'il croit dans la préservation des classes moyennes par une mesure favorable en faveur de l'ensemble des Bruxellois et je suis un représentant de mon parti et je le ferai aussi dans cette Commune, parce que je crois que la classe moyenne est importante et qu'il faut la soutenir.

Je vous remercie.

M. le Président :

Merci Monsieur Vossaert.

Je donne la parole à Monsieur Achaoui.

M. Achaoui :

Merci Monsieur le Président.

Je ne vais pas crier, parce que certains dorment déjà pour ne pas les réveiller, mais je voudrais à mon tour, je pense que j'ai été très sage dans mon introduction, mais je tiens à rappeler tout de même que dans cette intervention en préambule, j'avais mis en évidence la complexité de l'établissement d'un budget. D'après les répliques et les réponses obtenues, je constate que la compréhension de celui-ci est bien plus complexe. En effet, Monsieur Léonard, permettez-moi de revenir vers vous, vous aviez fortement précisé qu'il y avait des éléments qui vous réjouissaient dans l'établissement de ce budget par l'augmentation d'un certain nombre de recettes. Vous avez évoqué, on a quand même des recettes en augmentation. Vous l'avez dit, je l'ai noté parce que ça m'a interpellé. Je vous invite à lire le budget. Si vous l'avez fait, mais je pense que vous ne l'avez pas très bien compris. Moi dans les recettes ordinaires consolidées, j'ai une diminution de recettes. Alors permettez-moi quand même de souligner cet élément qui est important. C'est une diminution de recette, une augmentation de recette et je pense que c'est quand même important de le signaler.

Deuxième élément important à mes yeux, c'est Monsieur l'Echevin des Finances. Dans mon interpellation, j'ai évoqué l'ambiguïté et la compréhension face à une multitude de considérations budgétaires. Tantôt initial, tantôt précompte, préfiguration du compte, tantôt budget modifié. Dans votre réplique vous avez fait appel à la préfiguration du compte, alors que nous sommes en plein budget. Hier, en Sections réunies, nous avons bien interpellé là-dessus en disant quel est l'élément référentiel de comparaison pour pouvoir établir justement un budget conforme à une comparaison objective ? Aujourd'hui vous nous parlez d'un précompte de préfiguration de compte, je pense qu'il y a lieu de ne pas confondre encore une fois des pommes et des poires et de grâce, lorsqu'on établit un budget et qu'on mérite d'analyser celui-ci, comparons des pommes et des pommes et non d'autres fruits entre eux.

Bien évidemment, on peut polémiquer sur l'ensemble des chiffres et on peut polémiquer sur les intentions de certains. En tout cas et de toute évidence, les chiffres sont les chiffres. Et d'une façon générale, lorsqu'on compare simplement et Monsieur Haouari, Monsieur l'Echevin, vous l'avez très bien mis en évidence, deux postes sont importants, les dépenses ordinaires consolidées et les recettes ordinaires consolidées. Or, on constate que pour les dépenses, il y a une augmentation de 3 % d'une façon générale. Mais, Madame Turine, les dépenses de fonctionnement diminuent de 6%. Cela veut dire quoi en d'autres termes ? Si les dépenses, d'une façon générale augmentent, il est important de comprendre que certains postes importants dans le fonctionnement de la Commune diminuent et il ne faut pas perdre de vue cette considération-là. Alors, d'une façon générale aussi, l'explication qui a été donnée par rapport à la dette, à la trésorerie me laisse un peu perplexe parce que j'ai encore dit que la dette, la gestion de la dette, c'est une notion qui ne s'invente pas, qui se gère convenablement en fonction des éléments nouveaux. Aujourd'hui on stipule sur un nombre de considérations tantôt subjectifs, tantôt objectives, pour alimenter une notion de dette qui est aléatoire. Donc, les éléments de réponses, je regrette infiniment que les éléments de réponses qui ont été fournis ne sont pas à la hauteur des questions posées et encore une fois, Madame la Bourgmestre, pour clôturer mon intervention, le mur, soit on le surmonte soit on le contourne, mais je pense que devant cette situation difficile, on aura très difficile à surmonter et à certainement le contourner.

Merci pour votre attention.

M. le Président :

Merci Monsieur Achaoui.

Ik geef het woord aan mijnheer De Block.

M. De Block :

J'ai trouvé que le débat n'était vraiment pas un débat. Ça m'attriste parce qu'effectivement la majorité avait promis de vraiment impliquer le Conseil communal dans les choix à faire. Donc j'aurais bien aimé mener ce débat au Conseil communal sur les alternatives qui se présentaient. Maintenant, on rejette facilement la balle au camp de l'opposition. Donc j'aurais bien aimé que pendant les Sections réunies, on puisse étudier ensemble les différentes pistes, les différentes conséquences. Au niveau de la créativité des taxes, je pense qu'on peut aller encore plus loin. Le PTB est toujours clair dans l'effort qui doit être fait qu'on doit viser le plus possible, le capital et au niveau des dépenses et des coupes, dans la dépense, être le plus malin possible. Il faut vraiment mesurer chaque coupe, chaque austérité dans l'effet que ça aura sur les générations futures et là, je ne suis vraiment pas content des choix qui sont faits. Je répète sur les garderies, au niveau des rentrées, c'est minime, au niveau des conséquences, c'est maximal. La majorité n'a pas réagi sur les différents constats faits sur les conséquences de ces mesures et j'aimerais bien entendre la

majorité sur ce plan-là. Comment elle évitera les conséquences sociales de ces choix. Les réponses au niveau du CPAS ne m'ont absolument pas convaincues, d'abord il n'y avait pas de réponses, j'ai dû les apprendre de l'opposition, même mais les infos au niveau du CPAS m'inquiètent fortement. Il n'y a pas de réfutation claire et nette, il n'y a pas de privatisation ou de partenariat privé-public d'Arcadia. Ce n'est pas à l'ordre du jour, c'est bien.

Au niveau du budget qui a été réalisé pour le CPAS, il est clair que le budget est déjà rattrapé par la réalité et je suis vraiment très curieux de découvrir la discussion aux prochaines réunions. Ça m'interpelle parce qu'on a prévu quelque part tous les éléments qui ont été cités là et ont fait partie de la discussion du débat, lors des Sections réunies, il y a quelques mois. Il y a le directeur qui a juré de ... non voilà toutes nos prévisions, on sait de quoi on parle et là on ne rate pas d'un petit peu, on rate de beaucoup. J'aimerais comprendre comment ça se fait. Au niveau de ce budget, j'aimerais bien que la majorité s'exprime sur la conséquence de l'exclusion de certaines mesures et comment elle compte remédier à cela. Au niveau des propositions qui sont faites, diminuer l'IPP, un IPP qui est la seule taxe vraiment progressive, je pense que c'est vraiment quelque chose qui va encore rajouter des inégalités et va plutôt inverser la force de redistribution. L'IPP concrètement pour Molenbeek est gratuite pour la moitié de la population. L'IPP pour les 20% au-dessus de cette moitié représente très peu. Donc diminuer l'IPP, c'est vraiment une faveur pour ceux qui ont le moins de besoins. Mais donc sur ma question si Molenbeek est sous-financée d'une façon structurelle et pas juste le CPAS de Molenbeek, je n'ai eu aucune réponse. Je regrette que la Commune ne soit pas plus en avant-garde pour vraiment défendre et crier ce message au niveau régional.

M. le Président :

Merci Monsieur De Block.

Je donne la parole à Monsieur Gjanaj.

M. Gjanaj :

Monsieur le Président, je voulais réagir par rapport à ce qui a été dit par nos deux Echevins. En fait j'ai toujours un problème avec cette analyse qui est biaisée finalement parce que par rapport même à des déclarations qui ont été faites par Monsieur l'Echevin, le 20 novembre 2013. Il est dit par exemple que voilà, le dépassement en 2012, au niveau des dépenses de personnel était de 4.000.000 euros etc. 2.000.000 euros au niveau de l'ONSS, 2.000.000 euros au niveau des engagements non prévus. C'est ce qui avait été dit. Quand on a en face de nous le principe d'unité, le principe d'unité c'est quand même que l'ensemble des recettes est affecté à la couverture de l'ensemble des dépenses de la Commune. Donc, qu'est-ce que ça a à voir vous me dites ? Vous n'arrêtez pas de répéter qu'il y a eu un dépassement par rapport aux dépenses de personnel. Déjà 4.000.000 euros, c'est quand même incroyable. Ça voudrait dire qu'on n'a pas prévu de payer pour 4.000.000 euros de personnes. Or, 2012 c'est quand même l'année où le déficit parce qu'il y en a beaucoup ou le déficit n'est entre guillemets que de 103.000 euros, alors que vous déclarez à cette même interview que 2013, sera nettement meilleure que 2012 et vous avez à la suite ce que vous avez connu, c'est-à-dire presque 6.000.000 euros en 2013 et 13.000.000 euros en 2014. Au niveau des dépenses de personnel, on est passé de 50.000.000 euros à 58.000.000 euros en une année. Donc je ne comprends pas. Je préfère que vous disiez que votre analyse est totalement erronée par rapport à ça et aller plutôt sur la piste qui est plus crédible de montants qui ont été dépensés dans le cadre des imprévus ou des montants qui ont découlés des contrats de quartiers. Ça c'est plus crédible et c'est plus conforme par rapport aux chiffres.

Vous parlez aussi de la gestion du personnel. Vous dites que ça a été mal géré, vous parlez d'évaluations, des missions de services. Or, tous les engagements qui ont été fait notamment ceux dont vous parlez dont beaucoup, de services au niveau de contrats de quartiers, ont suivi toutes les procédures. Donc les procédures prévoient un examen, prévoient tout ce qu'il faut et donc ces personnes-là, elles ont de bonnes places puisqu'elles ont été recrutées selon toutes les procédures et donc les personnes qui sont engagées dans ces services-là, et bien elles sont aux places ou elles ont été engagées pour la mission qui avait été définie et donc comment est-ce que vous pouvez parler de personnes qui ne sont pas à leur place ?

Puis, vous parlez d'évaluations, sûrement que ce sont des choses à améliorer, mais elles ont été engagées conformément aux procédures avec en plus de ça, des procédures qui prévoient des examens. Donc je ne vois pas vraiment où il y a un problème. En plus de ça, au niveau des chiffres, il est établi que le taux de congés à longs termes, c'est une mesure de la gestion des ressources humaines, elle était dans la moyenne régionale et en plus de ça en 2013 on est passé de 16 à 32 congés longs termes, donc une évolution négative, ce qui tendrait à dire que ce n'est pas avant votre législature qu'il y a eu un problème de gestion des ressources humaines, mais c'est au moment où vous vous avez pris le pouvoir. On ne le dit pas, mais les chiffres peuvent le dire. On peut faire dire aux chiffres ce qu'on veut et vous, vous préférez au lieu d'avoir une lecture correcte par rapport aux chiffres, vous accablez, à chaque fois que vous le pouvez, vous accablez plutôt le passé etc. Alors, prenez vos responsabilités. Vous dites, nous, on a pris nos responsabilités. Mais non, vous n'avez pas pris vos responsabilités. C'est l'article 252 de la loi communale qui vous a incité à prendre vos responsabilités parce que l'exercice cumulé était négatif. C'est celui-là qui vous a amené à prendre vos responsabilités, c'est la Région qui vous a amené à prendre les responsabilités, parce que vous jusque-là, vous étiez avec des déficits qui dépassaient de loin de plusieurs % les déficits précédent. Donc, on peut parler de si auparavant, il y avait une gestion qui était d'après ce que vous dites, qui n'était pas très orthodoxe, et bien puisque vous obtenez, vous, des déficits encore plus importants, c'est que votre gestion elle est encore moins orthodoxe et cela n'a pu être corrigé qu'au moment où vous avez lors de la préfiguration, en mai 2014, vous avez vu que vous aviez un déficit cumulé, un exercice cumulé qui était négatif et c'est à ce moment-là que tout a été déclenché. Donc, ne venez pas, en fait soyez correct par rapport, on a parlé d'objectivité etc. Arrêtez avec une subjectivité à cinq sous qui n'a aucune valeur parce qu'on peut faire dire tout et son contraire à tous les chiffres qui sont présentés. Vous dites que nous ne présentons. Et bien écoutez, l'alternative laissez-nous. On va venir, on va faire ce qu'il faut. Si vous nous laissez faire, d'ailleurs la Région qui est très très bien gérée, eh bien elle, elle est en train de prendre la mesure de ce qui se passe à Molenbeek. Oui, vous, vous critiquez notre budget, mais vous ne nous présentez aucune alternative. L'alternative c'est nous. Laissez-nous et on va venir avec ce qu'il faut pour remettre de l'ordre dans la Commune. Déjà les propositions que nous, on vous fait, elles vont dans le sens d'essayer d'alléger la douleur pour une population qui est fortement discriminée, ça c'est sûr et certain, mais aussi défavorisée. Nous, c'est ça qu'on essaie d'apporter chez vous, puisque certains éléments dans la majorité essaient de se présenter comme les défenseurs de cette population alors que nous ce qu'on voit dans le budget c'est presque exactement le contraire.

Merci beaucoup.

M. le Président :

Merci Monsieur Gjanaj.

Je donne la parole à Madame P'tito.

Mme P'tito :

On va finir de vous réveiller. A chaque fois il faut vous réveiller. Les Conseillers de la majorité, tout à l'heure qui ne prenaient pas la parole et maintenant, vous dites que vous avez des projets. Donc, Madame la Bourgmestre, il a fallu vous réveiller pour que vous puissiez nous parler, en tout cas entre autres, des PPAS. Moi, je vous parlais plutôt de développement urbain. Je n'ai pas dit que ça ne passait pas physiquement ou je dirais en termes d'outils, à un moment donné, appelons ça comme ça, des moyens par des PPAS à modifier, on est d'accord, mais le développement urbain, le développement territorial, le développement économique, la cohésion sociale, le maillage, bref la force aussi de Molenbeek et sa jeunesse, le souffle de Molenbeek et sa jeunesse, là aussi, eh ben moi je suis déçue. Voilà un budget, c'est le nœud, ce sont les nerfs de la guerre, mais aussi c'est difficile et surtout quand c'est difficile, on met exactement plus là où il a le plus de besoins, de besoins dans la population. Là on ne s'y retrouve pas, on l'a dit pas un mot sur le canal. Le canal, c'est quand même aussi un axe de développement urbain potentiel. On a cette richesse et cette force, bref on ne s'appuie pas sur les forces, vous ne vous appuyiez pas sur les forces justement de Molenbeek et des Molenbeekois et c'est dommage.

Je vais vous dire trois choses. Un, les sanctions administratives, oui ou non avez-vous eu recours aux aides qui existent pour mettre en place ces sanctions administratives ? Il vous suffit d'aller sur le site de l'ACVB et vous aurez toute une série d'informations. Donc oui, nous sommes subsidiologues au PS, nous le savons, nous l'assumons. A l'époque, vous le critiquiez quand vous étiez au Parlement bruxellois. A certains moments, vous critiquiez justement la majorité en place parce que nous étions des subsidiologues, mais je pense qu'il n'y a que ce moyen-là pour pouvoir subvenir aux besoins des Molenbeekois et pour relever les défis du développement urbain. Vous le faites avec le FEDER. Ne critiquez pas effectivement comme vous critiquiez hier des choses auxquelles vous avez recours tout à fait légitimement aujourd'hui. Je pense qu'il faut assumer ce genre de choses.

La dette ONSS, j'insiste, je ne passerai pas ça sous silence. On n'avait pas de dettes ONSS. On a maintenant une dette ONSS depuis 2013. Quid, personne n'a répondu à cette question. Pourquoi il y a une dette ONSS maintenant à Molenbeek alors qu'il n'y en avait pas auparavant et elle est 1.252.915 euros en 2013. Expliquez-moi. Silence radio. Bon ok pas d'explication.

Les chiffres par rapport au personnel, moi j'aime bien les chiffres, peut-être qu'on peut leur faire dire n'importe quoi, pas toujours, quand même. Là, on a pris les comptes effectivement et on voit. On voit les chiffres. Juillet 2009, 1.240 nombres d'agents à Molenbeek., juillet 2010 1.275, juillet 2011 1.281, juillet 2012 1.304, juillet 2013, 2013 je dis bien, 1.362. Là, ou on nous dit que tout a augmenté et qu'après on a arrêté les choses. Non on n'a rien arrêté. Juillet 2014, point d'interrogation 1.400 ? Donc, expliquez-moi, après la dette ONSS, expliquez-moi pourquoi les chiffres du personnel continuent à augmenter alors que vous avez tant critiqué le fait qu'on aurait recouru à toute une série de recrutement ? Moi, je dis que les chiffres ne disent pas ce que vous leur faites dire dans la presse.

Dernière chose, le coût du personnel par habitant. Le coût du personnel par habitant, effectivement Madame Vande Maele l'a bien dit, en 2011, il y a eu un effort qui a été fait. En 2010, donc coût du personnel par habitant, 523 euros. Au niveau régional on est toujours sous la moyenne régionale. Au niveau régional, c'était 525 euros. Vous l'avez dit effectivement, tout à fait justement, des efforts ont été faits en 2010 et 2011. Résultat, 2011, cout du personnel par habitant, 487 euros. Nous étions à 523 euros en 2010. En 2012 on passe à 531 euros, mais au niveau régional, en 2012 la moyenne régionale était de 545 euros, hors la Ville de Bruxelles. Evidemment, c'est toujours bien les calculs qui sont faits de manière générale. En 2013, là on se dit, voilà ça va baisser, évidemment. En 2013, 569

euros, on augmente et maintenant en 2014 on est environ à 551 euros. Voilà, à un moment donné, je pense que les chiffres ont quand même leur raison d'être, leur valeur et leur réalité et ça je pense que la vérité a ses droits que par ailleurs, il y a des choses que l'on veut vraiment dévier et donc la vraie question, je trouve que c'est la question de l'ONSS. Je voudrais vraiment avoir cette réponse. Vous avez fait des erreurs de prévision budgétaire en 2014. C'est une vraie réalité aussi et gouverner, c'est prévoir. Il serait temps de bien prévoir les choses. Là maintenant vous avez un co-pilotage de la Région et donc on espère que maintenant tout sera sous contrôle.

M. le Président :

Merci Madame P'tito.

Je donne la parole à Monsieur Ait Jeddig.

M. Ait Jeddig :

Alors, Monsieur Léonard est décidément un grand spécialiste des statistiques et des moyennes. Selon lui, l'augmentation des taxes ne sera que de 6% par habitant dans notre Commune. Non, je dis, non ce n'est pas comme cela qu'on évalue l'impact des mesures prises. Non Monsieur, l'augmentation du précompte immobilier ne touchera pas de la même manière le père de famille qui loue un logement dans son immeuble pour payer son crédit hypothécaire et le plus aisé qui loue son bien pour le rentabiliser. Cette augmentation touchera de nombreux locataires à Molenbeek.

Dans le budget, nous ne voyons rien pour le culte Musulman. Bien qu'on dit qu'on le présente confondu avec celui du centre Laïque. Plus loin dans le budget, on ne trouve rien pour le culte Musulman. Eh bien cette population qui malheureusement est la plus touchée par la précarité vu les discriminations à l'embauche dont elle est victime. Vu également cette politique sécuritaire qui est là, on stigmatise alors qu'on laisse courir dans les rues de Molenbeek des trafiquants de drogues et des recruteurs de jeunes pour satisfaire des politiques de stratégies géopolitiques. Vu le manque de qualité de leurs écoles et des politiques éducatives, et bien cette population-là sera reconnaissante lors des prochaines élections. Dans la population, les citoyens ne comprennent pas qu'alors qu'ils paient des nouvelles taxes, le stationnement qui est payant dans toute la Commune, la vignette est payante, des sanctions administratives étendues, des taxes sur les documents administratifs en augmentation, des frais scolaires en augmentation, non, ils ne comprennent pas pourquoi on continue de chercher d'autres voies pour vider leurs poches. On se demande où sont les vrais pickpockets. La conséquence, c'est les rendre encore plus faibles et les appauvrir et par conséquent de restreindre leur liberté, la vraie liberté.

Puis, j'entends parler de démocratie représentative. Non, le virage à droite est imposé aux citoyens sous prétexte de crise et de difficulté financière. Toutes les mesures qui sont prises vont à l'encontre de la volonté d'intérêt de nos citoyens dont on n'écoute pas leurs représentants. Les vrais gagnants de cette politique, ce sont les financiers dont on ne sait ce qu'ils font avec cet argent gagné. Cela est un autre débat dans lequel je n'entrerai pas. L'alternative, c'est le retour.

Merci.

M. le Président :

Est-ce que je peux demander à tous les Conseillers de reprendre leur place s'il vous plait. Merci.

Nous allons passer aux votes points par points. Donc il y a les amendements qui ont été introduits, Monsieur Vossaert, je suppose que votre amendement, on le passe au moment où on a le point sur le précompte immobilier, correct ? Oui ? Ok. Ici c'est un amendement qui concerne la taxe sur le précompte immobilier. Donc à ce moment-là, on le passe au moment du précompte immobilier.

Monsieur Ikazban, vos amendements sont à passer au moment du budget. On est d'accord ?

Je donne la parole à Monsieur Vossaert.

M. Vossaert :

Je disais, il est évident donc je confirme ce que vous avez dit, mais effectivement au niveau du budget, il y a aussi la question de possibilité de diminuer l'IPP et là, ça rejoint ce que le PS a déposé comme amendement pour diminuer l'IPP. Donc, c'est dans la même logique, mais de manière juridique, j'ai voulu l'introduire au sein du règlement qui parlait uniquement du précompte immobilier. Je trouvais ça plus logique de le déposer à ce moment-là, mais dans ma réflexion et dans les considérations juridiques, j'estimais que c'était plus opportun de l'introduire sur le point qui concerne le précompte immobilier.

M. le Président :

Ce qui était logique. On est d'accord. Alors, Monsieur Ikazban, par rapport à vos amendements, nous allons les passer au moment où nous sommes au point trois, on passe d'abord la convention ? On est d'accord ? Oui ?

Qui est pour le point 2, la convention avec le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, qui est contre, abstention ? Merci.

Le Conseil approuve le point.

38 votants : 24 votes positifs, 1 vote négatif, 13 abstentions.

De Raad keurt het punt goed.

38 stemmers : 24 positieve stemmen, 1 negatieve stem, 13 onthoudingen.

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur Vossaert.

M. Vossaert :

Je voulais justifier mon abstention parce que j'estimais que pour rétablir ce plan financier, on aurait dû au préalable aussi organiser l'audit externe pour dégager toutes ces mesures d'économies à moyens et longs termes et donc je le regrette donc par rapport à la méthode et l'élaboration du plan financier, je trouve que c'est une des lacunes.

M. le Président :

Merci Monsieur Vossaert.

Ensuite pour le point 3, nous avons les amendements qui ont été déposés par Monsieur Ikazban et son groupe. On les passe amendement par amendement. Est-ce qu'on est d'accord ?

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Je ne vais pas commencer par le premier, parce que là, il s'agit d'un vote séparé entre le budget et le PRI. Par contre, le deuxième donc c'est l'amendement concernant l'IPP. Dans votre budget à l'article 0400/372/01, il est prévu le maintien de l'IPP à 6,5% et donc on propose avec cet amendement qu'il passe à 6%.

M. le Président :

Qui vote pour ? Qui vote contre ? Abstention ?

Le deuxième amendement déposé par Monsieur Ikazban est rejeté par 12 votes positifs, 24 votes négatifs et 2 abstentions.

Het tweede amendement ingediend door Mijnheer Ikazban wordt verworpen door 12 positieve stemmen, 24 negatieve stemmen en 2 onthoudingen.

M. le Président :

On vous a demandé si vous étiez pour le 2eme amendement qui vous a été déposé. Vous avez reçu le papier, vous avez reçu le document ? Monsieur Ikazban, vous n'avez pas distribué les documents ?

M. Ikazban :

Si, demandez à Monsieur le Secrétaire, j'ai respecté le...

M. le Président :

Monsieur Ait Jeddig, le deuxième amendement vous votez pour, vous vous abstenez ou vous êtes contre ?

M. Ait Jeddig :

Je m'abstiens.

M. le Président :

Vous vous abstenez ? Parfait, merci.

Pour le 3^{ème} amendement pour imposer le retour de la gratuité pendant le temps du midi.

M. Ikazban :

Alors, ce qu'on veut, c'est simplement que l'article 7220/161/08, où il est inscrit 400.000 euros en recette pour les garderies payantes, passe à 270.000 euros, même si on a appris entre temps, qu'en réalité les 400.000 euros représentent plus que précédemment, puisque c'est uniquement les Francophones, puisque dorénavant le paf des parents néerlandophones va directement à l'asbl. Donc en réalité, enfin je ne sais pas si c'est volontaire ou pas, en tous les cas, c'est une recette en plus. Si on diminue à 270.000 euros, ça vous permettra d'assurer la gratuité dorénavant pour le temps du midi à la garderie, le temps de revenir ici avec votre évaluation plus sérieuse et plus fouillée et de décider si vraiment le reste doit continuer à être payant ou pas.

M. le Président :

Qui vote pour ? Qui vote contre ? Abstention ?

Le troisième amendement déposé par Monsieur Ikazban est rejeté par 13 votes positifs, 24 votes négatifs et 1 abstention.

Het derde amendement ingediend door Mijnheer Ikazban wordt verworpen door 13 positieve stemmen, 24 negatieve stemmen en 1 onthouding.

M. le Président :

Votre quatrième amendement pour rétablir les articles distincts du culte musulman et de la laïcité avec les articles 7901/332/02 concernant le culte musulman et le 7902/332/02 pour la laïcité.

M. Ikazban :

Tout à fait, donc en fait Monsieur le Président, il y a deux possibilités. Ou bien on rétablit les numéros d'article qui existaient précédemment, donc c'est-à-dire ceux que vous venez de citer et donc séparément avec les montants initiaux. Ça veut dire 35.000 euros pour le culte musulman et 18.000 euros pour la dotation spéciale de la laïcité. Ou alors on maintient le nouvel article que vous avez créé, vous, mais alors on fait une subdivision pour avoir deux articles qui sont séparés tout simplement. Donc l'objectif, c'est quand même une équité entre tous les cultes, puisque je rappelle qu'on a gardé séparément la fabrique d'église et qu'elle a quand même augmenté par rapport au reste qui a diminué.

M. le Président :

Qui vote pour ? Qui vote contre ? Abstention ?

Le quatrième amendement déposé par Monsieur Ikazban est rejeté par 12 votes positifs, 24 votes négatifs et 2 abstentions.

Het vierde amendement ingediend door Mijnheer Ikazban wordt verworpen door 12 positieve stemmen, 24 negatieve stemmen en 2 onthoudingen.

M. Ikazban :

Vous avez les résultats de tout le monde-là ? Vous allez tellement vite.

Monsieur le Secrétaire communal :

Il y a eu 3 abstentions, 23 non ...

M. Ikazban :

Vous êtes sûr de ça ? Moi je n'ai pas le même calcul que vous. Moi j'aimerais bien un vote nominatif.

M. le Président :

Tu veux un vote nominatif ?

M. Ikazban :

Je veux un vote nominatif. C'est mon droit. Je demande un vote nominatif.

M. le Président :

Un vote nominatif doit être demandé par un tiers des Conseillers.

M. Ikazban :

Si vous le refusez, c'est votre responsabilité. Vous avez quelque chose à cacher ? Vous voulez influencer les Conseillers communaux ?

M. le Président :

Non, non, c'est le Secrétaire communal qui vient de le dire, ce n'est pas moi.

M. Ikazban :

Ça a été tellement vite. Comment le Secrétaire peut noter et pourquoi ça vous dérange le vote nominatif ?

M. le Président :

Attendez, il va vous donner les résultats du vote puisqu'il les a.

M. Ikazban :

Pourquoi le vote nominatif vous dérange ?

M. le Président :

On recommence alors.

M. Ikazban :

Non non, moi je demande un vote nominatif.

M. le Président :

Monsieur Ikazban, il faut un tiers.

M. Ikazban :

Mon groupe demande un vote nominatif.

M. le Président :

Qui veut un vote nominatif ?

M. Ikazban :

Moi je veux un vote nominatif. Vous avez quelque chose à cacher ?

M. le Président :

Alors, qui est pour l'amendement ? Qui est contre l'amendement ? Abstention ?

M. Ikazban :

Vous avez influencé vos Conseillers. Certains ont la trouille. Certains ont peur maintenant de voter ce qu'ils ont voté précédemment. Bravo !

M. le Président :

Ensuite nous avons le cinquième amendement concernant la garantie jeune pour ajouter 50.000 euros aux dépenses de personnel à l'article 1040/111/03.

M. Ikazban :

Tout à fait et donc ça veut dire que l'article passerait à 322.410 euros et donc les 50.000 euros représentent le budget de 20 jeunes en stage pendant un an.

M. le Président :

Qui vote pour le cinquième amendement? Qui vote contre ? Abstention ?

Le cinquième amendement déposé par Monsieur Ikazban est rejeté par 13 votes positifs, 24 votes négatifs et 1 abstention.

Het vijfde amendement ingediend door Mijnheer Ikazban wordt verworpen door 13 positieve stemmen, 24 negatieve stemmen en 1 onthouding.

M. le Président :

On passe maintenant au vote sur le point 3.

Le Conseil approuve le point.

38 votants : 24 votes positifs, 14 votes négatifs.

De Raad keurt het punt goed.

38 stemmers : 24 positieve stemmen, 14 negatieve stemmen.

4. Recette communale - Marché de services pour la conclusion d'emprunts destinés au financement du service extraordinaire de l'exercice 2015 et antérieurs - Cahier spécial des charges.

Gemeentekas - Opdracht van diensten voor het afsluiten van leningen voor de financiering van de buitengewone dienst van het dienstjaar 2015 en vorige - Bijzonder bestek.

M. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

38 votants : 24 votes positifs, 12 votes négatifs, 2 abstentions.

De Raad keurt het punt goed.

38 stemmers : 24 positieve stemmen, 12 negatieve stemmen, 2 onthoudingen.

**5. Taxes communales - Taxe sur les établissements bancaires et assimilés - Modification pour 2015 à 2018 inclus.
Gemeentebelastingen - Belasting op de bank- en daarmee gelijkgestelde instellingen - Wijziging voor 2015 tot 2018 inbegrepen.**

M. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

38 votants : 37 votes positifs, 1 abstention.

De Raad keurt het punt goed.

38 stemmers : 37 positieve stemmen, 1 onthouding.

6. Taxes communales - Taxe sur les salles de fêtes, de spectacles et de divertissements exploitées par des personnes ou entités privées - Création pour 2015 à 2018 inclus.

Gemeentebelastingen - Belasting op de feestzalen en de zalen voor vertoningen en ontspanning - Uitgebaat door particulieren of private rechtsvormen - Invoering voor 2015 tot 2018 inbegrepen.

M. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

38 votants : 24 votes positifs, 13 votes négatifs, 1 abstention.

De Raad keurt het punt goed.

38 stemmers : 24 positieve stemmen, 13 negatieve stemmen, 1 onthouding.

7. Taxes communales - Règlement fixant les centimes additionnels communaux au précompte immobilier - Exercice 2016.

Gemeentebelastingen - Opcentiemen bij de onroerende voorheffing - Dienstjaar 2016.

M. le Président :

Monsieur Vossaert nous avons d'abord le vote pour votre amendement.

Qui vote pour ? Qui vote contre ? Abstention ?

La proposition d'amendement (annexée dans le dossier BO) déposée par Monsieur Vossaert est rejetée par 23 votes négatifs, 2 votes positifs et 13 abstentions.

Het voorstel tot amendement (in bijlage in het dossier BO) ingediend door Mijnheer Vossaert wordt verworpen door 23 negatieve stemmen, 2 positieve stemmen en 13 onthoudingen.

M. le Président :

Le Règlement fixant les centimes additionnels communaux au précompte immobilier - Exercice 2016. Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

38 votants : 24 votes positifs, 12 votes négatifs, 2 abstentions.

De Raad keurt het punt goed.

38 stemmers : 24 positieve stemmen, 12 negatieve stemmen, 2 onthoudingen.

8. Taxes communales - Prime liée à l'augmentation des centimes additionnels au précompte immobilier pour 2016 - Approbation du règlement et du formulaire de demande.

Gemeentebelastingen - Premie in verband met de toename van de opcentiemen bij de onroerende voorheffing voor 2016 - Goedkeuring van het règlement en van het aanvraagsformulier.

M. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

38 votants : 24 votes positifs, 1 vote négatif, 13 abstentions.

De Raad keurt het punt goed.

38 stemmers : 24 positieve stemmen, 1 negatieve stem, 13 onthoudingen.

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur Ikazban pour justifier son abstention.

M. Ikazban :

Nous n'étions pas d'accord avec l'augmentation, l'explosion du PRI sans qu'il y ait en tous les cas une diminution de l'imposition sur les personnes physiques et ici, vous prévoyez simplement cette petite prime à rétrocéder aux gens. Le problème, c'est que dans les explications que vous avez données en Sections réunies, vous avez donné des explications où vous avez dit clairement que vous ne savez pas faire la différence entre les propriétaires multiples, les propriétaires qui ont plusieurs appartements et le simple propriétaire qui a sa petite maison unifamiliale et qui loue son grenier ou son rez-de-chaussée pour payer sa traite à la fin du mois. Vu que vous ne savez pas faire cette différence et que vous ne suivez pas l'affaire, nous nous abstenons sur le point.

M. le Président :

Merci.

Je donne la parole à Monsieur De Block.

M. De Block :

Et bien d'abord, j'étais contre le système en tant que tel, de l'augmentation de la taxe vu que tout le débat au niveau Régional n'est pas posé, mais je ne vais pas m'opposer à une possibilité pour les gens de faire diminuer ces taxes, surtout parce que comme je l'ai dit dans mon intervention au début, elle risque de toucher les logements et les maisons multifamiliales.

M. le Président :

Merci.

Je donne la parole à Monsieur Ait Jeddig.

M. Ait Jeddig :

Je m'abstiens parce que comme je me suis opposé précédemment, ce serait dans un certain sens accepter ce point-là, et d'autre part, si je fais le même calcul et je n'en veux pas à Monsieur Léonard, mais répartir les 700.000 euros sur 12.000 mono-propriétaires, ça ferait 60 euros et donc ce n'est pas suffisant.

M. le Président :

Merci Monsieur Ait Jeddig.

Nous sommes arrivés au point neuf qui est le Développement urbain et que nous traiterons demain à l'entame du Conseil communal. Merci. Bonne soirée et à demain 19 heures.

*La séance est suspendue à 01h00.
De zitting wordt geschorst om 01u00.*

*La séance est rouverte jeudi 28 mai à 19h00.
De zitting wordt op donderdag 28 mei om 19u00 hernomen.*

**9. Développement urbain - PGV - Habitat Solidaire Séniors - Angle rue Van Malder - Rue de la Campine - Marché de travaux pour la construction d'un immeuble de logements - Cahier spécial des charges - Dossier d'adjudication.
Stedelijke Ontwikkeling - GSB - Solidaire woning voor senioren - Hoek Van Malderstraat - Kempenstraat - Werkenopdracht voor de bouw van een woningenblok - Bijzonder bestek - Guningsdossier.**

M. le Président :

Je rouvre la séance.

Je donne la parole à Monsieur Barro.

M. Barro :

Excusez-moi Monsieur le Président, je voulais juste poser la question de savoir le nombre d'étages qu'il allait y avoir, parce que c'est la première fois qu'on a ce genre de projet dans la Commune et c'est une très bonne chose. Je voudrais savoir dans combien il y a d'étages et le nombre de mètres carrés.

M. le Président :

Merci Monsieur Barro.

Ik geef het woord aan Mijnheer Van Damme.

Dhr. Van Damme :

Ja, ik had graag wat meer informatie gehad over het project omdat ik toch wel een belangrijk project vind en ik vraag me af in welke staat dat zit wat de timing daarvan is en vooral wat de bedoeling juist is. De nota is voor mij niet uitgebreid genoeg, dus ik had graag een beetje meer informatie gehad.

Dhr. de Voorzitter :

Dank u Mijnheer Van Damme.

Je donne la parole à Monsieur Majoros.

M. l'Echevin Majoros :

Merci de votre intérêt pour cette question. C'est la première fois qu'à Molenbeek on développe en tant que Commune un habitat solidaire, participatif qui va permettre à huit seniors qui dépendent du CPAS, qui ont des revenus du CPAS, c'est-à-dire soit les revenus d'intégration sociale, soit des revenus similaires, donc des personnes qui ont des revenus très bas, de vivre ensemble de manière autonome, mais tout en pouvant développer des projets communs. Ils auront chacun un petit studio, mais également un espace au rez-de-chaussée qui sera commun et qui leur permettra de faire des repas ensemble autant de fois qu'ils le souhaitent également, de réaliser des activités avec le quartier. On a voulu faire en sorte que ce projet reste le plus ouvert possible. Non seulement le bâtiment est ouvert et c'est la raison pour laquelle le rez-de-chaussée sera aussi accessible aux associations et aux citoyens du quartier...

Je vous demanderai un peu de silence parce que plusieurs Conseillers communaux sont intéressés par ce projet et c'est un peu difficile de l'expliquer dans ces conditions.

Il y a donc non seulement ce rez-de-chaussée qui sera accessible pour développer des projets solidaires, comme par exemple une école de devoirs, ou alors un atelier de bricolage, le choix est laissé aux futurs habitants avec lesquels nous allons constituer un groupe, non pas pour placer les personnes, mais pour faire en sorte que des personnes motivées et qui correspondent au profil se regroupent et puissent habiter ensemble dans cet habitat. Sur le toit, il y aura également un espace commun qui permettra de cultiver des plantes ou des légumes et qui sera aussi un espace ouvert de convivialité entre les personnes. C'est un projet qui est maintenant bien avancé, puisque vous avez l'avant-projet.

M. le Président :

Monsieur Ikazban, je vous demanderai un peu de silence. Monsieur Majoros est gêné dans ses explications, si vous voulez parler, vous avez la possibilité de sortir. Merci.

M. l'Echevin Majoros :

Voilà, je poursuis. C'est la première fois qu'on peut développer un tel projet en tant que Commune. Il y a eu d'autres projets par le passé, que ce soient associatifs ou développés par d'autres instances, notamment par le Fonds du logement, par le CPAS, et donc c'est un projet qui maintenant, sur le plan de la brique, est bien établi puisqu'un permis d'urbanisme a été obtenu il y a quelques semaines. Sur le plan social, sur le plan de la constitution du groupe, le projet va pouvoir maintenant se développer avec l'ensemble des acteurs, c'est-à-dire les Propriétés communales, la division Logement, le CPAS, tout cela avec l'aide de la Politique des Grandes Villes.

Je dois ajouter que c'est un projet qui a été lancé en 2013, on disait hier que la majorité n'avait jamais de nouveaux projets. Ici, c'est un projet qui a commencé en 2013, s'il devait ne pas se terminer tout à fait en 2018, et bien, je peux vous rassurer, on ne demandera aucune royauté pour ce projet et il pourra continuer à être utilisé.

Je vous remercie.

M. le Président :

Merci Monsieur Majoros.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
30 votants : 30 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
30 stemmers : 30 positieve stemmen.*

10. Secrétariat communal - Approbation du protocole entre l'Agence fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire et Brulabo.

Gemeentelijk secretariaat - Goedkeuring van het protocol tussen het Federaal Agentschap voor de veiligheid van de voedselketen en Brulabo.

M. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
30 votants : 30 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
30 stemmers : 30 positieve stemmen.*

11. Secrétariat communal - SC Le Logement Molenbeekoïis - Démission et désignation d'un nouvel administrateur.

Gemeentelijk Secretariaat - SC Le Logement Molenbeekoïis - Ontslag en aanstelling van een nieuwe bestuurder.

M. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
30 votants : 30 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
30 stemmers : 30 positieve stemmen.*

M. le Président :

Nous arrivons au point 12 qui concerne l'occupation du stade Edmond Machtens. Dans ces conditions-là...

Mme Piquard :

Excusez-moi Monsieur le Président, je voulais savoir si la personne avait démissionné volontairement, parce que trop occupée ou autres, quelles sont les motivations de la personne et du remplacement de celle-ci ?

M. le Président :

Je donne la parole à Madame la Bourgmestre.

Mme la Bourgmestre :

L'intéressé a envoyé un courrier pour dire qu'il ne souhaitait pas siéger, qu'il ne souhaitait plus siéger au conseil d'administration du Logement Molenbeekois. Il n'y a pas de raison à donner, mais il a fait parvenir un courrier en ce sens avec la signature.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

J'ajouterais qui n'a pas pu participer aux dernières réunions, à cause de ces occupations professionnelles. Madame Ouberri le sait d'ailleurs, qu'il était rarement au conseil d'administration.

Nous sommes donc au point 12 et dans ce cadre-là, je cède la présidence à Monsieur Léonard. Je voudrais, avant de lui donner la parole, remercier les Conseillers communaux dans leur ensemble pour le débat qui a eu lieu hier concernant le budget communal. Tout s'est passé correctement, avec le respect de chacun et sans parti pris et donc je trouve que des réunions comme celles-là sont nécessaires et devrait être plus fréquentes. Pour cela, je vous en remercie. D'autre part également, vous savez que nous aurons un Conseil communal la semaine prochaine et j'ai le plaisir ou le déplaisir pour vous de vous annoncer que je ne serai malheureusement pas présent, étant à l'étranger.

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

J'avais une remarque à faire sur le point précédent, mais comme il est passé, je n'en parle plus. Par contre, par rapport à vos remerciements, je voudrais vous remercier Monsieur le Président, parce que c'est vrai qu'on a eu un débat intense, plusieurs heures de débats et je trouve assez intéressant, qu'il s'est tenu avec quand même pas mal de respect et de dignité, malgré par moment les quelques énervements, et j'avoue Monsieur le Président, qu'aujourd'hui je voulais aussi vous remercier et je comptais même vous offrir un cadeau. Mais comme à la maison je n'ai qu'un t-shirt du RWDM, j'ai vraiment envie de le garder pour moi. Merci pour la présidence d'hier soir.

Monsieur Eylenbosch quitte la séance, la présidence est reprise par Monsieur Léonard.

Mijnheer Eylenbosch verlaat de zitting, het voorzitterschap wordt door Mijnheer Léonard hernomen.

12. Affaires juridiques - Occupation du Stade Edmond Machtens sis rue Charles Malis 61 – Contrat d'occupation conjointe et de partenariat entre la Commune de Molenbeek-Saint- Jean, l'ASBL WHITE STAR BRUXELLES et l'ASBL RWDM47 – Approbation.

Juridische Zaken - Bezetting van het Edmond Machtens Stadium gelegen Charles Malisstraat 61 – Contract van gemeenschappelijke bezetting en partnership tussen de gemeente van Sint-Jans-Molenbeek, VZW WHITE STAR BRUSSEL en VZW RWDM47 – Goedkeuring.

M. le Président, Luc Léonard :

Je donne la parole à Monsieur Achaoui.

M. Achaoui :

Je voudrais m'associer à ce qui a été dit par Monsieur Ikazban et remercier également l'initiative d'avoir accordé à tous les Conseillers communaux la possibilité de s'exprimer plus largement que d'habitude. Je pense que ça a permis à tout un chacun de s'attarder sur des points essentiels et surtout de ne pas être arrêté après cinq minutes dans un argumentaire qui demandait bien évidemment un développement plus important et je tenais également à vous remercier pour cette initiative qui a eu tout le mérite d'être accordée.

Merci beaucoup !

M. le Président, Luc Léonard :

Il avait été convenu hier que deux Conseillers communaux ayant déposé une question d'actualité auraient la possibilité de les développer à l'occasion du débat sur ce point 12. Donc je donne d'abord la parole à Monsieur Ikazban et puis à Monsieur Vossaert.

M. Ikazban :

Donc effectivement, on avait avec mon collègue déposé des questions d'actualité et je vous remercie de les avoir transformées en interpellations en préambule de ce point qui va justement aborder cette convention que vous nous soumettez.

Dans l'interpellation que je voulais faire, je voulais qu'on fasse un petit peu le point par rapport au dossier du RWDM, au-delà évidemment des rumeurs dans tous les sens, des déclarations qu'on a pu entendre, qu'on a pu lire ici et là. Parfois, on ne sait pas toujours où est la vérité. Ce qui est clair en tout cas, c'est que tout ne coule pas de source dans ce dossier et que ce n'est pas un long fleuve tranquille. Donc moi, j'aimerais bien, si possible, qu'on nous fasse un petit peu le point de la situation, par rapport aux négociations entre le RWDM et le White Star. Nous regrettons fortement que ce soient des négociations RWDM - White Star, alors que normalement ça aurait dû être des discussions avec la Commune qui devait garder la main du début jusqu'à la fin. D'ailleurs, une de mes questions qui s'adressent au Collège, c'est de savoir, très franchement, si la Commune pense qu'elle a encore la main dans ce dossier ? Je vous avoue que quand je lis ici et là les réactions, j'ai l'impression que la Commune n'a plus du tout la main. Vous pensez peut-être l'avoir, mais vous ne l'avez plus, puisqu'il semblerait que le déblocage possible de ce dossier dépende uniquement du bon vouloir du White Star. Evidemment aujourd'hui le White Star est beaucoup plus fort, puisque vous leur avez donné une convention d'occupation d'exclusivité de neuf ans dans leur poche. Quand ils n'avaient pas cette exclusivité, c'était plus facile de mettre tout le monde autour de la table et de forcer les uns et les autres à trouver un accord et un compromis. J'insiste sur ce point parce qu'il me semble qu'il y a deux mois, ici même, si le Collège avait suivi notre avis, l'avis de l'ensemble de l'opposition, je vous rappelle que dans un premier temps on avait demandé le report de cette convention, de ne pas voter cette convention au moment même. Puisque vous avez maintenu la convention à l'ordre du jour, on est venu avec des amendements, et ils ont tous été rejetés. Vous avez bricolé un amendement, avec l'article 9.5, qui, on vous l'avait dit, ne servait pas à grand-chose et d'ailleurs, la preuve, c'est que ça se vérifie, puisque deux mois après, on est toujours là avec un gros point d'interrogation, sauf si aujourd'hui on apprend avec surprise qu'un accord et une signature du partenaire White Star sont possibles. Donc, nous regrettons fortement cela, mais je ne vais pas ressasser sans cesse le passé, même si le passé est important pour savoir où on va, pour savoir comment on peut avancer de manière la plus constructive possible car finalement, et ce sera mon leitmotiv, je pense qu'il faut vraiment essayer de mettre de côté le clivage majorité opposition. Je pense que si on est vraiment tous pour la

renaissance du RWDM, on doit plutôt réfléchir ensemble à comment faire que ce soit possible et surtout que ce soit viable, parce qu'il ne s'agit pas de dire oui, un oui qui ressemble à un cadeau empoisonné ou un oui qui en fait cache un non. Je voudrais vraiment savoir si la Commune pense qu'elle a vraiment la main, parce que nous, nous pensons que non, parce que vous avez refusé nos amendements. Si vous aviez accepté nos amendements, la convention empêchait que le White Star puisse avoir ce droit de veto aujourd'hui. Je voudrais savoir également si le RWDM peut vraiment être, parce qu'il y a la convention, c'est une chose, mais il y a aussi ce que l'on dit ici au Conseil communal, ça a de la valeur aussi, tout ce qu'on dit ici est retranscrit dans des PV, je pense qu'il y a deux mois, on a eu une discussion de trois heures et tout est retranscrit dans des PV. Moi, je voudrais savoir et avoir la garantie qu'il y a vraiment une volonté pour que le RWDM accède et utilise le stade Edmond Machtens et plus précisément le terrain A. Je voudrais aussi qu'on m'explique pourquoi il y a eu autant de lenteur, pourquoi il y a eu autant de difficultés dans ce dossier, puisque le RWDM a dû venir présenter son plan financier et la viabilité de son projet devant le Collège. Il l'a fait, il est venu se mettre à nu, il a tout montré et puis par la suite, ils ont eu quelques difficultés, notamment avec des informations qu'ils ont présentées au Collège. Je vais prendre l'exemple du matricule qu'ils comptaient récupérer dans leur projet, et puis subitement le surlendemain, ce matricule, Wetteren pour ne pas le citer, n'est plus disponible. Heureusement, je pense que le RWDM a un projet avec les reins solides et les gens qui le soutiennent ont heureusement trouvé une autre solution, mais on est vraiment en droit de se poser la question de savoir ce qui s'est passé, pourquoi ces lenteurs, pourquoi ces blocages, pourquoi ces événements qui ressemblent à des bâtons dans les roues, et si vous partagez ce point de vue, puisqu'évidemment, peut-être que vous ne le partagez pas, qui est à l'origine de ces blocages et de ces lenteurs ?

Voilà, ce sont les questions que j'avais posées en préambule de la convention et je voudrais Monsieur le Président, pour conclure et puisque j'ai la parole, dans le cadre de la convention, je souhaiterais qu'on puisse faire une interruption de séance par rapport à la convention, parce que la convention que vous présentez aujourd'hui, elle n'est pas parfaite. Elle présente beaucoup d'anomalies. Je n'ai pas envie de jouer au petit jeu de la fois dernière avec des amendements qui sont proposés par l'opposition et puis rejetés par la majorité. J'aimerais bien qu'on puisse en discuter lors d'une interruption et qu'on prenne nos responsabilités entre nous avec l'opposition, qu'on se mette d'accord sur d'éventuelles modifications et amendements, et qu'on puisse porter ensemble ces modifications qui permettent vraiment au RWDM de renaître au stade Edmond Machtens. Même si j'ai l'impression que la convention d'aujourd'hui, même si elle est adoptée, même si elle passe, quelque chose me dit que le White Star va continuer à refuser, va continuer à dire non et que finalement le oui d'aujourd'hui, est un oui de façade, mais derrière tout cela, il y a un non aujourd'hui, alors qu'il y a deux mois, c'était possible, je le répète, si on n'avait pas présenté la convention de neuf ans au White Star.

Voilà Monsieur le président.

M. le Président, Luc Léonard :

Merci Monsieur Ikazban.

Je donne la parole à Monsieur Vossaert.

M. Vossaert :

Par rapport au débat qu'on a eu le 23 mars, c'est vrai que si les porteurs du projet du RWDM n'avaient pas été aussi entreprenants, et n'aient pas répondu à l'ensemble des demandes et attentes qui ont été maintes fois sollicitées par la Commune pour pouvoir

aujourd'hui arriver à la proposition d'adoption d'une convention, parce que c'est une adoption, ou alors on m'annonce, et je rejoins Monsieur Ikazban là-dessus, qu'il y a un accord entre les parties pour faire en sorte que l'adoption de cette convention ait une portée réelle et que le RWDM puisse dès la saison 2015-2016 jouer au stade Machtens, sur le terrain A, pendant 20 matchs et peut-être, s'ils organisent un match de gala, je l'espère. Et donc, on s'est dit génial, le tableau est magnifique ici, on va adopter une convention et demain, on pourra annoncer que le RWDM sera de retour au stade Edmond Machtens. Mais je suis pessimiste, parce que je me demande toujours quel rôle joue la Commune et la majorité dans ce dossier ? Est-ce qu'on assiste à une véritable pièce de théâtre, parce qu'on fait semblant de dire que le RWDM, on a envie qu'il vienne. On entend dire que vous avez le maillot du RWDM dans votre chambre, on vous entend dire que vous avez par le passé assisté à tous les matchs du RWDM, même à l'extérieur, j'appelle cela de la récupération ! Moi, ce que je veux, c'est simplement qu'on nous dise, et pas sous forme de grandes sorties comme au cours du Conseil du 23 mars où on entendait dire « on va négocier, on va essayer d'avoir un accord ». Ici, on est quasiment fin mai et on n'a toujours pas d'accord. Mais tout le monde est d'accord que le RWDM doit revenir. Ici, je pense qu'il y a beaucoup d'hypocrisie et surtout, on joue énormément avec les supporters et les porteurs du projet qui tous les jours se démentent pour répondre à la dixième demande que la Commune fait pour qu'un jour, je l'espère, le RWDM revienne au stade Edmond Machtens.

Je ferai mes remarques sur la convention du RWDM par la suite, mais j'aimerais savoir, à l'heure où on parle, s'il y a véritablement un accord ? Parce qu'à quoi bon discuter de cette convention, s'il n'y en a pas. Parce qu'adopter un document où il n'y a aucune signature des parties, quelle est sa valeur ? Donc ça, c'est la première question que je pose, au préalable à la discussion sur la convention. Parce qu'elle peut exister cette convention, c'est un pas en avant, mais je pense qu'il aurait fallu aussi une autre convention, une convention en tant que Commune propriétaire et un autre occupant qui s'appelle le RWDM, et pas une tripartite. Moi j'aurais voulu voir aujourd'hui à l'ordre du jour, non pas une seule convention, mais deux conventions, une convention qui lie la Commune en tant que propriétaire et c'est là qu'on va me prouver que la Commune a véritablement la main parce qu'après être sous tutelle de la Région, je n'ai pas envie qu'on puisse dire que la Commune est sous tutelle d'un club de football. Moi, ce qui m'importe, c'était d'avoir deux conventions, une avec le RWDM et la Commune et ensuite un protocole d'accord avec les trois parties.

Enfin, et je le regrette effectivement, quand on a discuté de la convention avec le White Star, on avait dit qu'elle était imparfaite, on avait dit qu'elle donnait une exclusivité ou une quasi exclusivité au White Star et ça, ça se retrouve maintenant dans le déroulement des événements. On n'a pas de garantie, on n'a aucune garantie que, même avec l'adoption de cette convention, ça puisse être annoncé comme le retour du RWDM. Sauf si on nous donne d'autres éléments aujourd'hui, je ne suis toujours pas convaincu que la majorité a véritablement envie que le RWDM revienne au stade Edmond Machtens.

M. le Président :

Merci Monsieur Vossaert.

Je donne la parole à Monsieur Van Damme.

Dhr. Van Damme :

Beste collega's, beste mensen van het College, dit dossier stinkt ! C'est un dossier qui pue, c'est un dossier qui pue vraiment très fort ! La justice vient d'ouvrir une enquête concernant l'état financier de la Commune et bien je crois qu'elle pourrait aussi ouvrir une enquête judiciaire par rapport à ce qui est sur la table ici. Parce que ce dossier, il pue ! Ce

n'est pas normal que le plus grand parti de cette majorité, le MR pour ne pas le citer, gère la Commune, mais en même temps a des intérêts clairs dans une société qui a des intérêts dans ce dossier, des intérêts qui sont contraires à ceux de la Commune, à l'intérêt des Molenbeekoïes. Soyons clairs, il y a un déséquilibre entre les intérêts qu'on devrait défendre tous, les intérêts des Molenbeekoïes, de la plupart des Molenbeekoïes, et je crois que la plupart des Molenbeekoïes seront d'accord sans problème à dire qu'ils veulent le retour du RWDM et qu'ils veulent le retour d'un vrai club avec des chances de survie, ça, c'est l'intérêt de tous les Molenbeekoïes. Ici, on voit que ce retour, on voit que cette relance est hypothéquée par l'action d'un Collège dont un parti a des intérêts clairs qui coïncident avec celui qui maintenant est dans cette convention, et dans la convention que la majorité a approuvée il y a deux mois, qui donne un droit d'exclusivité à une seule personne, Monsieur Bico. Donc, ça pue. Et j'espère vraiment que la justice va ouvrir une enquête pour s'interroger là-dessus, parce que ce qui est ici sur la table, c'est quelque chose qui n'est pas très clair qui n'est pas très acceptable, je trouve pour le sp.a. On voit en effet une convention qui est le résultat d'un débat qu'on a eu il y a deux mois, un débat dans lequel vous vouliez accorder une exclusivité un club, alors qu'au même moment, il y avait un projet viable en préparation pour le club de Molenbeek, pas pour un club quelconque, mais bien pour le club de Molenbeek. Vous avez écarté cette possibilité et vous avez donné l'exclusivité à un club et surtout à une personne qui a des intérêts financiers très clairs dans ce dossier. On voit en fait la continuation de cette donne dans ce qu'on nous propose ici. On voit une convention qui nous est présentée qui confirme ce déséquilibre entre un occupant qu'on appelle principal, le White Star, et un occupant secondaire, le RWDM. Ce déséquilibre se traduit en plusieurs points, par exemple le fait que le RWDM reçoit la possibilité de faire du football pendant 20 matchs, pour un an maximum. Le White Star, rappelons-le, à une exclusivité de neuf ans. On peut se demander pourquoi ?

Autre exemple, si j'ai bien lu la convention, le RWDM n'a pas accès aux business seats. Il y a pas mal d'autres restrictions dans la convention et en fait on nous fait croire en apparence que la Commune ouvre la voie royale à deux clubs, mais en fait, la relance du RWDM est handicapée, depuis le début avec une convention qui existe aujourd'hui. Ça, c'est la réalité, c'est qu'on a une convention qui renforce un handicap, le handicap pour notre club, le club Molenbeekoïes en faveur d'un club qui n'est pas difficile, qui est le bienvenu certes, mais qui n'est pas ici et qui a clairement un intérêt financier dans tout ceci.

Ça, c'est assez fort, Madame la Bourgmestre, vous me dites que je n'aime pas les gens qui ne viennent pas d'ici. Je n'ai pas dit ça, j'ai dit qu'ils sont les bienvenus, mais je trouve qu'un club qui est là depuis des dizaines d'années, devrait avoir la priorité et vous faites l'inverse. Vous donnez la priorité à l'argent et pas à l'esprit de football, trait d'union dans la Commune depuis des années. Ça, c'est votre choix, c'est un choix auquel je ne souscris pas, au nom du sp.a.

M. le Président :

Merci Monsieur Van Damme.

Je donne la parole à Monsieur Van Leeckwyck.

M. Van Leeckwyck :

Je veux intervenir, parce que Monsieur Ikazban a d'abord dit, pas de clivage, mais les deux interventions suivantes ont nettement marqué les différences entre l'opposition et la majorité. Deuxièmement, on attaque le MR, moi je n'ai pas d'intérêt, je n'ai vraiment pas d'intérêt dans le White Star et nous sommes tous d'ailleurs dans la majorité, pour le RWDM. Il est certain qu'il s'agit d'un dossier très important, que ça doit être vu par des avocats et

des gens qui s'y connaissent, moi je ne connais pas le dossier et j'ai fait confiance aux gens qui s'occupent du dossier, j'espère que ça se passera bien pour le loyer.

M. le Président :

Merci Monsieur Van Leeckwyck.

Je vais maintenant donner la parole au Collège pour répondre et d'abord à Monsieur El Khannouss.

M. l'Echevin El Khannouss :

Merci Monsieur le Président.

En débutant cette séance, je pensais que nous allions tous ensemble pouvoir voter pour cette convention d'occupation qui concerne le RWDM et essayer de se mettre tous d'accord sans clivage, comme vous l'aviez rappelé. Mais il s'avère, à ce que j'ai entendu de la part de certains membres de l'opposition, qu'il y a véritablement une envie de faire de la récupération politique. Je souhaiterais vraiment qu'il n'y ait pas de récupération politique, d'autant plus que nous sommes tous d'accord ici pour dire que nous devons...

M. le Président :

S'il vous plaît, je demande à la salle un peu de silence. Le Collège a le droit de répondre selon son sentiment et il ne me semble pas qu'il y ait quoique ce soit de choquant. Monsieur El Khannouss répond avec son sentiment et ça me paraît assez normal. Monsieur Ikazban, vous n'avez pas à dicter au Collège la réponse que vous souhaitez entendre.

M. l'Echevin El Khannouss :

Monsieur Ikazban, on essaye de garder son sang-froid, je sais que ce n'est pas évident d'entendre certaines vérités et vous allez voir que la suite ne va pas vous faire plaisir. Nous avons été ici victime très clairement d'accusations graves qui émanent de l'opposition et je souhaiterais pouvoir apporter des réponses. Ceux qui ont porté des accusations vont se reconnaître. Monsieur Ikazban, ne faites pas la vierge effarouchée, ça ne vous va pas.

(Cris dans la salle - Geroep in de zaal)

M. le Président :

Je suspends la séance.

(Applaudissements - Applaus)

M. le Président :

Si je peux demander aux derniers Conseillers communaux qui n'ont pas encore repris leurs places de revenir, nous allons reprendre la séance. J'espère que la situation va maintenant un peu s'apaiser.

Monsieur Lakhroufi m'a dit, avant que je ne donne la parole au Collège, qu'il avait désespérément essayé de prendre la parole, mais qu'il semblait y avoir un problème

technique, donc je propose que Monsieur Lakhloufi puisse aussi faire son intervention et puis le Collège répondra.

Je donne la parole à Monsieur Lakhloufi.

M. Ikazban :

C'est marrant parce que j'ai aussi essayé de prendre la parole et vous ne m'avez pas vu.

M. le Président :

Je regarde l'écran sur lequel je peux constater les personnes qui demandent la parole.

Je donne la parole à Monsieur Lakhloufi.

M. Lakhloufi :

Merci Monsieur le Président.

Mes questions s'adressent à Monsieur l'Echevin Karim Majoros, qui est quand même un acteur essentiel dans la discussion, puisque c'est l'Echevin en charge des Propriétés communales dont fait partie le Stade Edmond Machtens et je pense que c'est aussi intéressant d'avoir son avis sur cette question.

On nous transmet aujourd'hui des amendements qui ont été déposés, ma première question c'est de savoir si ces amendements ont été transmis aux personnes concernées, c'est-à-dire au porteur du projet RWDM ? Ma deuxième question, c'est savoir ce qui se passera si une des parties, notamment le White Star, ne veut pas négocier avec le RWDM ? Parce que jusqu'à présent, je tiens à être très clair là-dessus, le RWDM a tout fait pour rencontrer ces gens et à chaque fois, il y a eu des soucis. Il faut savoir aussi qu'il y a des délais à respecter pour le club qui doit introduire sa demande. Loin de moi l'idée de faire des complications pour que ces délais ne soient pas respectés, ce qui serait vraiment dommageable. J'aimerais vraiment avoir une explication claire sur ce qui va se dérouler dans le cas où le White Star refuse de contresigner cette tripartite qui aujourd'hui doit être adoptée ? Si celle-ci doit être amendée par le Conseil communal, est-ce qu'on respectera les délais au niveau de l'Union Belge pour introduire la demande de participer au championnat, parce qu'il faut un stade, il faut un terrain. Est-ce qu'on peut garantir aujourd'hui ici que toutes ces conditions seront respectées ? Ce sont des questions qui sont claires, qui sont précises et j'aimerais bien avoir une réponse claire et précise également.

Je vous remercie.

M. le Président :

Monsieur Ikazban, je vous donne la parole, mais rapidement parce que vous avez déjà eu l'occasion de vous exprimer.

M. Ikazban :

Avant la réponse, j'ai toujours le droit de reprendre la parole.

M. le Président :

Non, honnêtement vous avez utilisé vos cinq minutes. Vous aviez droit à cinq minutes et vous les avez utilisées. Il n'est pas prévu dans le règlement d'ordre intérieur que vous puissiez reprendre la parole, mais je vous la donne quand même rapidement, dans ma grande bienveillance.

M. Ikazban :

Soyez en remerciés !

Je suis très content d'entendre le Conseiller communal, Youssef Lakhroufi, faire un résumé, en fait très succinct, de la situation où dans cette affaire, et on le verra par la suite, pendant que certains gagnaient du temps, on en a fait perdre à d'autres. Je voudrais simplement dire une chose à l'Echevin qui va répondre, puisque c'est l'Echevin des Sports qui va répondre, si possible, pour la sérénité des débats, moi j'ai commencé mon intervention en expliquant qu'il me semble que le dossier RWDM doit dépasser les clivages majorité-opposition. Je ne sais pas si vous voyez quelque chose de négatif dans ce que je dis, mais moi, je trouve cela extrêmement positif. Majorité et opposition, on doit soutenir le RWDM et si possible se mettre d'accord sur quelque chose de commun, même si nous avons l'intime conviction et d'ailleurs, je vois qu'on n'est pas les seuls, que même si cette convention passe, derrière le oui, il y a un non. Je voudrais dire à l'Echevin, de grâce, pour éviter les polémiques, d'aller à l'essentiel, de répondre à mes questions et d'éviter les petites accusations, les généralités, la poudre aux yeux. Je sais que c'est un dossier difficile, je sais que ce n'est pas facile, Jef Van Damme a parlé de la FIFA, de l'argent etc., il est clair que ce n'est pas évident, il est clair que l'intérêt de la Commune, c'est d'avoir deux clubs et de ne pas avoir un seul club. Mais de grâce, allons à l'essentiel, sans polémique et répondez aux questions directement s'il vous plaît !

M. le Président :

Monsieur Ikazban, le message est passé.

Je donne la parole rapidement à Monsieur Vossaert, dans les mêmes conditions.

M. Vossaert :

On doit tous porter ce projet RWDM, et comme je l'avais rappelé à Monsieur El Khannouss hier, qui répond directement aux questions, qu'il soit précis, et la principale question qu'on a posée, c'est de savoir si oui ou non, il y a un accord entre les trois parties et donc, si la convention qu'on va adopter aujourd'hui est déjà signée par les trois parties ou s'il y a déjà un protocole d'accord qui est signé par les trois parties, et deuxièmement que fera-t-on si cette convention n'est pas signée par les trois parties, quelles sont les marges de manœuvre, car la Commune, peut agir en tant que propriétaire ? Aujourd'hui, vous ne m'avez toujours pas répondu.

M. le Président :

Merci Monsieur Vossaert.

Je crois que c'est une bonne idée maintenant de laisser Monsieur El Khannouss répondre.

M. l'Echevin El Khannouss :

Vous comprendrez quand même qu'effectivement, je vais répondre entre autres à une série d'accusations que j'ai entendues de la part de certains membres de l'opposition.

M. le Président :

Monsieur El Khannouss n'a pas visé l'opposition dans son entièreté, il a dit certains membres de l'opposition. Il y a eu des accusations assez graves, que j'ai entendu comme tout le monde ici, et je trouve qu'il n'y a rien de choquant à ce qu'une réponse soit donnée à cela. Je pense que si des accusations du même genre aussi grave avaient été portées sur certains membres de l'opposition, vous vous seriez précipités pour demander une réponse. Donc, je voudrais quand même que vous laissiez Monsieur El Khannouss s'exprimer ! Non Madame Piquard, vous n'avez pas la parole. Après, si vous le voulez, vous aurez comme tout le monde trois minutes pour vous exprimer. Mais donc maintenant, je redonne la parole à Monsieur El Khannouss.

M. l'Echevin El Khannouss :

Merci Monsieur le Président.

Chers membres du Conseil, avant de donner des réponses plus précises, et sachez que j'en donnerai quelques-unes, Madame la Bourgmestre complétera par une intervention beaucoup plus précise. Il serait peut-être intéressant de rappeler un peu l'historique, parce que j'ai l'impression que certaines personnes ici sont atteintes d'une certaine amnésie. On sort quand même d'une période où nous avions un club qui était installé et qui était dans des conditions d'illégalité, qui ne remplissait pas ses obligations, qui a laissé à la Commune des dettes...

(Cris dans la salle - Geroep in de zaal)

M. le Président :

S'il vous plaît, un peu de calme !

M. l'Echevin El Khannouss :

Si vous ne me laissez pas parler, je vais commencer à crier ! Si vous voulez que je gueule, je sais gueuler. Madame Piquard, ce qui m'intéresse ici, ce sont les intérêts des citoyens.

(Cris dans la salle - Geroep in de zaal)

M. l'Echevin El Khannouss :

Mesdames et Messieurs les supporters, laissez-moi terminer, après je chanterai le champ du RWDM avec vous. J'ai contacté des collègues dans 17 Communes du royaume et nous sommes la seule à avoir une convention qui donne évidemment des droits à l'occupant mais aussi énormément de devoirs. Avec ce que nous avons connu avec l'ancien occupant, il était important de le faire. Si on comprend ça, on peut comprendre aujourd'hui ce qui se passe entre le White Star et le RWDM, qui je le souhaite, comme la plupart d'entre nous ici, puisse s'installer dans un cadre légal qui va protéger le RWDM et qui va aussi faire en sorte que la cohabitation se passe bien. Venir comme cela dans un cadre légal que nous avons défini pendant des mois, pendant des mois nous avons travaillé sur cette convention que

nous avons imposée au White Star, et si aujourd'hui le White Star ne respecte pas les conditions, nous avons la possibilité juridique de le mettre dehors, ce qui n'était pas le cas avec Monsieur Vermeersch. Pourquoi est-ce que nous avons obtenu cette convention, parce que je rappelle quand même que l'ancien occupant a des dettes d'un certain montant vis-à-vis de la Commune et qu'il est impliqué dans un dossier où il y a un trou de 2.650.000 euros et je ne vais pas vous faire la liste de tous les reproches qu'on peut lui faire. Nous ne voulons plus vivre ce genre de situation. Mais le projet du RWDM, bien sûr qu'il est arrivé à un moment où nous avons finalisé cette convention avec le White Star. Le moment n'était pas le bon, nous avons décidé de le soutenir, l'ensemble du Collège avec certains Conseillers ont décidé de soutenir ce projet, mais pas la première version, je fais partie des gens qui n'ont pas soutenu la première version, pourquoi parce que lors de la réunion, on nous a présenté un projet avec le matricule 1936, vous savez que c'est celui du FC Brussels qui avait une dette énorme, colossale. Aujourd'hui, nous avons un projet qui tient la route, nous avons un projet qui mérite d'être affiné et nous avons décidé d'imposer une négociation qui est incontournable parce que nous avons un occupant principal qui est le White Star et il y a eu encore aujourd'hui plus de trois heures de discussions entre les avocats des parties pour pouvoir avancer sur un compromis et nous soutenons tout ce compromis et aujourd'hui la convention qui est proposée, elle ne vise pas à faire comme certains le prétendent du cinéma, mais à faire en sorte qu'on puisse garantir aux occupants une occupation en bonne intelligence, une occupation où aucune des deux parties n'est lésée.

Alors Monsieur Van Damme, les accusations que vous portez sont très graves, d'autant plus que vous venez de l'ancien Collège. Vous avez pu être en première ligne par rapport aux errements et aux égarements de l'ancien occupant. Alors venir d'une situation où vous aviez un voyou qui ne respectait aucune règle, venir aujourd'hui avec ce genre d'accusations, c'est scandaleux et même calomnieux. Alors je vous invite, Monsieur Van Damme, à être extrêmement prudent par rapport à vos accusations, à essayer de faire attention, parce que si votre but est de faire de la récupération politique, je peux vous dire que c'est raté.

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur l'Echevin Majoros.

M. l'Echevin Majoros :

Je vais m'exprimer dès que le silence sera revenu, comme ça tout le monde pourra écouter et il y aura un débat démocratique de qualité. Aujourd'hui, on a aucune raison de penser que les Conseillers communaux, ce soir, ne votent pas cette convention qui permet au RWDM d'occuper avec un autre occupant ce stade et de pratiquer son rêve, rejouer dans le stade Edmond Machtens et refaire du football pour le plaisir de l'ensemble des citoyens, de l'ensemble des personnes qui ont envie que ce projet se réalise.

La question qui nous a été posée, qui m'a été posée plus particulièrement, est que se passe-t-il si une des parties ne souhaite pas in fine signer cette convention. C'est assez clair qu'avec cette question-là, vous visez le White Star et moi, je voudrais simplement vous rappeler ce qu'on a voté ensemble au mois de mars comme convention, il est prévu dans l'article 16.2, vous vous souvenez que l'article 9.5 prévoit qu'il y ait la négociation d'une convention avec le RWDM et l'article 16.2 nous dit ce qui se passe si l'ensemble des conditions qui sont prévues dans la convention ne sont pas respectées. Je vous le lis comme ça, vous pouvez en prendre connaissance et c'est sans doute la chose la plus objective qui sera dite à ce sujet : « à défaut pour le White Star de respecter tout ou partie des obligations mises à sa charge, la Commune pourra résoudre le présent contrat sans mise en demeure ni intervention judiciaire préalable et sans préjudice des dommages et intérêts pouvant être

réclamés par la Commune ». On ne peut pas être beaucoup plus clair que cela, ça veut dire que si une des parties refuse de jouer franc jeu là-dedans, eh bien elle s'expose à la fin de sa propre convention. Personne n'a intérêt à ce que ça se passe comme ça. La seule raison qui aujourd'hui devrait nous laisser penser que ce projet ne soit pas réalisé, c'est qu'il n'y ait pas une convention qui in fine permette au RWDM et à l'ensemble de ses supporters de voir ce projet aboutir, ce serait que les Conseillers, ce soir, votent négativement. Ça, ce serait vraiment la pire chose qui puisse arriver, parce qu'à ce moment-là, s'il n'y a pas un aval du Conseil, on ne peut pas aboutir. Je n'ai pas de raison de penser que cette option arrivera aujourd'hui puisque le projet qui vous est soumis ce soir, c'est un projet qui été discuté avec le RWDM et sur lequel le RWDM a marqué un accord. Donc l'ensemble des textes, l'ensemble des points ont été validé par le RWDM. Donc si vous voulez ce soir leur rendre un très mauvais service, j'espère que ce n'est pas ça que vous souhaitez, et bien vous pouvez remettre une série d'amendements qui feront que même le RWDM risque de ne pas être d'accord avec ce que vous allez proposer et in fine, vous risquez de faire échouer ce projet, mais à mon avis, ce n'est pas ça que la grande partie des gens qui se trouvent ici en Conseil, d'un côté ou de l'autre, souhaitent.

Je vous remercie.

M. le Président :

Je donne la parole à Madame la Bourgmestre.

Mme la Bourgmestre :

Merci Monsieur le Président.

Comme vous l'avez dit, on ne va pas refaire l'histoire de ce dossier. Je rappellerai quand même simplement que nous avons l'obligation d'assurer l'occupation du stade Edmond Machtens, tant mieux, et c'est ce que nous souhaitons, qu'il y ait deux clubs qui puissent y jouer. Nous avons eu connaissance du projet du RWDM que fort tardivement. Ils sont venus au mois de mars, alors qu'il y a des enjeux importants, notamment celui de l'école des jeunes et donc toutes ces négociations, il faut les replacer dans leur contexte et dans le temps.

La volonté de la Commune est tout à fait claire par rapport à ce dossier. Même s'il y a eu des retards dans les documents qui devaient être transmis à la Commune, celle-ci a décidé de mettre en œuvre un article de la convention qui prévoit la possibilité d'une cohabitation entre les deux clubs, chacun à son niveau et avec des ambitions propres. C'est la Commune qui a initié les rencontres entre le RWDM et le White Star. Nous avons eu deux rencontres à la Maison communale, les quatre et sept mai. Cette volonté de faire jouer les deux clubs s'est concrétisée par ce projet de convention d'occupation tripartite, projet de convention qui a été élaborée par la Commune elle-même et qui ensuite a été présentée aux clubs. Toutes les initiatives que nous avons prises, traduisent bien notre détermination d'aboutir à un accord équilibré, tout en exigeant et ça, c'est aussi la responsabilité de la Commune, tout en exigeant des deux clubs, des garanties de visibilité, de viabilité financière, administrative et sportive.

Le projet de convention que nous présentons ce soir, il porte sur l'ensemble des modalités de partage du stade dans toutes ses dimensions : dimension financière pour la contribution de l'entretien du site, aux charges diverses, aux frais de police, aux frais de prévention, les dimensions organisationnelles à savoir l'échange des informations et d'élaboration d'un calendrier conjoint compatible avec les activités sportives des clubs respectifs, les modalités de partage. Tout ça, c'est extrêmement important pour qu'il y ait une

occupation partagée du stade Edmond Machtens. Et donc, il appartient aux occupants le White Star et le RWDM de s'entendre sur ces modalités puisque nous avons été très clairs depuis le départ. La Commune aujourd'hui, elle ne peut pas faire comme par le passé, elle ne peut prendre aucun frais dans le cadre de la gestion du stade Edmond Machtens. Nécessairement, ce sont les clubs occupants qui doivent assurer l'entretien, qui doivent répondre aux conditions de sécurité du stade. Donc je pense que là, toutes les parties, tous les groupes politiques peuvent être d'accord sur cette nécessité que la Commune est propriétaire d'un stade qu'elle met à la disposition des clubs, mais que ce sont les clubs qui doivent prendre leurs responsabilités par rapport à cette occupation, par rapport aux exigences de sécurité qui sont prises par le football, par le Fédéral par rapport aux frais d'entretien, par rapport au paiement des factures. Parce qu'avant, certaines factures n'étaient pas payées par l'occupant. Ce sont des situations inacceptables pour le contribuable Molenbeekois et pour la Commune. Le texte que nous présentons ce soir, c'est la proposition de convention sur base de laquelle les clubs doivent négocier pour aboutir à cette convention.

La Commune a expressément demandé au White Star et au RWDM de désigner des avocats, des représentants afin de définir les modalités de partage. Nous avons dit qu'ils devaient désigner leurs représentants pour discuter et négocier. L'avocat de la Commune intervient également dans le cadre de ces négociations, il y a eu une réunion hier qui a été d'ailleurs conduite aussi par l'avocat de la Commune et où chacune des parties ont exposé leurs points de vue. Tant le White Star que le RWDM ont convenu de se revoir ce lundi prochain. Dans un esprit constructif, puisque nous avons prévu la date du 29 mai ou du 31 mai dans la convention en considérant, c'était le souhait de la Commune, que les parties puissent aboutir, nous proposons de différer cette date au 8 juin, qui est la date qui est prévue pour la remise des pièces qui ont été demandées au RWDM. Parce que toutes les pièces n'ont pas encore été rentrées aujourd'hui, ça c'est aussi un aspect dont il faut avoir connaissance et que les négociateurs sont bien informés, mais pas nécessairement les supporters. C'est pourquoi nous proposons que les négociations puissent se poursuivre jusqu'au 8 juin. Les trois parties se sont également engagées à ce que, pour que justement ces négociations puissent aboutir, qu'il y ait un certain respect de la manière dont on fonctionne et que ce ne soit plus par presse interposée ou par des déclarations que l'on puisse négocier. Je puis vous assurer que la Commune respecte parfaitement ses engagements. La Commune a quatre préoccupations et je pense qu'il est important de les répéter : nous voulons préserver le stade Edmond Machtens, nous voulons assurer la continuité de l'école des jeunes, nous voulons évidemment qu'il y ait un club d'élite ou des clubs sur le territoire de la Commune, nous voulons maintenir cette identité Molenbeekoise dans le cadre d'un projet sportif et nous voulons aussi faire en sorte que le football puisse se déployer dans de bonnes conditions et la sécurité est également un aspect important. Je ne tiens pas de discours politique, je tiens un discours de gestion, un discours réaliste en vous disant qu'il y a la volonté et puis qu'il y a aussi les exigences de bonne gestion que la Commune souhaite intégrer dans ce dossier.

Je peux vous assurer qu'en ma qualité de Bourgmestre, je prendrai toutes mes responsabilités pour garantir et préserver la sécurité dans le stade Edmond Machtens, dans le cadre des matchs qui se dérouleront, sécurité des personnes, sécurité des biens et de l'ordre public. Dès lors que les dernières garanties auront été données par les promoteurs du projet, et qu'un accord équilibré sera trouvé, évidemment que la Commune soutient aujourd'hui et qu'elle continuera à soutenir une collaboration qui va permettre le développement des projets sportifs sur le stade Edmond Machtens et dans les infrastructures sportives. Puisque vous interpellez la Commune sur son rôle, moi je vous dis que la Commune continue et continuera à soutenir le projet de relance du RWDM. Comme l'ont reconnu les promoteurs du projet de part et d'autre, la Commune a à ce jour mobilisé ses différents services pour accompagner ce projet, la Commune a véritablement joué le rôle

d'interface, elle a obligé le White Star et le RWDM à se mettre autour de la table pour se parler et nous avons été présents pour que ce dialogue se fasse dans de bonnes conditions, pour que ce dialogue puisse aboutir.

Vous êtes en possession de la convention que nous vous demandons de signer aujourd'hui, il y a de petits amendements qui ont été intégrés, je pense qu'ils ont toute leur utilité, vous n'êtes pas obligés de les accepter. Vous me dites que vous souhaiteriez remettre à plat cette convention, moi je pense qu'on doit la voter aujourd'hui, que c'est encore un geste fort du Conseil communal, par rapport à cette volonté de faire jouer le RWDM au stade Edmond Machtens. Par rapport à vos questions que vous vous posez, quand on renvoie à cette convention, il est explicitement prévu que le RWDM ait la possibilité de jouer un maximum de 20 matchs sur le terrain A du stade Edmond Machtens, c'est repris dans la convention. Si pour des raisons de mauvaise volonté, cet engagement n'aboutit pas de la part d'une des parties, et bien la Commune prendra ses responsabilités. Et là, comme tout propriétaire, elle a des possibilités d'intervenir. À cet égard, je veux être aussi extrêmement claire.

M. le Président :

Comme le prévoit le règlement, les personnes qui sont intervenues avant la réponse du Collège ont un droit de réponse de trois minutes, c'est-à-dire en l'occurrence Monsieur Ikazban, Monsieur Van Damme, Monsieur Vossaert, Monsieur Lakhloufi, et Monsieur Van Leeckwyck. Je suis désolé Madame Piquard, je ne vous ai pas refusé la parole, c'est vous qui n'êtes pas intervenue avant la réponse du Collège. Vous avez essayé d'intervenir pendant la réponse du Collège, ce qui n'est pas prévu. Maintenant, ont la parole, ceux qui ont parlé avant la réponse du Collège.

Je donne la parole à Monsieur Van Damme.

Dhr. Van Damme :

Dank u wel Mijnheer de Voorzitter.

Mijnheer El Khannouss, ik heb van mijn ouders geleerd dat mensen die roepen dat dat machteloze mensen zijn.

(Applaudissements - Applaus)

M. le Président :

S'il vous plaît, je demande au public de ne pas se manifester.

Dhr. Van Damme :

Mensen die roepen zijn zwakke mensen, dat zijn machteloze mensen, dus ik ga niet meer verder reageren op u wat u daar juist heeft gezegd. Ik denk dat uw lichaamstaal alles heeft getoond, wast moest getoond worden.

En fait, Monsieur Majoros, Madame la Bourgmestre, ce que vous dites, c'est qu'on doit vous être reconnaissants parce que je vous jouez les pompiers, vous aidez le RWDM à retrouver un stade. La seule chose que vous oubliez de dire, c'est que c'est vous qui avez mis le feu, vous avez d'abord mis le feu en donnant une exclusivité au White Star et en rendant impossible la venue du RWDM. Et maintenant, vous jouez aux pompiers en leur tendant la main en disant : « on ne vous donne plus de cacahouètes, elle n'est pas parfaite,

mais on vous la donne quand même ». C'est facile de jouer aux pompiers quand on a d'abord allumé le feu. C'est ce que vous faites aujourd'hui et donc évidemment dans l'état actuel des choses, vous avez accordé l'exclusivité au White Star pour neuf ans, quelle folie ! Vous avez donné l'exclusivité pour neuf ans et maintenant on est tous dans la merde. La seule possibilité qui reste, c'est la convention que vous nous soumettez aujourd'hui. C'est votre faute si aujourd'hui on est dans la merde et on ne va quand même pas vous remercier de nous avoir mis dans la merde. Parce que c'est ça que vous nous dites, c'est ça que vous nous demandez. C'est quand même incroyable ! Vous dites qu'on allume le feu, qu'on rejette la possibilité pour le RWDM de revenir, vous signez un contrat d'exclusivité avec le White Star et puis deux mois après, bien que vous saviez qu'il y avait un projet du RWDM en gestation et que c'était un bon projet, vous revenez en disant que vous avez sauvé le RWDM. C'est ça la réalité aujourd'hui Madame la Bourgmestre, je m'étonne que vous gueulez parce que ce n'est pas pour rire, c'est vraiment un peu triste et ce n'est vraiment pas de la bonne gestion, parce que si simplement Madame la Bourgmestre vous aviez attendu de signer un contrat d'exclusivité avec le White Star au lieu d'attendre le dépôt d'un projet concret du RWDM, là on aurait pu faire une belle convention, même avec les deux clubs. C'est pour cela que je dis que ce dossier pue, parce que vous le saviez en donnant l'exclusivité au White Star que vous fermiez la porte au RWDM, même si vous essayez de la rouvrir un tout petit peu aujourd'hui.

(Applaudissements - Applaus)

M. le Président :

S'il vous plaît, on ne se manifeste pas dans la salle.

Je donne la parole à Monsieur Lakhloufi.

M. Lakhloufi :

J'ai bien entendu les réponses du Collège et particulièrement les réponses de Monsieur Karim Majoros qui est quand même le responsable du stade Edmond Machtens, en tout cas le stade est dans ses compétences et donc il est clair ici qu'il y a des négociations qui continueront à se poursuivre lundi, entre toutes les parties. Si ces négociations n'aboutissent sur rien le 8 juin, c'est-à-dire que le 9 juin la Commune pourra déjà faire appliquer l'article 16.2 qui stipule clairement qu'il y a rupture de contrat avec le White Star.

(Applaudissements - Applaus)

M. le Président, Luc Léonard :

S'il vous plaît dans la salle, gardez votre enthousiasme pour les matchs. Merci !

M. Lakhloufi :

On a bien compris cela et on me confirme que c'est cela qui va se passer, que c'est bien le scénario qui se passera. Les négociations qui en dernière minute arriveront à leur terme le 8 juin, au-delà de ça, la Commune applique l'article 16.2, c'est-à-dire la rupture du contrat avec le White Star. Est-ce qu'on peut me confirmer cela ?

M. le Président :

Merci Monsieur Lakhloufi.

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Merci Monsieur le Président.

Je rejoins à 1000 % mes collègues qui se sont exprimés et notamment mon collègue Jeff Van Damme par rapport à ce qu'il a dit. Je rajouterai simplement que je remercie Monsieur Majoros et Madame Schepmans car ce sont les deux seuls membres du Collège qui ont vraiment répondu à mes questions, pas à toutes, mais en tout cas qui ont répondu à certaines de mes questions et je les remercie. Bien entendu que certaines de leurs réponses ne me conviennent pas, mais ils ont quand même répondu. Je voudrais vous dire quand même de manière très résumée qu'en fait, vous avait fait une erreur, il y a deux mois, quand vous avez donné neuf ans, un bail de neuf ans au White Star. Quand vous avez un club qui n'a pas de convention et que vous l'obligez à discuter et quand vous avez le même club qui dans sa poche a le bail de neuf ans, vous pensez qu'il est dans les mêmes conditions pour accepter le partage du stade ? Non évidemment. Penser le contraire, ce serait vraiment de la naïveté, il ne fallait pas accepter le bail de neuf ans. Vous avez bien fait attendre le RWDM jusqu'à maintenant, le White Star aurait pu attendre également. Je ne vois pas pourquoi il y a un traitement inéquitable entre les deux et depuis le départ, il y a ce traitement inéquitable, on a exigé du RWDM qu'il vienne présenter tout son dossier, qu'il vienne montrer son plan financier, ici au Conseil communal et au Collège. Moi, je n'ai jamais vu qu'on a demandé la même chose au White Star.

(Applaudissements - Applaus)

M. Ikazban :

Mais en tout cas, ce que je voudrais vous dire, c'est que dans votre convention, il y a le nom du White Star et vous savez très bien qu'aujourd'hui, la réponse est non. Ils ne veulent pas et vous le savez, alors vous n'allez pas nous faire croire aujourd'hui que vous allez faire signer une convention pour dire oui au RWDM. Ce n'est pas vrai. Je vais vous donner un élément, pourquoi moi je le dis très franchement, je n'ai pas confiance au White Star et je vais vous dire pourquoi. Je vais vous donner un exemple, on a parlé un jour ici de l'Ecole des Jeunes et on nous avait dit de ne nous inquiéter, que le White Star allait reprendre toute l'Ecole des Jeunes, tous les jeunes les entraîneurs et autres. Et moi, j'apprends d'abord que tous les jeunes n'ont pas été repris, mais j'apprends surtout qu'on n'a pas repris tous les entraîneurs et lesquels n'a-t-on pas repris, ceux qui ont eu le courage de faire grève parce que la grève, c'est un droit et on les a sanctionnés. Alors comment faire confiance à un club auquel apparemment vous donnez l'instruction de reprendre certains entraîneurs et pas d'autres, pas ceux qui ont fait grève, pas ceux qui ont osé exprimer leur opinion. Vous savez, Messieurs Dames, majorité et opposition, en démocratie on se bat quand même pour le droit à la liberté d'expression et ça, c'est tout l'inverse.

Alors moi, je vais vous dire une chose, dans ce dossier, il y a une inégalité de traitement depuis le départ et vous l'avez agrandie au moment où vous avez adopté la convention. Aujourd'hui, le White Star à 10 longueurs d'avance par rapport au RWDM. Si vous êtes sincères dans ce que vous dites Madame la Bourgmestre, si vous voulez vraiment le RWDM, si vous voulez vraiment de l'action au stade Machtens, et bien la première chose qu'il faut faire, c'est ramener les deux à égalité et pour ramener les deux à égalité, il faut faire aujourd'hui ce que vous nous avez demandé de faire la fois dernière. La fois dernière quand vous avez présenté votre convention qu'on ne voulait pas, on vous a proposé des amendements et un des amendements, c'était quoi, c'était notamment de ne pas présenter une convention White Star - Commune, mais une convention tripartite avec le RWDM et

vous n'en avez pas voulu. Par contre, aujourd'hui vous venez avec une convention tripartite. Ce n'est pas normal ! Ce qui faut aujourd'hui, d'ailleurs vous avez amené des amendements et moi je suis désolé, vous les avez déposés à l'instant, on n'en a aussi et on demandera une interruption de séance pour en discuter, ce qui faut aujourd'hui, ce n'est pas ça. Ce qui faut aujourd'hui, si vous êtes vraiment pour le RWDM, c'est qu'on ne vote pas une convention tripartite, mais bien qu'on vote pour l'accès au RWDM au stade Machtens, terrain A. Si vous faites ça, vous ramenez les deux à égalité et puis après qu'ils se mettent d'accord entre eux. Parce qu'aujourd'hui, ce que vous faites, vous demandez de voter une convention, alors que vous savez très bien qu'un des partenaires n'en veut pas. Ce que vous faites, c'est facile, c'est David contre Goliath et vous le savez très bien. Si vous êtes sincères aujourd'hui, alors qu'on vote oui pour l'accès du RWDM au stade Edmond Machtens.

Ma dernière remarque, Monsieur le Président, et je l'ai dit en commençant, on ne peut pas m'accuser du contraire, j'ai dit qu'il ne fallait pas en faire une affaire politique, ils s'en foutent de la politique, c'est majorité-opposition et bien vous savez, quand je vous regarde vous, membres de la majorité, quand vous avez voté la convention il y a deux mois, moi je ne vous en veux pas, parce que je suis certain que beaucoup d'entre vous pensiez que l'affaire était réglée, que les RWDM allaient aller au stade Edmond Machtens. Deux mois après, je suis certain que vous êtes beaucoup à être surpris que ce n'est toujours pas le cas. Croyez-moi, aujourd'hui, il ne faut pas accepter une sixième convention qui ne veut rien dire, il faut accepter simplement l'accès du RWDM au stade Machtens.

M. le Président :

Merci Monsieur Ikazban.

Je donne la parole à Monsieur Vossaert.

M. Vossaert :

De nombreuses remarques ont déjà été faites qui vont d'ailleurs dans le sens, on dit toujours qu'il vaut mieux ne pas avoir raison trop tôt, mais malheureusement dès le 23 mars qu'on avait déjà dit et répété à cette majorité qu'il y avait un souci avec cette convention, parce qu'elle liait le destin de l'occupation du stade Edmond Machtens avec le White Star et sans autre club. On l'a répété, vous n'avez jamais voulu l'entendre, ni nos remarques, ni nos amendements. Si j'écoute bien Monsieur Majoros, en fait, la convention qui a été signée avec le White Star, pourrait être déjà devenue caduque si on applique l'article 16.2, puisque une des obligations qui étaient inscrites dans la convention, c'était de reprendre tous les entraîneurs de l'Ecole de Formation au White Star et ce n'est toujours pas le cas. Donc elle n'a déjà pas rempli une partie de ses engagements.

Quand on parle d'une occupation exclusive, et qu'on nous dit maintenant qu'il y a quand même une possibilité de faire revenir le RWDM, on ment ? On veut gagner du temps ? Parce que les personnes qui se sont investies chaque jour pour remettre un dossier que vous disiez toujours incomplet, et bien ils ont encore et encore remis des preuves attestant de la fiabilité financière et sportive de ce projet et à chaque fois, on leur demande plus. C'est quoi encore la nouvelle demande qui va arriver sur la table des négociations ? Parce que ce que j'entends, c'est qu'il n'y a toujours pas d'accord et si la Commune suit son raisonnement en disant qu'elle est propriétaire, elle ne présente pas une convention aujourd'hui avec le RWDM, où elle est juste une partie qui est en présence, parce que c'est stipulé comme telle dans la convention. La Commune est propriétaire, elle est partie prenante à la convention tripartite et j'entends Jamal Ikazban qui me rejoint sur cette idée, sur cette proposition, c'était de ne pas faire aujourd'hui l'adoption uniquement d'une tripartite, mais surtout de faire une convention avec le RWDM. La Commune dit très clairement qu'il y a un accord par rapport à

l'occupation du stade Machtens, qu'il y a un accord par rapport à l'occupation du stade, mais sur le terrain A, à raison de 20 matches, et ça, c'est ce qu'on demande parce qu'on a eu tellement ici de rebondissements et tellement de désaveux de la part d'une partie, qu'on n'a plus confiance. On ne peut pas donner un blanc-seing comme ça par rapport à une convention qui n'est même pas signée aujourd'hui et donc je vous le dis, revoyez votre copie et présentez-nous une convention maintenant avec deux parties, la Commune en tant que propriétaire et un occupant, le RWDM. Ça, c'est important, parce que comme je le disais au début, cette Commune est sous tutelle régionale, mais j'espère qu'elle n'est pas sous tutelle du White Star.

(Applaudissements - Applaus)

M. le Président :

Merci Monsieur Vossaert.

Je donne la parole à Monsieur Van Leeckwyck.

M. Van Leeckwyck :

Je pense qu'on a encore vu ici l'opposition faire du populisme et vouloir absolument avoir raison, avoir de l'agressivité... Je pense que maintenant, il est important qu'on avance pour le RWDM. J'ai été voir dans la salle des supporters du RWDM et ils ont la même demande de voter la convention, simplement parce qu'ils ont mis leur accord sur la convention et si on ne vote pas cette convention, tout est à recommencer et on ne sait pas où on ira. Si dans les jours à venir, le White Star va trop loin dans ses exigences, la Commune peut mettre fin à leur contrat. C'est tout ce que j'avais à vous dire, si on veut sauver le RWDM, votons cette convention.

M. le Président :

Merci Monsieur Van Leeckwyck.

Monsieur Lakhroufi, excusez-moi, mais je vais m'en tenir au respect du règlement. Tout le monde a pu reprendre la parole et maintenant, on peut passer au vote, mais il y a deux amendements qui ont été proposés par la majorité et j'ai aussi entendu que le groupe socialiste compte aussi déposer des amendements, donc il faudrait me les faire parvenir pour que je puisse les mettre au vote.

M. Ikazban :

Je pense que vous faites une erreur. On était dans les interpellations et vous voulez passer au vote alors qu'on est encore dans les réponses aux interpellations. J'avais dit tout à l'heure que j'avais des remarques à faire sur la convention, que je souhaitais faire parce que je souhaite informer l'ensemble des Conseillers communaux, et après on fait une interruption de séance pour voir si on sait se mettre d'accord. C'est tout, il ne faut pas mélanger et il ne faut pas fusionner les choses. Les deux interpellations se sont déroulées de manière large, on a eu certaines réponses et si on passe maintenant à l'analyse de la convention d'accord, je suis prêt à faire les remarques que j'ai à faire par rapport à cette convention et éventuellement vous déposer des amendements, mais je souhaite une interruption de séance parce que je découvre des amendements maintenant et je découvre aussi une partie de cette convention parce que je n'y ai pas eu accès et je maintiens ce que je dis, cette convention est une erreur, elle devrait être simplement une convention entre la Commune et le RWDM, vu que vous avez déjà fait une convention avec le White Star. Si on est bien

d'accord avec cette formule, on passe au point convention, je vous fais part de mes remarques et ceux qui en ont, le font également et puis vous accordez cette interruption de séance et si jamais des gens de la majorité souhaitent se joindre à l'opposition constructive, vous êtes les bienvenus.

M. le Président :

Je pense qu'il y a eu un malentendu sur le fonctionnement. Effectivement ceci était le point 12, on permettait d'abord aux personnes qui avaient voulu soumettre des questions d'actualité de s'exprimer et de poser leurs questions. J'ai entendu que vous aviez une série de remarques, que vous voulez faire des amendements, pour que ces amendements puissent être compris et votés et discutés. Je vous invite à les soumettre et à les exprimer, donc je vous donne la parole pour exprimer et expliquer vos amendements. Madame la Bourgmestre de la même manière présentera les deux amendements que le Collège propose et puis nous passerons au vote.

M. Ikazban :

Excusez-moi, hier le Président de la séance qui n'était pas vous, a dit que les deux questions d'actualité étaient transformées en interpellation avant la convention. Maintenant moi, les amendements, on vous les soumettra après l'interruption de séance parce qu'on veut en discuter. Je veux en discuter avec mon groupe et avec ceux qui le souhaitent. Par contre, si vous acceptez, moi je veux bien faire part des remarques qu'on va faire par rapport à ce projet de convention que vous dites parfaite. Maintenant, si vous souhaitez qu'on explique pas nos remarques devant les Conseillers de la majorité, je comprends. Mais en tout cas je trouve qu'il est normal et sain d'expliquer rapidement les quelques remarques que nous avons et puis on fait l'interruption, on vous propose des amendements et vous acceptez ou non et puis c'est vendu.

M. le Président :

Oui mais attendez Monsieur Ikazban, pour être sûr de ce que vous avez en tête, vous voulez à la fois faire des remarques et soumettre des amendements. Je n'ai pas d'objection, si je comprends bien votre démarche, que vous soumettiez des amendements et que vous commenciez par justifier les remarques que vous avez.

M. Ikazban :

Je l'explique. Quand un point passe à l'ordre du jour, on a la possibilité de faire des remarques. Vous répondez ou vous ne répondez pas, c'est votre choix. Mais quand il s'agit d'une convention, on a aussi le droit de déposer des amendements en séance. Donc moi, ce que je souhaite simplement, maintenant si vous n'acceptez pas, on fait une interruption, on prépare nos amendements et puis on passe au vote. Mais donc je voudrais simplement par transparence exprimer mes remarques devant les Conseillers.

M. le Président :

Écoutez, moi, ce que je vous propose, c'est effectivement on fasse l'interruption de séance pour que vous puissiez préparer vos amendements et ensuite vous exprimerez fort des amendements avec leurs remarques.

M. Ikazban :

Est-ce que vous entendez qu'on peut avoir des remarques sans formuler d'amendement ?

M. le Président :

Oui d'accord, mais rien ne vous empêchait de les formuler par le passé, mais je vous en prie, faisons comme ça. On fait cinq minutes d'interruption de séance et vous aurez ensuite la parole à la fois pour donner vos remarques et vos amendements après l'interruption de séance. Madame la Bourgmestre donnera également les amendements du Collège et on passera au vote.

Je suspends la séance cinq minutes.

(La séance est interrompue cinq minutes - De zitting wordt voor vijf minuten geschorst)

M. le Président :

Je rouvre la séance.

Je vais commencer par donner la parole à Madame la Bourgmestre pour qu'elle présente les deux amendements du Collège et puis imagine que c'est Monsieur Ikazban qui fera ses remarques et présentera les amendements de l'opposition.

Mme la Bourgmestre :

Les membres du Conseil communal ont eu l'occasion de prendre connaissance de cette convention d'occupation conjointe et de partenariat et je vous rappelle que cette convention avait été soumise au RWDM, au White Star à l'initiative de la Commune. Tant le RWDM que le White Star ont parfaitement connaissance des conditions qui sont reprises dans cette convention qui vous est présentée et je n'ai pas eu de remarque de la part du RWDM ou du White Star sur le contenu de cette convention. Donc j'estime que c'est cette convention qui vous est présentée ce soir qui doit être votée. Je vous présente les deux amendements, en fait c'était des points qui étaient restés en blanc dans la convention d'origine, parce que nous espérions évidemment pouvoir apporter des précisions très rapidement. Comme je vous l'ai dit, il y a encore eu une négociation hier soir entre les protagonistes, ils doivent encore se voir la semaine prochaine et donc le point quatre de cette convention c'est : « les occupants, le principal et le secondaire, c'est-à-dire le White Star et le RWDM, conviennent entre eux d'un commun accord de la répartition des frais liés à l'occupation conjointe des installations (les frais d'entretien et de rénovation, de consommation et d'électricité), ainsi que des modalités pratiques de partage ». Ça, c'est le premier amendement.

Alors il y a un second amendement, c'est à l'article 21, en ce qui concerne les conditions suspensives, il était prévu qu'elles devaient être levées avant le 31 mai ou le 29 mai, je ne sais plus, mais nous prévoyons qu'elles puissent être levées avant le 8 juin et donc vous voyez que la Commune prolonge le délai pour que le RWDM puisse rentrer tous les documents qui lui ont été demandés. Nous prolongeons la possibilité pour le RWDM de rentrer ces documents au 8 juin.

M. le Président :

Merci Madame la Bourgmestre.

Je ne sais pas qui va présenter les remarques et l'amendement pour l'opposition. J'ai cru comprendre que c'était un amendement commun PS, sp.a et FDF. À qui dois-je donner la parole ?

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Achaoui :

Je voudrais prendre la parole avant Monsieur Ikazban.

M. le Président :

D'accord Monsieur Achaoui, mais rapidement.

M. Achaoui :

Madame la Présidente, vous faisiez allusion aux garanties et aux documents à fournir, pourriez-vous nous citer un document essentiel qui manquerait ? Parce que d'un côté, on nous dit que les documents étaient complètement fournis...

Mme la Bourgmestre :

Vous savez, il y a quatre conditions, et dans les quatre conditions suspensives, à ma connaissance, l'attestation écrite du cabinet d'audit n'a pas été rentrée.

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Merci Monsieur le Président.

J'ai d'abord quelques remarques sur la convention qui est présentée.

Mme la Bourgmestre :

On ne t'entend pas.

M. Ikazban :

Comment, qu'est-ce qu'elle a dit, c'est scandaleux. Rappeler à l'ordre la Bourgmestre, il y a du laisser-aller.

M. le Président :

C'est un hommage à votre voix.

M. Ikazban :

Ah, un hommage à mon organe vocal.

(Rires - Gelach)

Je voudrais faire quelques remarques sur la convention tout d'abord et vous dire que nous pensons que vous faites erreur en venant avec une convention tripartite parce qu'en réalité, en faisant une convention tripartite, vous faites quelque chose qui est inéquitable par rapport à ce qui était fait auparavant.

M. le Président :

Pour moi maintenant, il est clair que vos commentaires sont des remarques techniques, je n'ai pas de prise de position là-dessus, je pense simplement qu'il faut être clair, Monsieur Ikazban, s'il vous plaît, je ne vous interromps pas tout le temps, laissez-moi continuer. Je veux simplement que les règles du jeu soient claires entre nous. Vous aviez des commentaires techniques à faire et donc il ne faut pas maintenant recommencer un argumentaire politique sur des choses que vous avez déjà expliquées par le passé, c'est tout ce que je vous demande. Maintenant, je vous demande des commentaires techniques sur la convention, et pas refaire le débat qui a eu lieu juste avant.

M. Ikazban :

Cette convention, dans son préalable, fait la distinction entre l'occupant principal et le second occupant. Il s'agit là d'une première anomalie, première bizarrerie, dans votre convention. Dans le point 2, à un moment donné, vous dites que celle-ci devra être prochainement dissoute, vous parlez de l'ASBL et ses membres seront repris par l'occupant principal. Donc on parle de l'Ecole de Formation des jeunes qui va être dissoute, d'ailleurs je pense qu'ici, dans le Conseil communal, il y a deux personnes qui sont membres de cette ASBL, Monsieur El Khannouss et Monsieur Lakhloufi, vous êtes membres de cette ASBL-là, il y a aussi un autre membre du Conseil communal qui a quitté la séance parce qu'il est concerné. Ici, vous indiquez dans la convention que celle-ci devrait prochainement être dissoute et que ses membres seront repris par l'occupant principal. Je voudrais savoir, de quels membres il s'agit ? Est-ce que ce sont les jeunes, est-ce que ce sont les joueurs, est-ce que ce sont les administrateurs, est-ce que ce sont les entraîneurs ? Parce que s'il s'agit des entraîneurs, moi je sais déjà que ce n'est pas vrai. Il n'y a qu'une partie qui a été reprise. Je voudrais savoir combien ? Ça, c'est la première remarque.

Ma deuxième remarque, dans l'objet, l'article premier, je pense qu'il y a un problème. Vous liez l'occupation du terrain A pour les matchs à l'occupation de la tribune que vous appelez tribune « l'Ecluse ». Alors qu'en principe, ce qui faudrait faire, puisque vous avez attribué la gestion et l'utilisation de la tribune 2 au White Star, il faudrait attribuer l'occupation et l'utilisation de la tribune « l'Ecluse », qu'on pourrait d'ailleurs appeler tribune « RWDM », au RWDM. Et puis, tout le terrain A doit se partager en fonction des matchs. Donc là, je trouve déjà qu'il y a une première anomalie. Vous liez l'occupation de la tribune simplement à l'occupation du terrain, alors qu'un club a aussi des bureaux, un club n'a pas simplement besoin d'un terrain, le jour de ses matchs, il a aussi besoin de locaux pour mettre son matériel etc.

Ensuite, vous faites mention à la priorité pour le White Star lors des matchs. C'est inutile, l'Union belge le fait déjà. Quand l'Union Belge fait ses championnats, il y a déjà une priorité qui est donnée aux clubs qui jouent en division supérieure et ainsi de suite. C'est inutile de le mentionner et de donner l'impression à nouveau, en remuant le couteau dans la

plaie, en disant que le White Star a une priorité. Je trouve que ce n'est pas logique. Quand vous limitez l'utilisation à 20 matchs, je ne sais pas comment vous avez choisi ce chiffre, moi je sais simplement qu'il y a les matchs de championnat, vous avez parlé du match de gala et il est repris plus loin, mais il y a aussi des matchs de coupe éventuellement. On pourrait très bien avoir le RWDM qui va jusqu'en finale de la coupe de Belgique par exemple.

(Applaudissements - Applaus)

M. Ikazban :

C'est possible, que le RWDM aille jusqu'en finale de la coupe de Belgique !

Je voudrais simplement, dans la durée, au niveau de la durée, la fois dernière, il y a deux mois, on avait fait un amendement par rapport à la durée et on vous avait dit de ne pas donner neuf ans au White Star. On vous avait dit de donner deux ou trois ans, mais certainement pas 9 ans ! Ici, vous indiquez simplement dans la convention que c'est pour un an et il est même indiqué que la présente convention ne pourra pas être reconduite tacitement. Alors, je ne sais pas, quand on lit ça, à part les belles paroles et les belles promesses, je ne vois pas la garantie qu'un club qui a dû montrer que son projet était viable solide et tout ce qu'on veut et je ne vois pas comment un club peut avoir la garantie de pouvoir poursuivre son travail.

À l'article 6.3, il est indiqué que le stade Edmond Machtens est actuellement utilisé par différents clubs qui continueront à utiliser les installations du stade Edmond Machtens dans le respect des activités des occupants et ceux à l'exception du terrain A. Moi j'aimerais bien savoir de quel club il s'agit ? Puisqu'on parle du White Star qui a déjà son occupation de neuf ans, on parle éventuellement du RWDM, j'espère. Alors vous parlez d'autres clubs et moi, j'aimerais bien savoir quelles sont ces clubs qui utilisent également le stade Edmond Machtens et est-ce qu'il y a des conventions qui ressemblent à celle qu'on nous présente ici aujourd'hui.

Je voudrais également ajouter que dans la répartition des obligations liées à l'entretien, donc les frais d'entretien, les frais liés etc., je pense à ma connaissance que le RWDM a accepté le principe, sauf si on me contredit, de contribuer équitablement à la répartition des charges. Mais, ce qui me dérange, c'est que dans la liste que vous indiquez, il y a des parties auxquels le RWDM n'aura pas accès. Par exemple, dans la tribune numéro deux qui est utilisée par le White Star, il y a un ascenseur. Et ici, il est indiqué qu'il faut partager les frais liés à l'entretien de l'ascenseur. C'est un exemple parmi d'autres, mais si le RWDM n'a pas accès à l'ascenseur, pourquoi est-ce qu'ils doivent payer une partie des charges de l'ascenseur ? C'est un exemple, il y en a beaucoup d'autres.

Et alors, il y a une curiosité à l'article 8, vous parlez de gratuité dans la convention, vous dites que cette convention elle est là à titre gratuit pour le RWDM. Et puis, il est indiqué à l'article 8 que l'occupant secondaire, il faut comprendre que pour vous, l'occupant secondaire, c'est le RWDM, participera aux frais liés au terrain A à concurrence de ... et devra payer cette somme au White Star. Moi je ne comprends pas très bien, c'est quand même la Commune qui reste propriétaire, c'est quand même la Commune qui reste responsable. Alors soit l'occupation est gratuite soit elle n'est pas gratuite. Si on fait déjà contribuer quelqu'un aux frais de manière générale, pourquoi est-ce qu'il faut en plus qu'ils payent pour l'utilisation du terrain A, si vous l'accordez gratuitement. Je ne sais pas si vous me suivez ?

Avant-dernière remarque que je vais faire, vous parlez de la valorisation de la Commune de Molenbeek-Saint-Jean. Il y a une exigence par rapport au fait de pouvoir

quitter le stade Edmond Machtens, moi je voudrais simplement préciser que vous avez raison, cet article existait déjà et il faut le maintenir, mais néanmoins, vous pourrez quand même être d'accord avec moi, quand on parle du RWDM, toute la Belgique sait que c'est Molenbeek-Saint-Jean. Quand on dit RWDM, tout le monde sait que c'est la Belgique. Quand les enfants se rendent au stade, ils disent encore aujourd'hui : « on va au RWDM ». RWDM, c'est une appellation qui est historique, usuelle est courante.

Alors ma dernière remarque, dans la convention on parle à un moment donné de la conciergerie et on n'en parlait également dans la convention que vous avez fait adopter pour le White Star, moi, j'aimerais bien dans la mesure du possible qu'on pense à ce couple de concierge qui est dans cette conciergerie et qui a 83 ans. Si ces gens doivent quitter cette conciergerie, vous pouvez aisément imaginer qu'à cet âge-là, ce n'est certainement pas facile de retrouver une solution de logement décent et raisonnable. Sans faire de promesses ou de passe-droit, moi je vous demande dans la mesure du possible, d'aider ces gens, de les guider, de les orienter. Moi, j'ai eu quelques échos d'un couple de personne qui a toujours été dévoué et qui sont maintenant très inquiets et en insécurité par rapport au fait qu'ils doivent quitter ce logement.

Voilà, Monsieur le Président, les quelques remarques que je voulais faire. Je ne sais pas si je dois attendre les réponses ? En fonction des réponses, on maintiendra nos amendements.

M. le Président, Luc Léonard :

Je donne la parole à Monsieur Lakhloufi.

M. Lakhloufi :

Merci Monsieur le Président.

Pour le Groupe d'Intérêt Communal, il y a quand même un aspect pratique qui attire notre attention et cet aspect est lié à l'entretien des installations. C'est clair que ça a été confié au White Star, qui est l'occupant principal, on a confié au White Star donc l'entièreté de l'entretien du stade Edmond Machtens, c'est-à-dire y compris la tribune Ecluse. La mise en conformité de cette tribune est à charge du White Star. Aujourd'hui le White Star demande 350.000 euros au RWDM dans le cadre des négociations, à travers un e-mail que je viens de lire, ils demandent 350.000 euros comme préalable à toute négociation pour mettre en conformité la tribune A. Ceci rentre en contradiction totale avec l'article 8.2 que je vais lire ici à haute voix : « l'occupant principal assumera dans leur intégralité les travaux et aménagements nécessaires ou imposés, y compris de réfection, par les autorités compétentes, et ou les réglementations applicables découlant des activités que l'occupant principal déploie dans le stade Edmond Machtens, telle une mise aux normes du stade Edmond Machtens dictée par la réglementation footballistique y compris, et sans que cette liste soit limitative, l'adaptation des chemins d'évacuation, barrières, gradins, accès aux tribunes, sanitaires, système d'éclairage, clôtures, ainsi que la remise aux normes et ou la fourniture d'installation d'un poste de commandement à disposition des forces de police et d'un poste de secours conforme aux prescrits légaux et réglementaires ». Donc ici, il est clair que la tribune Ecluse doit être mise en conformité par le White Star et entretenue par le White Star. Aujourd'hui, ce n'est pas le cas. La tribune écluse est fermée depuis des mois, elle est laissée à l'abandon total et à ce titre-là, on pourrait faire rompre la convention actuelle avec le White Star, rien qu'avec ça.

(Applaudissements - Applaus)

M. Lakhloufi :

Sans parler des autres points qui ont été évoqués, je ne vais pas revenir là-dessus. Juste sur ce point-là, le White Star est en défaut et en plus il demande au RWDM de faire des investissements pour remettre cette tribune en conformité. Là, je trouve que c'est un peu l'hôpital qui se fout de la charité. Mais peu importe, les porteurs du projet RWDM sont d'accord avec ce document qui est présenté aujourd'hui et c'est ça l'essentiel, ils sont d'accord pour signer cette convention. Évidemment, on peut la critiquer, évidemment qu'ils ne sont pas sur le même pied d'égalité, évidemment qu'on peut trouver beaucoup de défaut à cette convention, mais ceux qui portent le projet sont d'accord avec cette convention et souhaitent que cette convention passe. Aujourd'hui, les porteurs du projet RWDM ont déboursé 100.000 euros pour pouvoir acheter un matricule. À ce titre, s'ils n'obtiennent pas satisfaction, s'ils ne peuvent pas jouer la saison prochaine, ils peuvent saisir n'importe quelle cour de justice pour demander des réparations, mais ce n'est pas ça qu'on souhaite. Nous, ce que nous souhaitons, c'est que le RWDM joue sa saison au Machtens dans les conditions qui ont été établies.

(Applaudissements - Applaus)

M. Lakhloufi :

Les conditions qui ont été établies, le Groupe d'Intérêt Communal les connaît parfaitement, on y a participé et on a assisté aux réunions avec le RWDM. Alors oui, il s'agit d'une convention pour une année, mais c'est un projet, comme on l'a rappelé ici, qui est venu tard et on essaye de trouver des solutions. Mais il ne faut pas perdre à l'esprit que ceux qui portent le projet, qui ont mis de l'argent, parce que parfois les conseillers ne sont pas les payeurs, mais ici, ils ont mis l'argent sur la table, 100.000 euros, le matricule est acheté, ils ont dépensé énormément d'énergie, ils ont utilisé beaucoup de gens pour arriver à cet accord et ce que nous leur présentons aujourd'hui, c'est un accord qu'ils ont accepté. Alors de savoir si c'est un bon ou un mauvais accord, moi je ne suis pas juriste, mais puisque le RWDM est d'accord avec cette convention, et je le répète elle n'est pas superbe la convention, elle n'est pas terrible, mais ils sont d'accord avec ça parce qu'ils savent que c'est leur dernier espoir de revoir le club mythique historique de cette Commune et de renaître dans leur infrastructure historique.

Je vous remercie.

(Applaudissements - Applaus)

M. le Président :

Merci Monsieur Lakhloufi.

Je donne rapidement la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Je voudrais qu'il n'y ait pas de méprise, j'ai fait des remarques techniques sur les articles, j'attends des réponses !

M. le Président :

J'ai bien compris Monsieur Ikazban.

Je donne la parole à Monsieur l'Echevin El Khannouss.

M. l'Echevin El Khannouss :

Merci Monsieur le Président.

Alors voilà, je vais vous donner quelques éléments de réponse sans être redondant. Je voudrais simplement rappeler que la convention que nous avons tous votés ici il y a deux mois était très claire. Elle exigeait de la part du White Star qu'ils reprennent l'ensemble des enfants et évidemment une grande partie des entraîneurs. Vous savez, lorsqu'il s'agit de faire une fusion de deux structures, on rationalise et on réorganise et moi, j'ai un point d'honneur à ne pas m'ingérer dans une structure privée, que ce soit clair net et précis. Ce qui était essentiel par rapport à l'Ecole des Jeunes, c'est que l'ensemble des enfants et des entraîneurs soient repris et c'est conditionné à la signature de la convention. Je peux vous dire qu'au jour d'aujourd'hui, non seulement l'ensemble des enfants ont été repris, mais que le White Star a une liste d'attente de 1.200 enfants qui attendent à être inscrits au sein de cette école.

(Cris dans la salle - Geroep in de zaal)

M. le Président :

S'il vous plaît, nous ne gagnerons rien à prolonger la séance indéfiniment, s'il vous plaît un peu de calme dans la salle. Nous ne gagnerons rien à ce que j'interrompe la séance maintenant, merci !

M. l'Echevin El Khannouss :

Merci pour votre silence.

Concernant les montants qui sont réclamés par le White Star, je ne connais pas avec précision les montants, mais apparemment vous avez une information et il faut savoir que concernant la tribune l'Ecluse, il y a quelques jours le Ministère de l'Intérieur est venu faire une inspection de l'infrastructure Edmond Machtens et a exigé qu'une série de travaux soient faits pour être en conformité avec la loi football. Le montant qui est évoqué correspond à des premiers travaux qui doivent être faits le plus rapidement possible pour pouvoir débiter la saison prochaine. C'est ce qui explique le montant qui a été avancé par Monsieur Lakhloufi, le montant de 350.000 euros. Ce n'est qu'une partie de l'investissement qui doit être opéré pour que ce stade soit en conformité pour jouer en deuxième division. Il faut savoir qu'une évaluation a été faite pour que ce stade soit conforme pour la première division et là, il faut prévoir un investissement de plus de 1.500.000 euros, il faut savoir que c'est quand même l'argent du contribuable et qu'en plus, cet argent, nous ne l'avons plus.

Merci.

M. le Président :

Maintenant, comme convenu, j'invite Monsieur Ikazban à nous dire s'il présente ses amendements et si c'est le cas, après qu'il l'ait pris en photo semble-t-il, qu'il puisse nous présenter son amendement historique.

M. Ikazban :

Ah oui, je l'ai pris en photo, parce que maintenant, on va vraiment voir si vous êtes pour le RWDM ! On va présenter notre amendement parce que les réponses qui ont été données ne suffisent pas. Je vais présenter l'amendement au nom du PS, sp.a et du FDF, donc avec mes amis Michael Vossaert et Jef Van Damme. Avec le groupe PS, on s'est réuni ici et on a discuté et vous avez entendu qu'on avait beaucoup de remarques à faire sur la convention. On aurait pu venir avec 10 amendements, avec 15 amendements. Mais comme on vous connaît, vous allez jouer le petit jeu majorité contre opposition et vous allez rejeter tous nos amendements, comme il y a deux mois. Et force est de constater qu'il y a deux mois, on avait raison vous auriez dû accepter nos amendements. Alors aujourd'hui, on a un seul amendement, parce qu'on s'est dit que s'il y en avait trop, ce serait compliqué. On a donc, c'est un seul amendement clair et net, comme ça les choses sont limpides. Je vais vous en faire la lecture, si vous voulez bien, et donc cet amendement est censé remplacer la convention que vous nous présentez ce soir. Alors vous constaterez aussi que nous sommes revenus en séance, grâce à nous, vous avez le quorum, vous êtes en nombre. Donc la convention que vous, vous estimez parfaite pour le RWDM, si vous voulez la faire passer, elle passera, mais en tout cas elle ne passera pas avec nous, parce que pour nous, ce n'est pas une convention, c'est une arnaque, c'est un trompe-l'œil, mais j'y reviendrai.

Alors l'amendement que nous déposons, il est le suivant, et ça va dans la logique que nous avons tous développée, c'est de dire qu'il y a une inégalité de traitement entre le White Star et le RWDM et Monsieur Lakhroufi l'a répété d'ailleurs. Il a dit lui-même qu'il y a une inégalité, que le RWDM est maltraité, qu'on le rackette même puisqu'on lui demande 350.000 euros etc., et malgré tout, Monsieur Lakhroufi, il va voter pour cette convention. Il dit lui-même que cette convention est négative, mais il va voter pour. Donc nous vous présentons l'amendement qui est le suivant :

« Suite à l'introduction du dossier complet du RWDM, vu le sérieux et la viabilité de celui-ci, le Conseil communal de Molenbeek-Saint-Jean décide d'autoriser le RWDM à utiliser le stade Edmond Machtens, tribune 1, dite l'Ecluse, et terrain A, pour ses matchs de championnat et de coupe, lors de la saison 2015 - 2016. Le RWDM s'engage à respecter le processus de négociation avec le White Star sous la tutelle de la Commune. C'est la Commune qui est responsable, ça n'est pas le White Star qui dirige la Commune ou qui a la tutelle sur la Commune donc, afin de déterminer les modalités de cohabitation. Et enfin, la Commune doit veiller au respect de cette décision et de la convention du 23 mars avec le White Star et en particulier son article 16.2. Monsieur Majoros nous a répété combien avec cet article il pouvait mettre fin à la convention avec le White Star, donc c'est le moment ou jamais. Donc la Commune doit veiller au respect de la convention et notamment de cet article qui prévoit de rendre la convention caduque. Je signale simplement que l'Echevin vient de le confirmer, que dans votre convention, il y a un article où vous dites que l'Ecole des Jeunes va être dissoute et l'ensemble des jeunes seront repris par l'occupant principal. Je vous signale simplement que ce n'est pas le cas, puisque l'Echevin vient de le confirmer et je l'en remercie, là au moins, il a dit quelque chose de juste, puisque une partie des entraîneurs n'a pas été reprise par le White Star ».

Voilà Monsieur le président notre amendement, amendement unique donc sur lequel nous vous demandons de vous prononcer. Si vous dites oui à ça, le RWDM aura la porte grande ouverte au stade Edmond Machtens, et alors, libre à vous de les mettre ensemble autour d'une table et d'aboutir concrètement à une négociation de cohabitation, mais à ce moment-là, les deux clubs seront sur le même pied d'égalité. Ils vont s'asseoir sur une chaise qui est à la même hauteur, pas le RWDM par terre et le White Star sur une chaise, ils seront sur la même chaise, à la même hauteur pour une cohabitation viable dans l'intérêt du football et du sport à Molenbeek-Saint-Jean.

Je vous remercie.

M. le Président :

Je vous remercie Monsieur Ikazban.

Je propose donc que nous passions au vote et que nous commençons par l'amendement de la majorité dans la mesure où, s'il est adopté, le reste deviendrait... Excusez-moi, j'ai voulu dire l'amendement de l'opposition dans la mesure où s'il était adopté, le reste deviendrait caduc. Donc qui vote pour l'amendement de l'opposition ? Sur l'amendement qui vient d'être présenté par Monsieur Ikazban au nom du groupe PS, sp.a et FDF, qui vote pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ?

L'amendement déposé par Messieurs Ikazban, Van Damme et Vossaert est rejeté par 21 votes négatifs et 11 votes positifs.

Het voorstel tot amendement ingediend door de heren Ikazban, Van Damme en Vossaert wordt verworpen door 21 negatieve stemmen en 11 positieve stemmen.

M. le Président :

Maintenant, nous allons voter sur les amendements déposés par le Collège. Madame la Bourgmestre, si vous pouviez rapidement rappeler l'amendement du Collège ?

Mme la Bourgmestre :

C'est le point quatre : les occupants, le principal et le secondaire, conviennent entre eux de commun accord de la répartition des frais liés à l'occupation conjointe des installations, à savoir des frais d'entretien et de rénovation, de consommation et de sécurité, ainsi que les modalités pratiques de partage.

Ça c'est le premier amendement.

M. le Président :

On passe au vote sur le premier amendement déposé par le Collège.

Le premier amendement à la convention déposé par le Collège est adopté par 22 votes positifs et 10 abstentions.

De eerste amendement aan de overeenkomst ingediend door het College wordt aangenomen door 22 positieve stemmen en 10 onthoudingen.

M. le Président :

Je demande maintenant à Madame la Bourgmestre de nous lire le second amendement du Collège.

Mme la Bourgmestre :

C'est l'article 21, relatif aux conditions suspensives. Ces conditions suspensives devront être levées avant le 8 juin 2015, à défaut de quoi la présente convention sera de plein droit considérée comme caduque. Donc il est simplement prévu un report de la date.

M. le Président :

On passe au vote le second amendement déposé par le Collège.

Le second amendement à la convention déposé par le Collège est adopté par 22 votes positifs et 10 abstentions.

De tweede amendement aan de overeenkomst ingediend door het College wordt aangenomen door 22 positieve stemmen en 10 onthoudingen.

M. le Président :

J'ai cru comprendre que Monsieur Ikazban veut justifier son abstention. Ah d'accord, vous parliez déjà de votre vote sur la convention elle-même, on connaît donc déjà votre vote, quelle surprise.

Nous passons donc au vote sur la convention.

Le Conseil approuve le point.

32 votants : 22 votes positifs, 10 abstentions.

De Raad keurt het punt goed.

32 stemmers : 22 positieve stemmen, 10 onthoudingen.

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur Ikazban pour justifier son abstention.

M. Ikazban :

D'abord, il faut donner le résultat du vote !

M. le Président :

Bon je me tourne vers Monsieur le Secrétaire communal.

Mme Piquard :

Monsieur le secrétaire, hou hou, réveillez-vous...

(Rires - Gelach)

M. le Secrétaire communal :

Le résultat du vote est 22 oui et 10 abstentions.

Mme Piquard :

Hein ? 22 oui, c'est bizarre, y en a un de plus ?

M. le Président :

Voilà je demande un peu de calme dans la salle afin d'écouter Messieurs Vossaert et Ikazban qui veulent justifier leur abstention.

(Chants et injures dans la salle - Gezang en beledigingen in de zaal)

M. le Président :

Pour que les choses soient claires, je ne veux plus entendre les choses qui viennent d'être entendues dans la salle, sinon je vais alors dans ce cas-là être obligé de suspendre la séance. Il reste maintenant simplement à donner la possibilité à Monsieur Ikazban et Vossaert de justifier leurs abstentions.

M. Ikazban :

Merci Monsieur le Président.

Effectivement, je voudrais justifier mon abstention. Je pense que si vous aviez du respect pour le RWDM, si vous aviez du respect pour les efforts qu'ils ont faits, eh bien vous auriez voté notre amendement qui aurait remplacé votre convention qui est imparfaite, ce sont même des membres de la majorité qui l'ont avoué. Nous pensons que cette convention est un trompe-l'œil, c'est une arnaque et d'ailleurs le White Star raquette déjà le RWDM, puisqu'on demande déjà des sommes d'argent astronomique pour être sûr de faire capoter l'affaire et c'est inacceptable d'accepter une convention pareille et d'ailleurs le White Star ne respecte pas cette convention puisqu'il s'était engagé à reprendre les gens de l'Ecole des Jeunes et n'ont pas repris tous les entraîneurs. Déjà rien que là, vous pourriez mettre fin à la convention que vous avez approuvée le 23 mars, ça c'est un élément. Autre élément, le RWDM a été obligé de venir présenter son dossier complet, financier, avec l'Union Belge, il a dû traiter avec un club et puis avec un autre parce qu'on lui a saboté les ailes...

M. le Président :

Monsieur Ikazban, excusez-moi, mais vous êtes là pour justifier votre abstention, et justifier une abstention n'est pas refaire le débat.

M. Ikazban :

Le RWDM était déjà à genoux et maintenant vous l'avez mis à plat. Et quand je dis que le White Star raquette le RWDM eh bien, ils vont continuer à le faire avec la complicité de la Commune.

M. le Président :

Merci Monsieur Ikazban.

Je donne la parole à Monsieur Vossaert.

M. Vossaert :

Par cohérence, depuis le début dans ce dossier, j'ai toujours écouté les arguments venant du Collège et j'ai toujours essayé d'être le plus objectif possible parce que souvent, et c'est peut-être une preuve de naïveté, quand Monsieur Majoros a dit, l'article 16.2, pas de problème, on va l'utiliser si le White Star ne respecte pas ses engagements. Mais on donne déjà des preuves que cet article 16.2 n'est pas respecté, mais on nous présente quand même toujours la même convention tripartite avec le White Star et c'est pour ça que je regrette aujourd'hui qu'on n'ait pas pris un acte fort, un engagement, une vraie responsabilité...

M. le Président :

Monsieur Vossaert, même remarque pour Monsieur Ikazban, vous êtes là pour justifier votre abstention. Je demande un peu de silence, sinon je lève la séance et Monsieur Vossaert ne pourra pas s'exprimer.

M. Vossaert :

Je dis simplement que dans le communiqué de la Commune qui veut bien sûr qu'il y ait un engagement par rapport au RWDM, eh bien elle disait, on va siffler la fin de la récréation entre les deux clubs, moi je demandais uniquement aujourd'hui à la Commune de prendre ses responsabilités et d'agir en tant que propriétaire et de négocier uniquement une convention avec le RWDM. On vous l'a proposé dans notre amendement, vous l'avez refusé et on n'en prend acte.

M. le Président :

Merci Monsieur Vossaert.

Je donne la parole à Monsieur Van Damme.

Dhr. Van Damme :

Ik zal kort zijn, Mijnheer de Voorzitter.

Ik zal de beekspraak van daarjuist behouden: vous avez mis le feu à la maison du football à Molenbeek-Saint-Jean. Ce soir, vous avez peut-être sauvé quelques meubles, mais la maison continue à brûler et donc je vous dis une chose, je crains et c'est avec regret, je crains qu'on va encore se revoir sur ce dossier et probablement plus qu'une seule fois. C'est une occasion ratée par vous et par toute la Commune de ne pas avoir pris en main ce dossier correctement depuis le début.

M. le Président :

Merci Monsieur Van Damme.

La séance est levée. De zitting is opgeheven.